

Ville de Châtel-St-Denis



Rapport de gestion 2018



Chalet de la Bria

VILLE DE CHATEL-ST-DENIS – RAPPORT DE GESTION 2018

REPertoire

	Pages
Rapport du Syndic	1
Organisation et gestion communale	2 - 24
- Conseil général	2 - 6
- Conseil communal	7 - 8
- Personnel communal	9 - 16
- Gestion de la propriété	17 - 23
- Jumelage	24
Ordre et sécurité publique	25 - 39
- Police communale	25 - 29
- Contrôle des habitants	30 - 35
- Service du feu	36 - 39
Formation	40 - 47
- Instruction publique	40 - 47
Culture, sports et loisirs	48 - 49
- Culture	48
- Infrastructures sportives	49
Prévoyance sociale	50 - 52
- Service social	50 - 52
Trafic et télécommunications	53 - 58
- Travaux	53 - 58
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	59 - 73
- Approvisionnement en eau	59 - 63
- Traitement des eaux usées	64 - 66
- Gestion des déchets	67 - 68
- Endiguements	69 - 71
- Aménagement du territoire	72
- Constructions	73
Economie publique	74 - 93
- Forêts	74 - 80
- Tourisme	81 - 86
- Industrie, artisanat et commerce	87
- Energie	88 - 91
- Centrale de chauffage à bois	92 - 93
Finances et impôts	94 - 128
- Finances communales	94 - 128

Rapport du Syndic et du Conseil communal

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal de Châtel-St-Denis a l'honneur de vous adresser son rapport de gestion, pour l'exercice 2018, en respect de l'article 95 bis de la loi sur les Communes du canton de Fribourg.

L'année 2018 est celle qui a mis l'humain au centre des intérêts communaux.

Elle a débuté par une phase de rééquilibrage entre le législatif et l'exécutif. L'art d'accorder leurs dissonances a incité les différentes autorités châtelaises à améliorer leurs manières de communiquer entre elles.

Du côté du personnel communal, la nouvelle échelle des classes des fonctions a été mise sur pied dès janvier 2018, parallèlement aux cahiers des charges que chaque employé s'est vu remettre individuellement. Ce fut un travail titanesque de la part de notre service RH, en collaboration avec les chefs de service et de département.

Le point final à ce travail aura été le processus des entretiens annuels qui a été mis en place en automne 2018 auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Il est suffisamment rare pour le relever : le personnel communal s'offre le luxe de la parité avec 51 hommes et 52 femmes dans son effectif qui atteint 103 collaborateurs au 31 décembre 2018 (soit une augmentation de 13 % en 5 ans). Le Conseil communal profite de ce rapport pour remercier tous les employés qui œuvrent pour le bien de la population avec toujours autant d'engagement et de dévouement.

Voici, en vrac, quelques travaux et événements qui se sont passés durant l'année :

- Mise en place du Conseil des parents;
- Étude menée sur l'ensemble des infrastructures sportives;
- Projet de turbinage validé en collaboration avec la Commune de Remaufens;
- Renforcement des parois de fouille par des ancrages sur le chantier de l'Ecole des Pléiades.

Toutefois, le point fort de l'année 2018 restera l'approbation tant attendue du Plan d'aménagement local (PAL), qui finalise onze années d'études, de réflexions et de procédures.

Pour conclure, le rapport de gestion qui vous est présenté vous informe, de manière exhaustive, sur l'ensemble des activités de l'année 2018. Il vous offre un éclairage concret et détaillé de toutes les activités de votre Ville.

Bonne lecture.

Au nom du Conseil communal,

Damien Colliard
Syndic

0. ORGANISATION ET GESTION COMMUNALE

Conseil général

Membres

En 2018, le Conseil général a enregistré une démission, celle de M. Angelo Coppolaro du groupe PDC, avec effet au 31 décembre. M. Nicolas Genoud (PDC) lui a succédé en date du 30 janvier 2019.

En ce qui concerne les mutations au sein des commissions, seule la Commission d'aménagement a été touchée par le retrait de M. Coppolaro. Son successeur sera élu lors d'une prochaine séance de Conseil général.

Le 9 mai 2018, M. Rodolphe Genoud, UDC-PAI, a achevé son mandat de Président du Conseil général. M. Daniel Jamain, PLR, a repris les rênes du législatif dès le jour suivant, soit le 10 mai, secondé par M. Jérôme Volery, PDC, élu Vice-Président.

Au 31 décembre 2018, le Conseil général était composé de 4 groupes politiques

■ Union démocratique du centre - PAI	17 élus, dont 6 femmes
■ Union ouvrière et Parti socialiste	13 élus, dont 6 femmes
■ Parti démocrate-chrétien	12 élus, dont 5 femmes
■ Parti libéral-radical	8 élus, dont 1 femme

De ce fait, 18 femmes siégeaient au Conseil général au 31 décembre 2018, représentant le 36 % de l'effectif, comme en 2017.

En 2018, le parlement communal a tenu 6 séances ordinaires, dont voici les principaux objets traités :

Mercredi 7 mars 2018 – Salle du Tribunal (49 membres présents sur 50)

- Conseil général et Conseil communal : de l'art d'accorder ses dissonances ;
- Message no 42 – Adhésion à la nouvelle Association de communes pour le service des «Ambulances Sud Fribourgeois (ASF)» – Approbation des statuts y relatifs – APPROUVÉ ;
- Message no 43 – Réseau Santé et Social de la Veveyse – Modification des statuts – APPROUVÉ ;
- Rapports annuels des différentes commissions communales ;
- Election d'un membre à la Commission des forêts en remplacement de Mme Nicole Tille, démissionnaire ;
- Election du Président ou de la Présidente du Conseil général pour la période 2018-2019 ;
- Election de la vice-Présidente ou du vice-Président du Conseil général pour la période 2018-2019.

Mercredi 9 mai 2018 – Salle du Tribunal (41 membres présents sur 50)

- Message no 44 – Comptes communaux – Exercice 2017 – APPROUVÉS ;
- Rapport de gestion ;
- Message no 45 – Règlement scolaire communal – APPROUVÉ ;
- Message no 46 – Bâtiment administratif et espaces publics – Participation au concours d'architecture – Crédit d'investissement de 300 000 francs – APPROUVÉ ;

Mercredi 27 juin 2018 – Salle du Tribunal (48 membres présents sur 50)

- Message no 47 – Association des communes du district de la Veveyse pour l'Ecole du Cycle d'orientation de la Veveyse – Modification des statuts – APPROUVÉ ;
- Message no 48 – Pont de la Cuva et pistes du Vuipay d'en Bas et du Petit Mology – Réfection – Crédit d'investissement de 43 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 49 – Champ du Riaux – Bassin de rétention : Mesure M42 – Crédit d'investissement complémentaire de 260 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 50 – Centre de renfort de la Veveyse – Raccordement au chauffage à distance existant – Crédit d'investissement de 210 000 francs – APPROUVÉ ;
- Rapport de la Maison St-Joseph ;
- Rapport no 1 du Bureau – Règlement du Conseil général – APPROUVÉ ;
- Rapport no 2 du Bureau – Règlement concernant les jetons de présence du Conseil général de la Ville de Châtel-St-Denis – APPROUVÉ.

Mercredi 5 septembre 2018 – Salle du Tribunal (45 membres présents sur 50)

- Présentation des infrastructures des remontées mécaniques de et par Monte-pente de Corbetta SA ;
- Message no 51 – Prêt de 224 000 francs en faveur de Monte-pente de Corbetta SA destiné au remplacement des balanciers de la Cierne et de Corbetta et au remplacement partiel des enrouleurs de la Cierne – APPROUVÉ.

Mercredi 3 octobre 2018 – Salle du Tribunal (49 membres présents sur 50)

- Planification financière 2018-2022 ;
- Message no 52 – La Cierne des Paccots – Assainissement du cours d'eau et mesure M20 selon PGEE – Crédit d'investissement de 668 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 53 – Zone d'intérêt général (IG) du Lussy – Acquisition de parcelles – Crédit d'investissement de 978 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 54 – Règlement communal concernant l'accueil extrascolaire – APPROUVÉ ;
- Désignation du nouvel organe de révision des comptes pour les exercices comptables de 2018 à 2020, mandat renouvelable – Décision ;
- Bureau - Election d'une scrutatrice suppléante ou d'un scrutateur suppléant supplémentaire par groupe politique.

Mercredi 12 décembre 2018 – Salle du Tribunal (46 membres présents sur 50)

- Message no 55 – Service du feu – Achat d'un véhicule logistique – Crédit d'investissement de 42 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 56 – Stade du Lussy – Etude d'un bâtiment multisports – Crédit d'investissement de 380 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 57 – Patinoire des Paccots – Etude relative à l'assainissement des vestiaires – Crédit d'investissement de 312 500 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 58 – Route du Moléson – Réfection de deux secteurs – Crédit d'investissement de 680 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 59 – Service de la voirie – Acquisition d'un véhicule de type « Pony » en remplacement du Pony 1561 – Crédit d'investissement de 135 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 60 – Service de la voirie – Acquisition d'un bus – Crédit d'investissement de 35 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 61 – Réseau d'eau – Route de Montreux et Route de la Péralla – Extension – Crédit d'investissement de 366 500 francs – APPROUVÉ ;

- Message no 62 – Réseau d'eau – Route de Palézieux – Remplacement d'une conduite – Crédit d'investissement de 151 500 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 63 – Réseau d'eau – Avenue de la Gare – Extension – Crédit d'investissement de 148 250 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 64 – PAL – Approbation du 28 juin 2018, avec conditions – Etudes complémentaires – Crédit d'investissement de 100 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 65 – Service des forêts – Acquisition d'un débardeur broyeur et d'une remorque pour son déplacement – Crédit d'investissement de 85 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 66 – Service des bâtiments – Acquisition d'un véhicule électrique en remplacement du Fiat Doblo – Crédit d'investissement de 40 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 67 Budget de fonctionnement 2019 – ADOPTÉ ;
- Message no 67 Budget des investissements 2019 – ADOPTÉ ;
- Message no 68 – Nouvelle association de communes en Veveyse – Association des communes de la Veveyse (ACV) – Principe et statuts – Présentation et approbation – REPORTÉ ;
- Proposition no 7 interne de M. Frédéric Pilloud (PDC) demandant au Conseil général la mise sur pied d'une commission ad hoc découlant de l'octroi du prêt en faveur de Montepente de Corbetta SA – Préavis du Bureau – Décision.

Séance d'information du Conseil communal au Conseil général

- Le 28.04.2018 : matinée d'information sur les infrastructures sportives communales

Les séances du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances ordinaires passées et à venir sont disponibles sur le site Internet communal, www.chatel-st-denis.ch sous l'onglet « Administration et autorités » « Conseil général ».

Sortie du Conseil général

À l'invitation du Président 2017-2018, M. Rodolphe Genoud, le samedi 6 janvier 2018, vingt-deux Conseillers généraux, quatre Conseillers communaux et deux membres de l'administration ont embarqué à destination d'Adelboden pour assister au slalom géant Hommes de la Coupe du Monde.

En début de soirée, huit autres membres ont rejoint le groupe au restaurant des Treize Cantons, à Châtel-St-Denis, pour un repas commun.



Composition du Conseil général au 31 décembre 2018

PLR	Balmat	Pierre
PLR	Berthoud	Antoine
PDC	Berthoud	Charlotte
PLR	Berthoud	Olivier
PDC	Blanc	Patricia
UO+PS	Bochud	Serge
UDC-PAI	Bongard	André
UDC-PAI	Chaperon	Anne-Lise
UDC-PAI	Colliard	Marielle
PLR	Colliard	Ronald
UDC-PAI	Colliard	Sarah
PDC	Coppolaro*	Angelo
UO+PS	De Vargas	Katia
UDC-PAI	Demierre	Hubert
UO+PS	Domingues	Ana Rita
UO+PS	Domingues	António Luís
PDC	Favre	Jean-Daniel
PLR	Favre	Jérémie
UO+PS	Figini	Daniel
UDC-PAI	Genoud	Alexandre
UDC-PAI	Genoud	Amélie
PDC	Genoud	Isabelle
PDC	Genoud	Jacques
PDC	Genoud	Marie-Thérèse
UDC-PAI	Genoud	Mehdi
UDC-PAI	Genoud	Patricia
UDC-PAI	Genoud	Rodolphe
UDC-PAI	Honegger	Chantal
PDC	Huwiler	Alexandre
PLR	Jamain	Daniel
UO+PS	Lambercy	Jérôme
UO+PS	Medeiros Freire	Alice
UDC-PAI	Mesot	Roland
UO+PS	Meyer	Carine
PLR	Meyer	Marina
UO+PS	Meyer	Raymond
UDC-PAI	Pilloud	Cédric
UO+PS	Pilloud	Elena
PDC	Pilloud	Frédéric
PDC	Pilloud	Véronique
UDC-PAI	Pires	Morgan
PLR	Rohrbasser	Denis
UDC-PAI	Saudan	Charles
UDC-PAI	Schneuwly	Patrice
UO+PS	Soares	António Elviro
UO+PS	Tille	Nicole
UO+PS	Vallélian	Pierrot
UDC-PAI	Vial	Philippe
PDC	Volery	Jérôme
PDC	Vuichard	Marc

(*) = démissionnaire

Organes et Commission du Conseil général au 31 décembre 2018

		PDC	PLR	UDC-PAI	UO + PS
Bureau (7)	Président		Jamain Daniel		
	Vice-Président	Volery Jérôme			
	Scrutateurs (5)	Berthoud Charlotte	Meyer Marina	Genoud Alexandre Schneuwly Patrice	Domingues Ana Rita
	Scrutateurs-suppléants	Coppolaro Angelo (démissionnaire)	Favre Jérémie	Honegger Chantal	Pilloud Elena
		Huwiler Alexandre (N)	Berthoud Olivier (N)	Pilloud Cédric (N)	Domingues António Luis (N)
Commission financière (11)		Favre Jean-Daniel Genoud Jacques	Colliard Ronald Rohrbasser Denis	Chaperon Anne-Lise Demierre Hubert Mesot Roland Pires Morgan	Medeiros Freire Alice Meyer Carine Vallélian Pierrot
Commission des naturalisations (7)	Genoud Marie-Thérèse Pilloud Véronique		Favre Jérémie	Honegger Chantal	Pilloud Elena
	Représentants CC				Della Marianna Gab. Wittenwiler Anne-Lise
Commission des bâtiments (6)		Huwiler Alexandre	Jamain Daniel	Genoud Mehdi Saudan Charles	Vallélian Pierrot
	Représentant CC			Grumser Steve	
Commission des forêts (6)		Blanc Patricia	Balmat Pierre	Genoud Patricia Schneuwly Patrice	Soares Antonio Elviro
	Représentant CC				Della Marianna Gab.
Commission de la décharge ECOSOR (6)	Genoud Marie-Thérèse Volery Jérôme		Berthoud Antoine	Bongard André	Meyer Raymond
	Représentant CC			Bavaud Thierry	
Commission St-Joseph (5)		Volery Jérôme	Balmat Pierre	Colliard Marielle Vial Philippe	Figini Daniel
	Représentante CC				Wittenwiler Anne-Lise

En gras: le Président ou la Présidente de la commission

Délégués au CO de la Veveyse

En date du 13 février 2018, le Conseil communal a nommé Mme Nicole Tille, représentante du parti UO+PS, suite à la démission de Mme Laurence Lattion avec effet au 5 octobre 2017, comme déléguée au CO de la Veveyse.

Conseil communal

Durant l'année 2018, le Conseil communal a siégé à 45 reprises.

La composition et l'organisation de l'exécutif sont les suivantes.

Répartition des dicastères et suppléances

Directeur	Répartition des dicastères	Suppléant
COLLIARD Damien, Syndic	Administration générale – Affaires religieuses Personnel – Population – Sécurité publique	Ducrot Charles
DUCROT Charles, Vice-Syndic	Finances	Genoud Christine
GRUMSER Steve	Affaires militaires – Bâtiments – Protection de la population	Bavaud Thierry
BAVAUD Thierry	Aménagement du territoire – Energie – Environnement	Grumser Steve
WITTENWILER Anne-Lise	Affaires sociales – Santé	Della Marianna Gabriele
ALLAMAN Jérôme	Constructions – Economie/industrie/artisanat et commerce – Tourisme	Maillard Daniel
MAILLARD Daniel	Gestion des déchets – Travaux/routes/transports et télécommunication – Service du feu	Allaman Jérôme
DELLA MARIANNA Gabriele	Agriculture – Chasse et pêche – Economie alpestre – Forêts	Wittenwiler Anne-Lise
GENOUD Christine	Culture – Formation – Sports et loisirs	Ducrot Charles

Commissions élargies propres au Conseil communal

	<i>PDC</i>	<i>PLR</i>	<i>UDC-PAI</i>	<i>UO + PS</i>
Comité COV	Allaman Jérôme	Genoud Christine		Wittenwiler Anne-Lise
Commission de bâtisse	Allaman Jérôme		Grumser Steve	
Assemblée délégués	Ducrot Charles		Bavaud Thierry Colliard Damien Grumser Steve	Della Marianna Gab. Maillard Daniel
Comité du RSSV	Ducrot Charles			Wittenwiler Anne-Lise
Assemblée délégués	Allaman Jérôme	Genoud Christine	Bavaud Thierry Colliard Damien Grumser Steve	Della Marianna Gab. Maillard Daniel
Comité Région Glâne/Veveyse	Allaman Jérôme			
Assemblée délégués	Ducrot Charles	Genoud Christine	Bavaud Thierry Colliard Damien Grumser Steve	Della Marianna Gab. Maillard Daniel Wittenwiler Anne-Lise
Tourisme/développement	Allaman Jérôme			
Fondation Robert Genoud pour le personnel de St- Joseph	Charles Ducrot			Wittenwiler Anne-Lise
Fondation La Belle Etoile				Wittenwiler Anne-Lise
Commission locale du feu				Maillard Daniel
Commission de gestion des biotopes				Della Marianna Gab.
Crèche Les Pitchounes				Wittenwiler Anne-Lise
EMS, Commission consultative (ComCo)				Wittenwiler Anne-Lise
Commission d'aménagement (10)			Bavaud Thierry	
Membres issus du Conseil général	Berthoud Olivier (PLR), Bochud Serge (UO+PS), Bongard André (UDC-PAI), Coppolaro* Angelo (PDC), Domingues António Luis (UO+PS), Genoud Amélie (UDC-PAI), Jamain Daniel (PLR), Pilloud Cédric (PLR), Pilloud Frédéric (PDC)			
Commission Energie (8)			Bavaud Thierry	
Membres issus du Conseil général	Berthoud Antoine (PLR), Colliard Sarah (UDC-PAI), De Vargas Katia (UO+PS), Genoud Isabelle (PDC), Genoud Rodolphe (UDC-PAI), Lambercy Jérôme (UO+PS) , Vuichard Marc (PDC)			

Personnel communal

Au 31 décembre 2018, 103 personnes travaillaient pour la Commune. La somme des taux d'occupation correspond à **62.15** équivalents plein temps (EPT).

	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	variable	total	EPT
Hommes	43	1	1	---	6	51	44.05
Femmes	4	17	18	---	13	52	18.10
Total	47	18	19	---	19	103	62.15

Pour rappel, nous avons intégré les collaborateurs qui travaillent à un taux d'activité variable et qui sont payés à l'heure. Nous avons effectué la moyenne des heures sur une année afin d'obtenir un taux d'activité moyen, et les avons intégrés dans les EPT. Ceci représente un total de 1.30 EPT et concerne 7 personnes.

A noter que le personnel auxiliaire (piscine, patinoire, police) ou engagé uniquement pour des remplacements, également rémunéré à l'heure et non soumis au Règlement du personnel, n'est pas pris en compte dans le calcul des EPT, vu la grande variabilité des heures effectuées. Il en va de même pour les personnes en formation.

On constate que les deux sexes sont représentés de manière quasi-identique, avec 52 femmes pour 51 hommes sur l'ensemble du personnel.

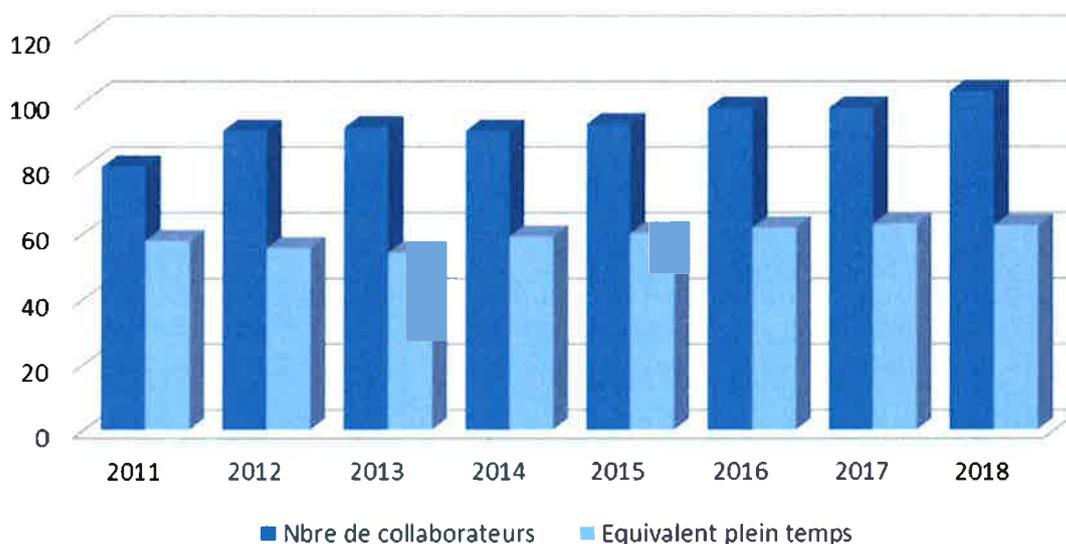
La moyenne d'âge de la totalité des employés est légèrement supérieure à 44 ans (44.40).

71.80 % des employés étaient domiciliés dans la Commune, 16.50 % dans une autre commune du district, 9.70 % hors district mais dans le canton de Fribourg, et 2 % dans un autre canton.

Durant l'année 2018, l'administration communale a accueilli une nouvelle apprentie employée de commerce, ainsi qu'un apprenti agent d'exploitation. Soucieuse de donner l'exemple dans ce domaine, notre Commune comptait ainsi quatre jeunes en formation au 31 décembre 2018.

	Nombre total de collaborateurs	Equivalent plein temps (EPT)
2011	80	57.50
2012	91	55.30
2013	92	53.90
2014	91	58.79
2015	93	59.80
2016	98	61.75
2017	98	62.65
2018	103	62.15

Evolution de l'effectif du personnel



Répartition du personnel par service

Secrétariat – Contrôle des habitants - RH	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	1	1	2
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50-89 %)	0	5	5
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15 à 49 %)	1	1	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	2	7	9
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	1.15	3.60	4.75

Service des finances	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50-89 %)	0	3	3
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	0	5	5
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	0.00	3.30	3.30

Service social	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	1	1	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	1	2	3
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	0.80	1.00	1.80

Administration des écoles et AES	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	5	5
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	8	8
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Personnel auxiliaire, à taux d'activité variable	0	3	3
Total des personnes employées	0	16	16
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	0.00	4.60	4.60

Police communale	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	2	0	2
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	2	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Personnel auxiliaire, à taux d'activité variable	2	5	7
Total des personnes employées	4	7	11
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	2.00	0.40	2.40

Service des eaux	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	2	0	2
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	2	0	2
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	2.00	0.00	2.00

Service de la voirie	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	17	0	17
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	17	0	17
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	17.00	0.00	17.00

Service des forêts	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	7	0	7
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	7	0	7
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	7.00	0.00	7.00

Service technique	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	5	0	5
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	2	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	2	0	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	7	2	9
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	5.60	1.00	6.60

Service du feu	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	1	0	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	1	0	1
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	0.50	0.00	0.50

Service des bâtiments	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	8	2	10
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	2	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	4	4
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Personnel auxiliaire, à taux d'activité variable	4	6	10
Total des personnes employées	12	14	26
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	8.00	3.95	11.95

Arrivées

- Bourlout Sabine, collaboratrice administrative au Service des écoles
- Demierre Valentin, ouvrier qualifié au Service de la voirie
- Chaperon Eva, apprentie employée de commerce
- Coppolaro Daniel, surveillant de piscine
- Hostettler Elodie, intervenante en accueil extrascolaire
- Kolly Sophie, surveillante de piscine
- Millasson Loris, apprenti agent d'exploitation
- Musy Vial Valérie, collaboratrice administrative au Service des finances
- Salemi Olivia, intervenante en accueil extrascolaire
- Vasey Killian, surveillant de piscine

Départs

- Bérard Rose-Marie, départ à la retraite pour son poste de surveillante des devoirs
- Falquet Maryline, surveillante de piscine
- Genoud Véronique, collaboratrice administrative au Service des finances
- Malabar Axelle, apprentie employée de commerce
- Matthey Fanny, surveillante de piscine
- Mayoraz Thomas, surveillant de patinoire
- Papaux Elsa, surveillante de piscine
- Uldry Carole, intervenante en accueil extrascolaire

Formation

- Axelle Malabar et Rebecca Perrottet ont réussi leur formation d'employée de commerce en août 2018

Promotions

- Chantal Genoud, nommée responsable des devoirs surveillés suite au départ à la retraite de Mme Rose-Marie Bérard
- Fabien Pauli, nommé chef du Service technique

Jubilaires

25 ans de service

- Girard Martine, employée de conciergerie
- Saudan Janick, employée de conciergerie

15 ans de service

- Beaud Chevalley Anne-Françoise
- Theulaz Sylvie, employée de conciergerie
- Veri Florence, cheffe du Service des écoles

10 ans de service

- Barroso Tony, responsable d'exploitation de la piscine
- Perroud Steve, chef du Service social

Naissances

- Colin Demierre, fils de Jean-Luc et Lucie, né le 7 août 2018
- Léïs Bosson, fille de Jael et Xavier, née le 28 décembre 2018

Liste des employés au 31 décembre 2018

NOM	FONCTION	TAUX D'ACTIVITE
Secrétariat général - Contrôle des habitants – Service RH		
GRANGIER Olivier	Secrétaire général	100 %
GRAND Annik	Secrétaire générale adjointe	50 %
DEFFERRARD CRAUSAZ Nathalie	Secrétaire générale adjointe	70 %
PERROTTET Rebecca	Collaboratrice administrative	80 % (contrat à l'heure)
ALLAMAN Stéphanie	Collaboratrice administrative	30 %
SUCHET Cécilia	Collaboratrice RH	50 %
REY Julien	Coordinateur sécurité	15 %
GENOUD Claudine	Préposé au Contrôle des habitants	80 %
VAUCHER Marie-Noëlle	Préposé au Contrôle des habitants	100 %
CHAPERON Eva	Apprentie employé de commerce	100 %
CHARRIERE Noémie	Apprentie employé de commerce	100 %
Police locale		
MAILLARD Dominique	Chef de Service	100 %
THUERLER Pierre-Alain	Assistant de police	100 %
FANTI Sandra	Patrouilleuse scolaire	20 % (contrat à l'heure)
RÜFENACHT Yvette	Patrouilleuse scolaire	20 % (contrat à l'heure)
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Patrouilleuse scolaire	variable
PERROUD Dominique	Patrouilleuse scolaire remplaçante	variable
ANDRADE PAIVA Monica	Patrouilleuse scolaire remplaçante	variable
TOSETTI Gaëlle	Patrouilleuse scolaire remplaçante	variable
COTTING Philippe	Garde-parc auxiliaire	variable
RIVA Patrick	Garde-parc auxiliaire	variable
Service des finances		
VASTA Chantal	Responsable de Département et cheffe de Service	100 %
NIEDERER Véronique	Comptable	80 %
GENOUD Myriam	Collaboratrice administrative	60 %
MUSY VIAL Valérie	Collaboratrice administrative	50 %
GRUMSER Anne	Collaboratrice administrative	40 %
Service social		
PERROUD Steve	Chef de Service	80 %
BEAUD CHEVALLEY Anne-Fançoise	Assistante sociale	70 %
VILLARD Marie-Claude	Collaboratrice administrative	30 %

Ecoles		
VERI Florence	Cheffe de Service	50 %
RUBATTEL Sibylle	Maîtresse de natation	25 %
BOURLAUD Sabine	Collaboratrice administrative	20 %
GENOUD Chantal	Responsable des devoirs	variable
APOSTOL Corinne	Surveillante des devoirs	variable
MACHEREL Sylviane	Surveillante des devoirs	variable
Accueil extrascolaire		
LIECHTI Patricia	Responsable	70 %
MONCALVO Tamara	Adjointe de la responsable	50 %
MOREL Alexandra	Intervenante en AES	50 %
PILLOUD Jacqueline	Intervenante en AES	45 %
CARVALHO GLAPPEY Maria	Intervenante en AES	60 % (contrat à l'heure)
DERMONT Joëlle	Intervenante en AES	25 % (contrat à l'heure)
SALEMI Olivia	Intervenante en AES	20 % (contrat à l'heure)
BOSSON Laurence	Intervenante en AES	15 % (contrat à l'heure)
JORDAN Patricia	Intervenante en AES	15 % (contrat à l'heure)
HOSTETTLER Elodie	Intervenante en AES	15 % (contrat à l'heure)
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Intervenante en AES	15 % (contrat à l'heure)
Service technique		
GENOUD Pascal	Chef du Département technique	100 %
PAULI Fabien	Chef du Service technique	100 %
BERTHOUD Laurent	Collaborateur technique	100 %
GENOUD Patrick	Collaborateur technique	100 %
GONCALVES Alexandre	Collaborateur technique	100 %
REY Julien	Collaborateur technique	35 %
GENOUD Philippe	Collaborateur technique	25 %
MEYER Florence	Collaboratrice administrative	50 %
BOSSON Jael	Collaboratrice administrative	50 %
Service des eaux		
COLLIARD Jean-Marc	Chef de Service	100 %
SAUDAN Michel	Employé au Service des eaux	100 %
Service de la voirie		
PILLOUD Roland	Chef de Service	100 %
BERTHOUD Christian	Adjoint du chef de Service	100 %
PILLOUD Alexandre	Adjoint du chef de Service	100 %
DEMIERRE Jean-Luc	Responsable de l'atelier	100 %
GENOUD Bernard	Employé de voirie	100 %
JACCOTTET Hugues	Responsable de la déchetterie	100 %
MILLASSON Patrik	Employé de voirie	100 %
DUDING Gérald	Responsable d'équipe	100 %
DEMIERRE Valentin	Employé de voirie	100 %
ULRICH Jean-Martin	Responsable d'équipe	100 %

BERSET Samuel	Employé de voirie	100 %
KORAQI Tefik	Employé de voirie	100 %
RAMOS VIEIRA Carlos Francisco	Employé de voirie	100 %
PILLOUD Jean-Marie	Responsable d'équipe	100 %
SANTOS Francisco	Employé de voirie	100 %
SIMECEK Stéphane	Employé de voirie	100 %
VEZ Romain	Employé de voirie	100 %
Service des forêts		
PERROUD Guy	Chef de Service	100 %
MURISIER Daniel	Adjoint du chef de Service	100 %
LAMBERT Romain	Machiniste	100 %
RIME Olivier	Forestier-bûcheron / machiniste	100 %
BÜRGI Luca	Forestier-bûcheron	100 %
COLLAUD Yannic	Forestier-bûcheron	100 %
ZANETTI Julien	Forestier-bûcheron	100 %
FAVRE Florian	Apprenti forestier-bûcheron	100 %
Service des bâtiments		
VIENNE Bertrand	Chef de Service	100 %
COLLIARD Jacques	Adjoint du chef de service	100 %
DEJARDIN Matthias	Responsable du Lussy	100 %
RUIZ Miguel	Responsable du stade	100 %
BERTHOUD Patrick	Responsable de la caserne du feu	100 %
MILLASSON Loris	Apprenti agent d'exploitation	100 %
MOSER Thierry	Employé de conciergerie	100 %
GIRARD Martine	Employée de conciergerie	90 %
MOREIRA LOPES Susana Isabel	Employée de conciergerie	90 %
LABUDA Jolanta	Employée de conciergerie	60 %
BALET Monique	Employée de conciergerie	45 %
SAUDAN Janick	Employée de conciergerie	10 % (contrat à l'heure)
DOS ANJOS XARDO FERREIRA Maria Cristina	Employée de conciergerie remplaçante	variable
Piscine		
BARROSO Tony	Responsable d'exploitation	100 %
RUBATTEL Sybille	Gardiennne de piscine	50 %
FAVRE Monique	Employée de buvette	30 %
THEULAZ Sylvie	Employée de conciergerie	20 %
COPPOLARO Daniel	Surveillant de piscine	variable
FEDRIGO Maël	Surveillant de piscine	variable
GENOUD Caroline	Surveillant de piscine	variable
KOLLY Sophie	Surveillant de piscine	variable
VAUTHEY Coline	Surveillant de piscine	variable
VASEY Killian	Surveillant de piscine	variable
Patinoire		
MEYER Bertrand	Responsable d'exploitation	100 %
GENOUD Amélie	Auxiliaire	variable
GOLAY Cynthia	Auxiliaire	variable

Service du feu		
REY Julien	Commandant du feu, Chef de Service	50 %

Entretiens annuels

2018 aura été marquée par la mise en place des entretiens annuels pour l'ensemble des collaborateurs. Un groupe de travail, constitué de représentants des chefs de service et du Service RH, a élaboré un document servant de canevas à ces entretiens. Ce processus de réflexion, ainsi que la phase de formation des « évaluateurs » ont été conduits par Habilis Conseils, société spécialisée dans le domaine, à notre grande satisfaction. Le processus s'est déroulé dans un esprit très positif et constructif chez l'ensemble des collaborateurs et nous nous réjouissons des fruits que portera cette démarche durant les années à venir.

Gestion de la propriété

Patrimoine

La Ville de Châtel-St-Denis compte au total 115 articles inscrits auprès de l'établissement cantonal des bâtiments pour un montant assuré de Fr 119'486'100.-.

Personnel du Service des bâtiments

Au 31 décembre 2018, l'effectif du Service des bâtiments est de 18 personnes soit :

1 chef de service, 1 adjoint, 5 responsables d'exploitation, 1 concierge à plein temps, 1 apprenti agent d'exploitation et 9 concierges ou auxiliaires à temps partiel.

En plus de la gestion et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments, le service s'occupe des écoles, de l'Univers@lle, de la salle de sport du Lussy, du CAB, de la piscine, du PSS et de la décoration de Noël.



Vue de la nouvelle école des Pléiades : Bâtiment primaire et « La Glacière » qui abritera la salle de rythmique et le préau couvert.

Travaux effectués durant l'année 2018

Bâtiment administratif

- Assainissement d'une armoire informatique ;
- Divers travaux d'entretien et de réparation, notamment sur l'ascenseur et le plafond du bureau du Chef du département technique.

Accueil extrascolaire

- Divers aménagements pour permettre le réchauffement des repas servis en liaison froide sur le site de l'Institut St-François ;
- Achat et mise en place de luminaires pour l'AES du Lussy.

Ecoles

- Réfection du parquet de 4 salles de classes au Nouveau Bourg ;
- Assainissement de l'éclairage de secours au Nouveau Bourg ;
- Installation d'un système d'alarme grêle permettant une remontée automatique des stores de l'école du Lussy.

Bâtiment de la Voirie

- Aménagement d'un local pour le stockage du carburant ;
- Installation d'une porte de service pour l'accès à l'atelier mécanique.

Halle Triple du Lussy

- Mise en place d'armoires pour le stockage de produits dangereux

Restaurant de la salle de sport du Lussy

- Aménagement d'un bureau pour le chef de cuisine ;
- Divers travaux de remise en état et d'aménagement suite au changement d'exploitant.

Ecole des Pléiades

- Participation aux diverses séances de chantier et de commissions de bâtisse

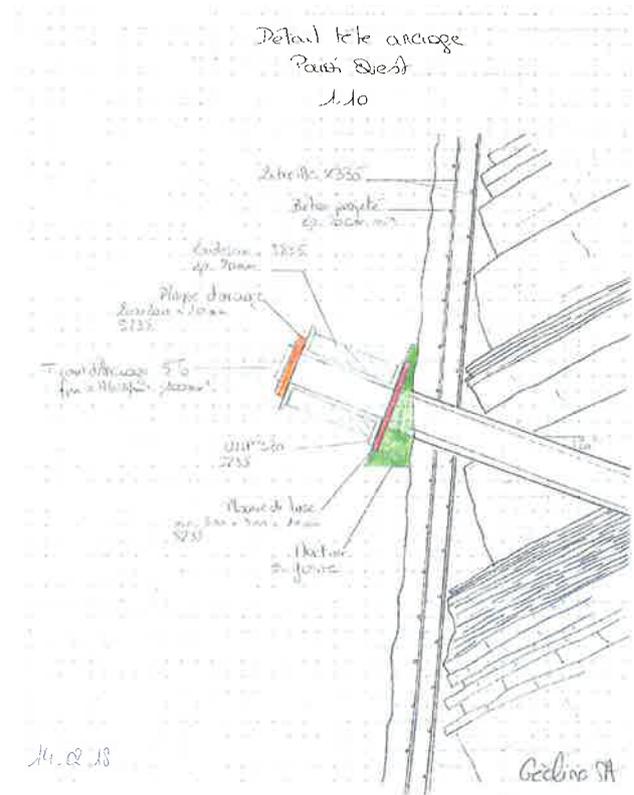
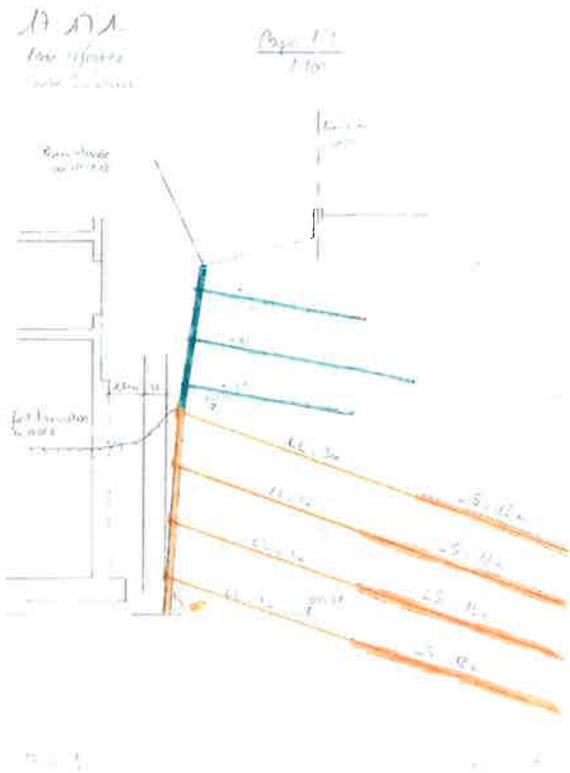


*Paroi cloutée côté Ouest,
sous la maison de Mme Pires*



Foreuse en action

La mauvaise structure des parois de fouille a nécessité la mise en place d'ancrages afin de consolider les parois et d'assurer la sécurité des ouvriers. Une fois les remblayages exécutés, les ancrages seront relâchés.



Coupe transversale de l'implantation des clous

Détail d'une tête d'ancrage



Bâtiment de l'Ecole primaire



Coffrage des murs du Bâtiment infantine-sports



Coffrage de l'Ellipse qui servira de puits de lumière



Le chantier est ralenti par les conditions météorologiques

CAB

- Echange des verrières dans les dégagements ;
- Diverses retouches et finition suite aux travaux.



Couloir principal avec les nouvelles verrières

Piscine

- Echange des 4 portes des vestiaires ;
- Réfection de la nourrice sanitaire ;
- Début de l'étude relative à l'assainissement des bassins.

Centre sportif

- Réfection de la peinture de la buvette située au Nord du centre sportif ;
- Réfection de la piste de Pump track.



Buvette au centre sportif



Piste de Pump Track

Univers@lle

- Création d'une rampe d'accès dans le local de stockage ;
- Réfection de la résine de sol dans le même local de stockage.

Montagnes

- Réfection de l'aria au chalet « Radzi » avec changement de la porte et de la fenêtre ;
- Réfection de l'aria au chalet « Bon Riau » ;
- Réfection des tavillons et de la charpente au chalet « La Bria » ;
- Installation de drainages au chalet « Petit Molojy ».



*Toiture chalet La Bria
avant les travaux*



*Charpente chalet La Bria
en très mauvais état*



Chalet La Bria après les travaux



*Installation de drainages
au chalet Petit Molojy*

Centre forestier

- Complément de bardage sur les façades Sud



Centre forestier au Devin du Bon Riau

WC publics Les Paccots

- Mise en fonction des WC automatiques aux Paccots



WC publics des Paccots

Maison des Œuvres

- Aménagement de la salle de gym afin d'y accueillir la Bibliothèque durant les travaux de transformation du Cycle d'orientation de la Veveyse.



Mise en place du lattage technique



L'ancienne salle de gym prête à recevoir la Bibliothèque



Locaux provisoires de la Bibliothèque publique de la Veveyse

Bâtiments divers

- Relevés divers de l'ensemble des bâtiments communaux ;
- Gestion des contrôles périodiques des installations électriques ;
- Commandes diverses, mazout, matériel de conciergerie, etc ;
- Gestion des mises en passes et des clefs ;
- Suivi des taxations ECAB.

Après une année 2017 bien remplie, avec notamment le 50^{ème} anniversaire du jumelage avec Volx ainsi que le voyage officiel à Baradero, l'année 2018 s'est montrée très tranquille.

Le Conseil communal a uniquement participé à l'assemblée générale de l'Association Baradero-Fribourg, durant laquelle a notamment été honoré son président sortant et fondateur de l'Association, Monsieur Martin Nicoulin, qui a été remplacé par deux co-présidents, Messieurs Claude Ecoffey et Christophe Mauron.

Monsieur Charles Ducrot, Vice-Syndic, représente désormais la Commune de Châtel-St-Denis au sein du comité de l'Association Baradero-Fribourg.

Dans son édition du vendredi 29 juin 2018, le journal Le Messenger a rendu un bel hommage à Monsieur Martin Nicoulin.



L'emblématique Martin Nicoulin quitte Baradero-Fribourg



A 78 ans, l'historien Martin Nicoulin qui quatre familles du district ont fondé ce que le chantier de restauration de la M...

Point fort

BARADERO-FRIBOURG CHÂTEL-ST-DENIS

Depuis 1992, l'historien Martin Nicoulin a su raviver les liens entre la Veveyse et l'Argentine. A 78 ans, il a remis, jeudi dernier, la présidence de l'association Baradero-Fribourg dont il est l'un des fondateurs.

Baradero-Fribourg correspond à 30 ans de sa vie

A 78 ans, Martin Nicoulin est, certes, un homme de bien. Mais c'est aussi un homme de bien. Il a été maire de l'Ayde dans le Jura, a posé tant de projets, puis, dernier, lors de l'assemblée générale de Châtel-St-Denis, la présidence de l'association Baradero-Fribourg, dont il est l'un des fondateurs. C'est juste un hasard de circonstances. On a quand même sous fait plus de vingt ans, Baradero-Fribourg, c'est resté une bande de joyeux sports. Il n'y avait pas de rivalités internes, ils supportaient la dispartite en docteur de Martin Nicoulin.

On peine à croire que la retraite a sonné pour l'infatigable Martin Nicoulin...

Il est le monde de lui. Ma vie a été riche, car chaque moment est un peu une association. A un moment j'en ai eu trois, en même temps. J'étais Fribourgeois, Baradero-Fribourgeois et la Carcer. Pas d'association Baradero-Fribourg.



Martin Nicoulin - Dans le temps de la mondialisation, un doit apprendre à dire: "Je suis argentin, mais originaire de Châtel-St-Denis, et..."

Vous vous sentez comme le plus Argentin des Fribourgeois?

Quand j'arrive à Buenos Aires, j'ai le feeling que comment je pourrais pas être au Brésil? Et quand je suis au Brésil, ce me dit: "Tomar un pão de queijo em Buenos Aires", faire le du. Il faut aussi être fier. Nova Friburgo, c'est quand même compagne avec de ma vie. Christophe Mauron m'a dit que j'avais trompé mes amis d'origine en allant sur place pour voir.

Vous avez consacré trois livres à la Veveyse avec Attalen, le passé retrouvé, Granges, le voyage de ne le passé et Bousonnens, une histoire en quatre temps. Comment vous, qui avez été conseiller communal en ville de Fribourg de 1994 à 1996, êtes-vous tombé amoureux de ce district du Sud fribourgeois?

C'est dit si hasard. Tout d'un coup, je me retrouve à la retraite et j'ai commencé à écrire un livre sur Bousonnens. Je n'ai pas été une minute à me tourner les pouces. C'était un coup de chance formidable. Ensuite, pour Attalen, Granges et Bousonnens, la chance se joint les gens. C'était une production je m'investissais beaucoup plus pour Baradero-Fribourg.

Avez-vous l'intention de l'occasion, d'écrire un nouvel ouvrage sur l'un des villages veveysans?

Oui. Lors du centenaire du lieu des Bousonnens, le régime de St-Martin est dit "Bousonnens, un autre bel habitat". Je travaille dans depuis un an sur cet ouvrage. En général, il faut deux ans. La sortie est prévue en octobre 2019 pour les cinquante ans de la fusion. Je m'efforce à trouver les photos vestiges des différents siècles. Finiront aussi beaucoup de personnes. Je déplace également Le Messenger. Si le Jura fait une fois pour toutes, je n'aurais pas à recommencer pour chaque livre écrit.

Et le titre?

C'est toujours la fin et il y a toujours une légende derrière.

Propos recueillis par Valentin Jurdin

1. ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE

Police communale

Nouvelle organisation

En 2010, la Police cantonale réorganisait son fonctionnement et mettait en place le concept de Police de Proximité. Dès lors, certaines communes ont réduit les effectifs de leur police communale à cause d'une présence plus marquée des agents cantonaux sur leur territoire.

Châtel-St-Denis avait également pris l'option de travailler avec un seul agent, M. Dominique Maillard, et un remplaçant, M. Pierre-Alain Thürler, pour les tâches ponctuelles inhérentes aux communes. Ce service était alors rattaché au Secrétariat général.

Dans le courant 2014, une réflexion fut menée quant à l'organisation de la Police communale, car le système mis en place en 2010 montrait clairement ses limites. Suite à cette réflexion, M. Pierre-Alain Thürler fut engagé comme 2^{ème} agent à 100 % dès le 1^{er} juin 2015. Le Service restait toutefois sous la responsabilité du Secrétariat général.

En 2017, M. Olivier Grangier, Secrétaire Général, proposa au Conseil communal de revoir l'organisation de la Police communale. En effet, ce service, bien que sous la responsabilité du Secrétariat général et œuvrant en excellente collaboration avec ce dernier, fonctionnait de manière autonome et M. Dominique Maillard accomplissait l'essentiel des tâches dévolues à un chef de service. Le Conseil communal décida alors de le nommer Chef du Service de la Police communale avec le grade de Sergent, ceci dès le 1^{er} janvier 2018.

Les tâches de la Police communale restent inchangées et les 2 agents ont comme mission principale de veiller au respect et à la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'au respect des règlements communaux. Pour ce faire, ils assurent une présence essentiellement préventive par des patrouilles mobiles et pédestres en Ville de Chatel-St-Denis ainsi que dans les différents secteurs périphériques. Ces patrouilles sont également assurées régulièrement en soirée et le week-end.

Le respect des règles de circulation routière, notamment en matière de stationnement mais également sur le trafic dit « roulant », occupe une part importante du travail des agents communaux, ceci dans le but de garantir une circulation aussi fluide que possible et une sécurité maximale.

La Police communale souhaite mettre en avant la prévention et procède souvent par avertissement, en privilégiant le dialogue. Toutefois, elle est souvent contrainte de faire recours à la répression, essentiellement en matière de stationnement, secteur qui représente près de 85 % des amendes d'ordres dressées par les agents communaux.

Quelques chiffres et statistiques pour 2018 :

- 1733 amendes d'ordres contre 1768 en 2017
- 4 mises en fourrière contre 5 en 2017
- 48 rapports au Conseil communal
- 6 rapports d'enquête pour les services communaux
- 32 séances et contacts pour des chantiers sur le territoire communal
- 35 séances et contacts pour des manifestations sur le territoire communal

Campagne de prévention

Dans le cadre de sa collaboration avec la Police cantonale, la Police communale participe régulièrement, depuis le début de l'année 2015, aux différentes campagnes de prévention organisées par la Police cantonale, essentiellement en matière de sécurité routière, mais également de prévention des cambriolages ou de vols dans les grandes surfaces.

Lors des actions menées en matière de sécurité routière, la présence de la Police communale est renforcée dans le secteur des écoles lors de la rentrée scolaire. Il s'agit souvent d'une sensibilisation des usagers de la route par la distribution de flyers informatifs ou d'avertissements.

En ce qui concerne la prévention des cambriolages, elle se traduit par une présence renforcée de la Police communale dans les quartiers résidentiels, avec un contrôle de certaines propriétés qui pourraient présenter une faille dans la sécurité et, le cas échéant, contact est pris avec le propriétaire afin de le sensibiliser à cette problématique.

La campagne de prévention contre le vol à l'astuce est principalement entreprise dans le courant du mois de décembre, avec une présence accrue des forces de l'ordre dans les grands magasins et une sensibilisation sur le comportement « à risque » de certains clients. Ces actions sont ponctuellement menées également à d'autres périodes de l'année.

Il arrive également que des actions soient menées conjointement avec la Police cantonale en lien avec ces campagnes de prévention, essentiellement en matière de sécurité routière. En 2017, des présences communes des agents cantonaux et communaux aux abords des écoles ont eu lieu lors de ces campagnes « ReSco » (rentrée scolaire). Les spécificités et compétences de chacune de ces entités mises en commun sont réellement un plus et permettent un travail de terrain efficient. Ces présences communes seront certainement renouvelées à l'avenir, voire même renforcées. Ceci s'inscrit parfaitement dans le cadre de la collaboration entre la Police cantonale et les polices communales.

Collaboration avec la Police Cantonale :

Comme décrit dans les différentes rubriques de ce rapport de gestion, la collaboration avec la Police cantonale devient un élément prépondérant pour les autorités communales et la Police communale. En plus de devenir visible sur le terrain, cette entente se traduit également par des séances régulières, soit tous les 3 mois. Elles réunissent des représentants de la Police cantonale, essentiellement les responsables de la Police de proximité région Sud, ainsi que les autorités communales et la Police communale.

Ces rencontres se tiennent au terme de chaque trimestre et se déroulent sous forme de rapport de situation. La Police cantonale transmet les différents chiffres (statistiques) représentant l'activité policière sur le District de la Veveyse, particulièrement à Châtel-St-Denis. Cela permet aux autorités de prendre connaissance de ce qui occupe les agents cantonaux sur le terrain et de prendre la mesure d'éventuelles situations qui peuvent préoccuper le citoyen.

Les chiffres et informations transmises jusqu'à ce jour par la Police cantonale permettent de tirer un bilan assez rassurant et réjouissant de la situation dans notre Commune. Il faut certes être attentif et vigilant, car notre Commune n'est pas épargnée par une certaine forme de « criminalité ». Toutefois, notre population bénéficie d'un environnement assez sûr et serein.

Ces rencontres sont aussi l'occasion d'échanger sur les différentes interrogations ou les soucis que chaque entité rencontre et permettent de réfléchir conjointement aux solutions. Concrètement, cela peut se traduire par la mise en place d'un effort limité dans le temps sur un secteur déterminé ou une présence policière plus marquée à certains endroits plus « sensibles ».

Radar préventif

Dès le début de l'année 2016, la Police communale de Châtel-St-Denis a fait l'acquisition d'un radar préventif et éducatif. Ce radar affiche la vitesse lors du passage du véhicule et, selon cette dernière, affiche un visage souriant ou non, voire même clignotant en rouge si la vitesse est vraiment trop élevée par rapport à la limitation en vigueur.

Ce radar a un objectif purement préventif et il est destiné à sensibiliser les usagers de la route quant à la vitesse adéquate à laquelle circuler.

Toutes les données concernant les vitesses et le nombre de véhicules sont enregistrées par ce radar. Ceci permet à la Police communale de se rendre compte de la situation prévalant dans certains quartiers de la Commune et, si nécessaire, de prendre les mesures qui s'imposent.

Ce radar est constamment en fonction durant la période d'avril à novembre et est placé dans différents secteurs de la Commune, selon un planning établi par la Police communale. Dans la mesure du possible, l'ensemble des quartiers communaux seront analysés. Toutefois, il est indispensable qu'un certain nombre de critères techniques soient réunis afin que ce radar puisse fonctionner de manière idéale.

Secteurs contrôlés en 2018 :

■ Rte de la Frasse, hauteur N°9, direction Village de Prayoud	30 km/h
■ Rte de Prayoud, hauteur Ch. du Clou, direction Prayoud	50 km/h
■ Rte de la Frasse, entrée lotissement, direction La Frasse	50 km/h
■ Rte de la Frasse, sortie lotissement, direction La Frasse	50 km/h
■ Rte de Prayoud, hauteur N° 119, direction Châtel-St-Denis	30 km/h
■ Rte de Prayoud, hauteur N° 119, direction Semsales	30 km/h
■ Rte de Fruence, hauteur N° 25, direction Châtel-St-Denis	30 km/h
■ Rte de Fruence, hauteur N° 25, direction Fruence	30 km/h
■ Rte du Fruence, Fontaine de la Chapelle, direction Les Paccots	30 km/h

Le radar est généralement installé au même endroit pour une période de 3 à 5 semaines.

Les résultats des différents contrôles effectués sont clairement encourageants et ne mettent pas en lumière de gros problèmes de dépassements de vitesse.

Les statistiques indiquent qu'en moyenne 80 à 90 % des automobilistes respectent la vitesse autorisée. 10 à 20 % des véhicules dépassant la limite le font dans une fourchette entre 1 à 4 km/h. Les vitesses que l'on peut juger hautement excessives (plus de 20 km/h en dessus de la limite) représentent environ 1 %.

En 2018, les contrôles ont plutôt été ciblés dans les secteurs de Prayoud – La Frasse et Fruence, soit des routes de quartier ou les zones 30 km/h.

La Police communale collabore étroitement, dans ce domaine également, avec la Police cantonale. Les statistiques de notre radar préventif lui sont transmises. Les agents communaux reçoivent en retour les résultats des contrôles radar réalisés par la Police cantonale sur notre territoire.

Remplacement du véhicule de service

Après 13 ans de bons et loyaux services, le Bus VW T5 a pris une retraite bien méritée.

Dès lors, pour son remplacement, la Police communale a opté à nouveau pour un véhicule type « fourgon » permettant le transport de matériel volumineux sans nécessairement devoir utiliser une remorque.

La topographie de notre région imposant un véhicule 4x4 pour mener à bien les différentes missions, le choix de continuer avec un véhicule de type VW s'est assez vite imposé. Dès lors, la Police communale a opté pour un VW T6 Transporter 4x4. Le véhicule est en fonction depuis le mois de septembre 2018.

Une société spécialisée s'est ensuite chargée de l'aménagement intérieur du véhicule. Le souhait était de créer un espace de rangement pour le matériel de 1^{ère} intervention et la signalisation nécessaire en tout temps, puis de garder un espace vide pour le chargement de matériel divers.



Remplacement des horodateurs

Dès le début des années 2000, la Commune de Chatel-St-Denis a installé des horodateurs sur les parcs du Grand-Clos et du PSS. Il s'agissait d'appareil de type « Accent » fournis par la Maison Taxomex SA à Lausanne.

Pendant près de 15 ans, ces appareils ont fonctionné parfaitement et ont donné pleine satisfaction. Toutefois, depuis ces deux ou trois dernières années, quelques soucis techniques et des signes de faiblesse sont apparus sur les appareils, nécessitant à plusieurs reprises l'intervention d'un technicien pour la remise en état.

Il est également apparu que ces appareils n'étaient plus développés et vendus depuis plusieurs années et la fourniture de pièces de rechange commençait à ne plus être assurée.

Dès lors, la Police communale a prévu au budget 2018 le remplacement de ces deux appareils. Le choix s'est porté sur le modèle de dernière génération développé par Taxomex SA, soit des appareils de type « SPRITE » offrant de nombreuses possibilités de développement.

Le grand avantage de ces appareils est le fait de pouvoir rajouter plusieurs modules en fonction de l'évolution du type de stationnement ou de son utilisation, comme un lecteur de carte de débit/crédit, une fonction de communication avec un serveur, un clavier au cas où la saisie de numéros de places ou de plaques deviendrait nécessaire, etc...

Au vue de son utilisation actuelle, les modèles livrés sont des modèles « de base ». Aujourd'hui, l'usager doit simplement mettre la monnaie et valider une fois le temps voulu obtenu. Dès lors, les options décrites ci-dessus ne sont pas nécessaires. Elles pourront être rajoutées en temps voulu et si nécessaire.

Il a également été décidé de ne pas installer de moyen de paiement par carte sur ces appareils. A ce jour, les tarifs sur ces deux parcs sont très bas (1h30 gratuit puis 50 cts/heure). Les montants payés excèdent rarement Fr. 3.- ou 4.-. Pour des faibles montants, le paiement par carte n'est pas idéal en engendre trop de frais.

Il est toutefois prévu dans le courant 2019 d'offrir aux usagers une autre alternative à la monnaie pour s'acquitter de leur stationnement. Il s'agit d'une application sur Smartphone permettant de payer le temps effectif de stationnement par une activation au moment du parquage puis une désactivation au moment du départ.



Contrôle des habitants

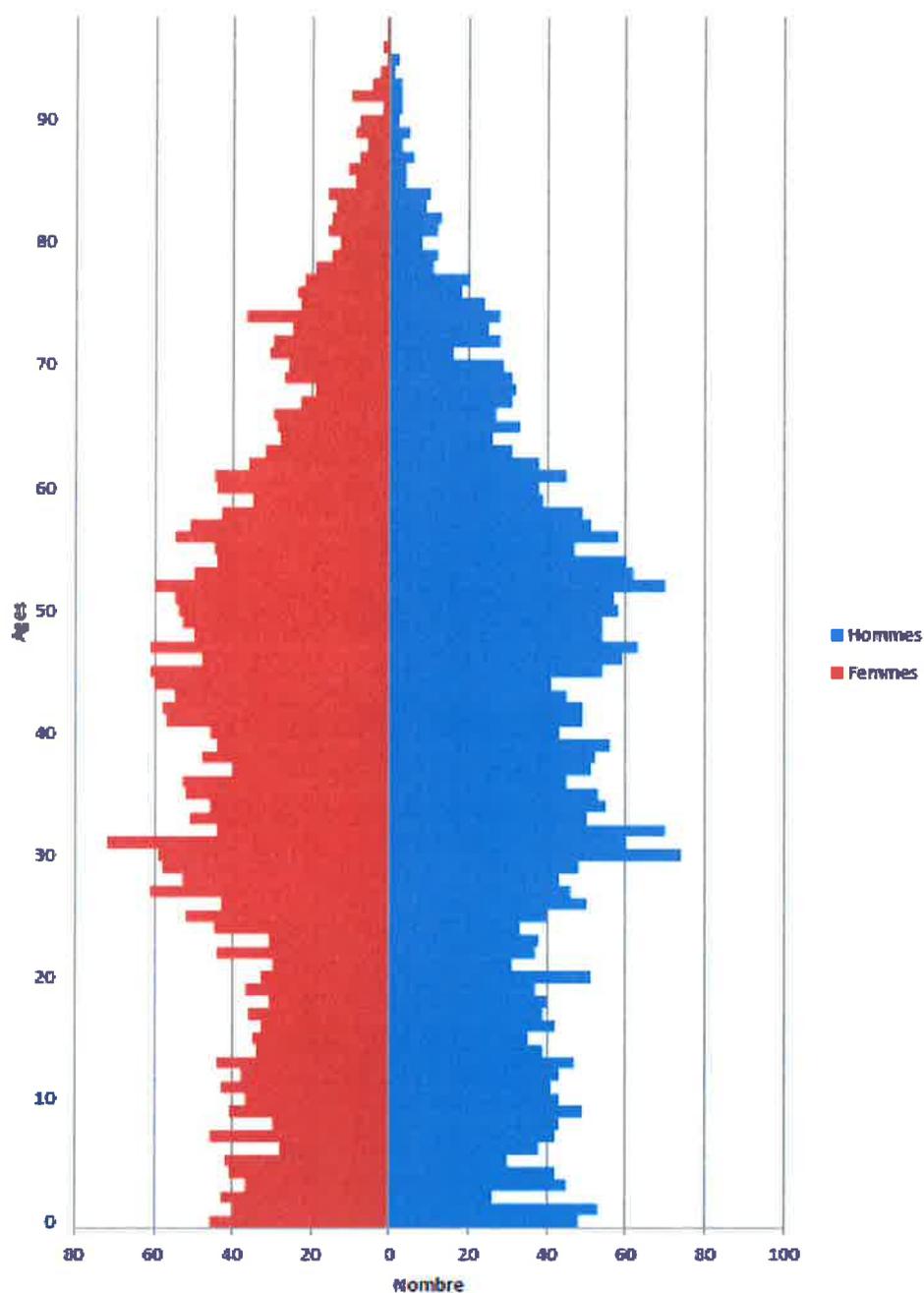
Etat de la population au 31.12.2018

Libellé			Garçons	Filles	Total	%
	Hommes	Femmes	0-15 ans	0-15 ans		
Bourgeois/e	456	494	83	68	1101	15.99
Du canton	584	642	128	114	1468	21.32
Confédéré/e	922	962	239	242	2365	34.34
Bourgeois d'honneur	1	1			2	0.03
Total des Suisses	1963	2099	450	424	4936	71.67
Permis B CE/AELE	199	181	46	46	472	6.85
Permis C CE/AELE	543	435	129	116	1223	17.76
Permis B non CE/AELE	24	38	9	4	75	1.09
Permis C non CE/AELE	64	70	18	29	181	2.63
Total des étrangers établis	830	724	202	195	1951	28.33
Total des permis CE/AELE	1695					
Total des permis non CE/AELE	256					
Total des permis B	547					
Total des permis C	1404					
Total de la population établie	2793	2823	652	619	6887	100
Etrangers établis	830	724	202	195	1951	
En cours	6	7	3	1	17	
F – Admis provisoirement		1			1	
L – Séjour courte durée UE/AELE	23	13	5	2	43	
L – Séjour courte durée hors UE/AELE		1			1	
Divers et autres	12	7	4	3	26	
Total de la population étrangère	871	753	214	201	2039	
Total de la population suisse	1963	2099	450	424	4936	
Total de la population	2834	2852	664	625	6975	
Bourgeois/e	3	5			8	
Du canton	19	34			53	
Confédéré/e	14	14		2	30	
Etranger	1	1			2	
Total de la population en séjour	37	54		2	93	
Total de la population résidente	2871	2906	664	627	7068	

Pyramide des âges

La doyenne de la Commune est née en 1920, il s'agit de Mme Isabelle Maradan. Le doyen, quant à lui, se nomme M. Ake Gustafson et est né en 1923.

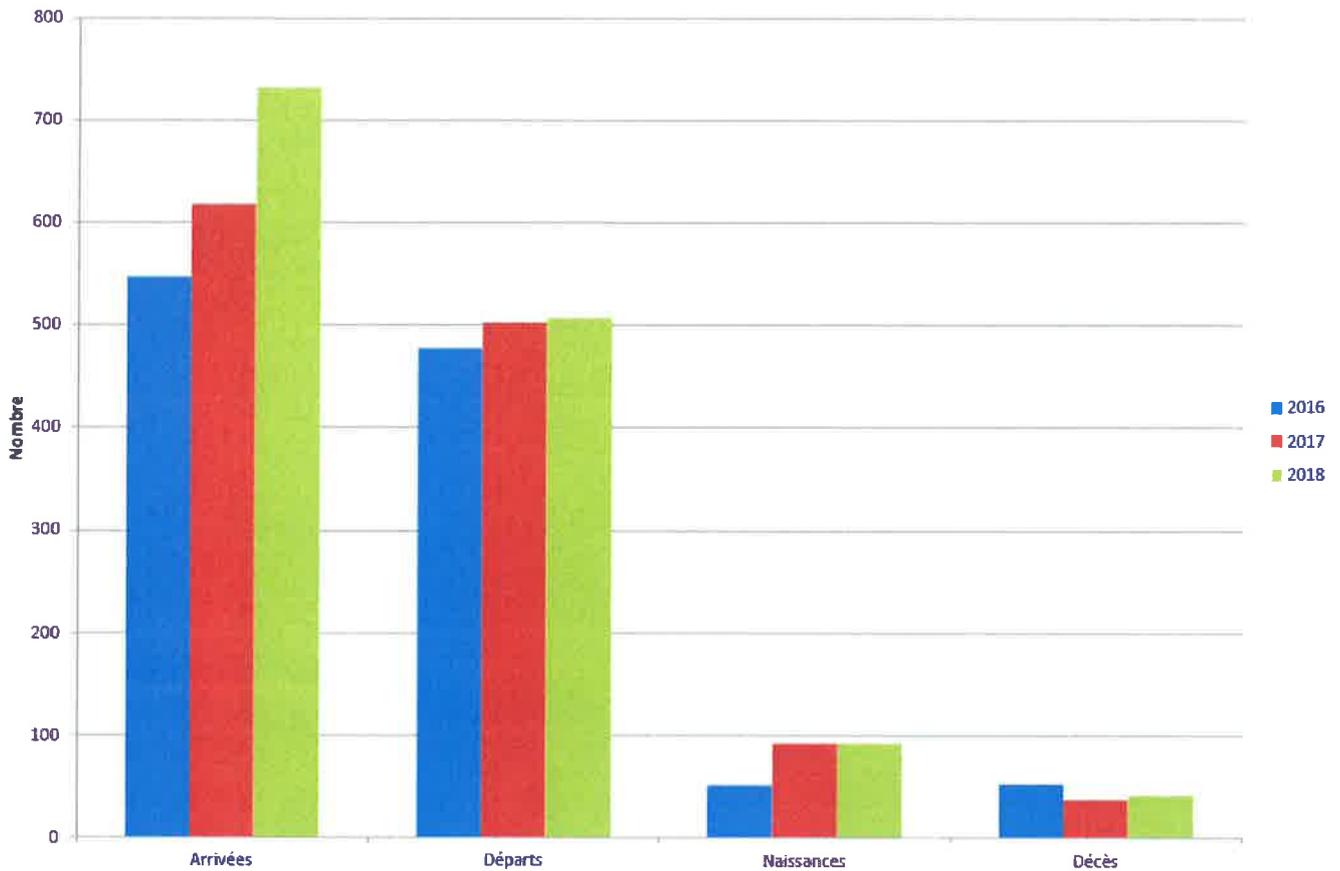
Graphique



Evolution migratoire

Années	2016	2017	2018
Report	6460	6529	6700
Arrivées	548	619	733
Départs	478	503	508
Naissances	51	92	92
Décès	52	37	41
Différence	69	171	276
A reporter	6529	6700	6976

Graphique



Bleu : année 2016 / Rouge : année 2017 / Vert : année 2018

Majorité : accueil des Jeunes Citoyens

En 2018, 72 jeunes châtelois ont atteint leur majorité. A cette occasion, le Conseil communal les invite pour leur expliquer leurs droits civiques. Il est également de coutume que la Présidente ou le Président du Conseil général leur adresse quelques mots.

L'année dernière, le Conseil communal a donc accueilli une vingtaine de participants. Les jeunes ont d'abord pratiqué des activités aux Paccots, notamment une petite virée en vélo électrique, puis ont partagé un repas au restaurant Le Tsalé.



Pyramide des âges - 31.12.2018

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1920	98	1	0	1	0.03	0	0	0		1	0.01	98	1920
1921	97	1	0	1	0.03	0	0	0		1	0.01	97	1921
1922	96	2	0	2	0.06	0	0	0		2	0.03	96	1922
1923	95	1	0	1	0.03	1	1	2	0.06	3	0.04	95	1923
1924	94	3	0	3	0.09	1	0	1	0.03	4	0.06	94	1924
1925	93	4	1	5	0.14	3	0	3	0.09	8	0.11	93	1925
1926	92	9	1	10	0.29	3	0	3	0.09	13	0.19	92	1926
1927	91	2	0	2	0.06	3	0	3	0.09	5	0.07	91	1927
1928	90	8	0	8	0.23	2	0	2	0.06	10	0.14	90	1928
1929	89	9	0	9	0.26	4	1	5	0.14	14	0.20	89	1929
1930	88	5	1	6	0.17	2	1	3	0.09	9	0.13	88	1930
1931	87	7	1	8	0.23	6	0	6	0.17	14	0.20	87	1931
1932	86	11	0	11	0.32	3	1	4	0.11	15	0.22	86	1932
1933	85	7	2	9	0.26	3	1	4	0.11	13	0.19	85	1933
1934	84	16	0	16	0.46	10	0	10	0.29	26	0.37	84	1934
1935	83	12	2	14	0.40	8	1	9	0.26	23	0.33	83	1935
1936	82	14	1	15	0.43	13	0	13	0.37	28	0.40	82	1936
1937	81	15	1	16	0.46	9	3	12	0.34	28	0.40	81	1937
1938	80	12	1	13	0.37	7	1	8	0.23	21	0.30	80	1938
1939	79	14	1	15	0.43	10	2	12	0.34	27	0.39	79	1939
1940	78	17	2	19	0.55	11	0	11	0.31	30	0.43	78	1940
1941	77	22	0	22	0.63	20	0	20	0.57	42	0.60	77	1941
1942	76	23	1	24	0.69	18	0	18	0.51	42	0.60	76	1942
1943	75	21	2	23	0.66	23	1	24	0.69	47	0.67	75	1943
1944	74	35	2	37	1.06	26	2	28	0.80	65	0.93	74	1944
1945	73	23	2	25	0.72	24	1	25	0.71	50	0.72	73	1945
1946	72	29	1	30	0.86	28	0	28	0.80	58	0.83	72	1946
1947	71	29	2	31	0.89	16	0	16	0.46	47	0.67	71	1947
1948	70	26	0	26	0.75	28	1	29	0.83	55	0.79	70	1948
1949	69	27	0	27	0.78	28	3	31	0.89	58	0.83	69	1949
1950	68	19	0	19	0.55	27	5	32	0.91	51	0.73	68	1950
1951	67	21	2	23	0.66	28	3	31	0.89	54	0.77	67	1951
1952	66	27	3	30	0.86	25	2	27	0.77	57	0.82	66	1952
1953	65	28	1	29	0.83	32	1	33	0.94	62	0.89	65	1953
1954	64	27	1	28	0.81	19	7	26	0.74	54	0.77	64	1954
1955	63	29	3	32	0.92	25	6	31	0.89	63	0.90	63	1955
1956	62	29	7	36	1.04	28	10	38	1.09	74	1.06	62	1956
1957	61	34	11	45	1.29	30	15	45	1.29	90	1.29	61	1957
1958	60	35	9	44	1.27	26	12	38	1.09	82	1.18	60	1958
1959	59	31	4	35	1.01	27	12	39	1.11	74	1.06	59	1959
1960	58	34	9	43	1.24	28	21	49	1.40	92	1.32	58	1960
1961	57	42	9	51	1.47	36	15	51	1.46	102	1.46	57	1961
1962	56	42	13	55	1.58	37	21	58	1.66	113	1.62	56	1962
1963	55	34	11	45	1.29	33	14	47	1.34	92	1.32	55	1963
1964	54	33	11	44	1.27	43	17	60	1.72	104	1.49	54	1964
1965	53	32	18	50	1.44	43	19	62	1.77	112	1.61	53	1965
1966	52	48	12	60	1.73	47	23	70	2.00	130	1.86	52	1966

Pyramide des âges - 31.12.2018

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1967	51	47	8	55	1.58	40	17	57	1.63	112	1.61	51	1967
1968	50	37	17	54	1.55	35	23	58	1.66	112	1.61	50	1968
1969	49	34	19	53	1.52	40	14	54	1.54	107	1.53	49	1969
1970	48	35	15	50	1.44	39	15	54	1.54	104	1.49	48	1970
1971	47	47	14	61	1.75	45	18	63	1.80	124	1.78	47	1971
1972	46	27	21	48	1.38	30	29	59	1.69	107	1.53	46	1972
1973	45	45	16	61	1.75	36	18	54	1.54	115	1.65	45	1973
1974	44	36	24	60	1.73	21	20	41	1.17	101	1.45	44	1974
1975	43	31	24	55	1.58	28	17	45	1.29	100	1.43	43	1975
1976	42	39	19	58	1.67	25	24	49	1.40	107	1.53	42	1976
1977	41	28	29	57	1.64	30	19	49	1.40	106	1.52	41	1977
1978	40	28	18	46	1.32	26	17	43	1.23	89	1.28	40	1978
1979	39	25	19	44	1.27	27	29	56	1.60	100	1.43	39	1979
1980	38	33	15	48	1.38	24	28	52	1.49	100	1.43	38	1980
1981	37	26	14	40	1.15	28	23	51	1.46	91	1.30	37	1981
1982	36	25	28	53	1.52	21	24	45	1.29	98	1.41	36	1982
1983	35	25	27	52	1.50	31	22	53	1.52	105	1.51	35	1983
1984	34	24	22	46	1.32	27	28	55	1.57	101	1.45	34	1984
1985	33	30	21	51	1.47	22	28	50	1.43	101	1.45	33	1985
1986	32	27	17	44	1.27	44	26	70	2.00	114	1.63	32	1986
1987	31	41	31	72	2.07	36	24	60	1.72	132	1.89	31	1987
1988	30	40	19	59	1.70	51	23	74	2.12	133	1.91	30	1988
1989	29	34	24	58	1.67	35	13	48	1.37	106	1.52	29	1989
1990	28	38	15	53	1.52	25	18	43	1.23	96	1.38	28	1990
1991	27	39	22	61	1.75	30	16	46	1.32	107	1.53	27	1991
1992	26	36	7	43	1.24	36	14	50	1.43	93	1.33	26	1992
1993	25	38	14	52	1.50	25	15	40	1.14	92	1.32	25	1993
1994	24	37	8	45	1.29	22	11	33	0.94	78	1.12	24	1994
1995	23	25	6	31	0.89	26	12	38	1.09	69	0.99	23	1995
1996	22	27	17	44	1.27	26	11	37	1.06	81	1.16	22	1996
1997	21	20	10	30	0.86	25	6	31	0.89	61	0.87	21	1997
1998	20	28	5	33	0.95	39	12	51	1.46	84	1.20	20	1998
1999	19	28	9	37	1.06	27	10	37	1.06	74	1.06	19	1999
2000	18	24	7	31	0.89	31	9	40	1.14	71	1.02	18	2000
2001	17	25	11	36	1.04	33	6	39	1.11	75	1.08	17	2001
2002	16	20	13	33	0.95	33	9	42	1.20	75	1.08	16	2002
2003	15	25	10	35	1.01	27	8	35	1.00	70	1.00	15	2003
2004	14	22	12	34	0.98	25	14	39	1.11	73	1.05	14	2004
2005	13	38	6	44	1.27	31	16	47	1.34	91	1.30	13	2005
2006	12	26	12	38	1.09	35	8	43	1.23	81	1.16	12	2006
2007	11	32	11	43	1.24	29	12	41	1.17	84	1.20	11	2007
2008	10	27	10	37	1.06	28	15	43	1.23	80	1.15	10	2008
2009	9	29	12	41	1.18	33	16	49	1.40	90	1.29	9	2009
2010	8	18	12	30	0.86	23	20	43	1.23	73	1.05	8	2010
2011	7	32	14	46	1.32	30	12	42	1.20	88	1.26	7	2011
2012	6	19	9	28	0.81	28	10	38	1.09	66	0.95	6	2012
2013	5	28	14	42	1.21	20	10	30	0.86	72	1.03	5	2013

Pyramide des âges - 31.12.2018

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
2014	4	22	19	41	1.18	29	13	42	1.20	83	1.19	4	2014
2015	3	23	14	37	1.06	33	12	45	1.29	82	1.18	3	2015
2016	2	24	19	43	1.24	15	11	26	0.74	69	0.99	2	2016
2017	1	28	12	40	1.15	35	18	53	1.52	93	1.33	1	2017
2018	0	31	15	46	1.32	29	19	48	1.37	94	1.35	0	2018
Total		2523	954	3477	100.00	2413	1085	3498	100.00	6975	100.00		
Âge moyen		42.3	33.2	39.8		40.0	34.9	38.4		39.1			

Service du feu

L'année 2018 fut une année intense en formations et en réflexions sur le futur du District ainsi que l'avenir d'un Corps de sapeurs-pompiers de milice. Nombreuses demandes ont été honorées par les Conseils communaux de Châtel-St-Denis et de Remaufens ainsi que par l'Ecab. Différents changements sont ainsi intervenus, notamment :

- Achat d'un module inondation adapté pour le véhicule Ecab ;
- Renouvellement de 14 appareils de protection respiratoire ;
- Renouvellement du matériel complet de désincarcération Holmatro ;
- Renouvellement du matériel complet d'obturation ;
- Livraison du véhicule défense hydrocarbure Hydrocaroule ;
- Mise en place d'un concept pour le matériel de protection respiratoire, remerciements au Lt Philippe Rayroud ;
- Mise sur pied du 6^{ème} cours machiniste-Veveyse par la fédération du District de la Veveyse, remerciements au Cap Morgan Grandjean ;
- Mise en place du 65^{ème} tube à clé Sybox, remerciements au Cap Bertrand Vienne ;
- Inventaire complet du matériel EPI du CSPI, remerciements au Plt Patrick Berthoud.

Activités et exercices

- 1 séance d'officiers ;
- 4 Etat-major ;
- Exercice d'automne de nuit dans la région des Pueys ;
- 2 exercices pour les chauffeurs machinistes ;
- 1 exercice pour spécialistes U400/Bronto ;
- 6 cours de cadres et 6 exercices de protection respiratoire dont deux soirées au centre de formation de Châtillon en compagnie du médecin du Corps, le Dr Simon Cottet ;
- 4 cours de cadres et 4 exercices obligatoires ;
- 6 exercices pour les services de piquet dont la majorité imposée ;
- 1 exercice sur les véhicules à carburant alternatif ;
- 1 exercice sanitaire ;
- 1 exercice pour nouveaux chauffeurs CR ;
- 1 exercice machiniste MP type 2 ;
- 1 exercice en collaboration avec la Station de Secours ;
- 1 exercice en collaboration avec le CSPI Basse-Veveyse ;
- 2 exercices désincarcération et véhicules à carburant alternatif en collaboration avec les Ambulances du Sud fribourgeois ;
- Evacuation de la Crèche Les Pitchounes ;
- 16 contrôles de manifestations et séances d'informations aux entreprises ;
- 12 séances diverses avec l'ECAB et les centres de renfort ;
- Semaine thématique avec les élèves du CO de la Veveyse ;
- 2 après-midis Passeport vacances ;
- 12 visites de la caserne ;
- 6 invitations de fin d'année pour différents rapports de nos partenaires et autres services du feu ;
- Merci à l'équipe du Téléthon pour son engagement, ce qui a permis de récolter la somme d'environ Fr. 4'000.-.

Sinistres et interventions

En 2018, le corps des sapeurs-pompiers et Centre de renfort de Châtel-St-Denis a répondu à 91 appels contre 67 en 2017, 75 en 2016, 113 en 2015, 96 en 2014, 97 en 2013, 115 en 2012, (86 en 2011, 108 en 2010, 71 en 2009, 69 en 2008, 91 en 2007, 83 en 2006, 102 en 2005 et 90 en 2004).

Sur les 91 interventions, représentant 1'521 heures soldées, 63 concernaient les communes de Châtel-St-Denis et Remaufens, 21 pour le renfort du district, 6 pour l'autoroute et finalement 1 renfort sur le canton de Vaud ou dans d'autres districts.

59 % de ces interventions se sont passées durant la semaine en journée, 7 % pendant la nuit en semaine et 34 % se sont déroulées pendant le week-end.

De ce fait, on peut considérer que le nombre d'interventions en général de ces deux dernières années diminuent quelque peu.

Les alarmes en journée représentent la plus grande proportion alors que notre force de frappe au niveau des effectifs diminue.

Statistiques des interventions 2018, plus précisément

Elles sont réparties comme suit :

Pour les 36 engagements « feu »

- 11 alarmes automatiques incendies, 6 en 2017
- 11 feux de bâtiments et cheminées, 7 en 2017
- 5 feux de véhicules, 8 en 2017
- 9 interventions diverses

Pour le reste des 55 engagements :

- 5 inondations, 14 en 2017
- 6 secours routiers et désincarcérations, 0 en 2017
- 24 hydrocarbures, 15 en 2017
- 20 interventions diverses, 11 en 2017

Pour cette année, on constate une légère augmentation des interventions.

Statistiques des heures 2018

Au niveau des heures que nous avons effectuées, les statistiques sont les suivantes :

- 1'039 jours de piquets soldés
- 1'463 heures d'exercices de piquet
- 878 heures d'exercices de protection respiratoire
- 1'366 heures de cours de cadres et exercices courants
- 428 heures de cours chauffeurs et formation de base
- 269 heures de conduite service de piquet
- 157 heures de cours sanitaire

Les interventions importantes 2018

- 22 mars Feu d'appartement, Châtel-St-Denis
- 16 juin Feu d'habitation, Les Paccots
- 27 juin Feu à la Scierie Despont, Bulle
- 2 août Feu de combles, Remaufens
- 4 septembre Désincarcération, Châtel-St-Denis
- 30 novembre Feu d'appartement, Semsales

Cours cantonaux et fédéraux

- Cours pour nouveaux incorporés, 2 jours à Châtillon, 1 instructeur du Corps. Participants : sapeurs Marie Sgrillo, Julie Blanc, Pascal Tabara, Benoît Granger, Julie Perler, Antoine Borges, Caroline Mégroz, Eric Meyer, Darko Gocevski et Eva Novakova.
- Cours pour nouveaux porteurs de protection respiratoire, 2 jours à Châtillon. Trois instructeurs du Corps. Participants : sapeurs Robin Pilloud, Quentin Cardinaux, Carine Ivanov et Mathieu Pauchard.
- Cours pour chef de groupe, 4 jours à Châtillon. Deux instructeurs du Corps. Participants : sapeurs Fabien Tinguely, Jérôme Tâche, Walter Matado et Florian Colliard.
- Cours pour chef de groupe protection respiratoire, 3 jours à Châtillon. Un instructeur du Corps. Participants : Cpl Xavier Thonney, Mairon Javois Richardson et Lionel Pilloud.
- Module 202 Formation, 4 jours à Châtillon. Participants : Cpl Henri Maillard, Patrice Duding, Gilles Pache et Lionel Pilloud.
- Cours machiniste Veveyse, 1 jour à Châtel-St-Denis. Cdt du cours Cap Morgan Grandjean. Quatre instructeurs du Corps. Participants : Lt Nicolas Oppliger, Cpl Lionel Pilloud, Patrice Duding, Jessica Guillaume, sapeurs Franck Savoy, Quentin Cardinaux, Carine Ivanov, Awad Maged, Robin Pilloud, Vassili Genoud et Julie Blanc.
- Cours de perfectionnement pour chef d'intervention, 1 jour à Châtillon. 1 instructeur du Corps. Participants : Cap Bertrand Vienne, Raoul Genoud, Plt Nicolas Liaudat et Lt Vincent Genoud.
- Cours pour officier protection respiratoire, 2 jours à Châtillon. 1 instructeur du Corps. Participants : Lt Silvain Andreae, Roland Genoud et Nicolas Oppliger.
- Cours de perfectionnement pour officiers centre de renfort, 1 jour à Châtillon : Maj Julien Rey, Cap Bertrand Vienne et Raoul Genoud, Lt Christoph Mota, Alexandre von Büren et Vincent Genoud.
- Module 4 chef d'intervention, 4 jours à Châtillon, 1 instructeur du Corps. Participants : Lt Mathieu Chappot, Silvain Andreae et Alexandre von Büren.
- Cours de perfectionnement pour instructeurs à Châtillon, 5 instructeurs du Corps. Cap Raoul Genoud, Cap Philippe Rayroud, Cap Mathieu Chappot, Cap Nicolas Ghiringhelli et Maj Julien Rey.
- Cours pour préposé EPIaC, 3 jours Châtel-St-Denis. Participants : Plt Patrick Berthoud, Lt Julien Tinguely et Elodie Perrin.
- Cours Antichute-EPIaC, 2 jours à Châtillon. Participants : Lt Mathieu Chappot et Julien Tinguely.
- Cours FSSP, sécurité chez les sapeurs-pompiers, 1 jour à Châtel-St-Denis. Maj Julien Rey, Cap Raoul Genoud, Plt Nicolas Liaudat et Julien Cottet.
- Cours FSSP, échelle automobile, 2 jours dans le Bas-Valais. Plt Patrick Berthoud, Lt Roland Genoud, Mathieu Chappot et Silvain Andreae
- Cours de perfectionnement pour formateur, 1 jour à Châtillon. Lt Julien Tinguely
- Cours FSSP, véhicules à carburants alternatifs, 2 jours à Balsthal. Maj Julien Rey, Cap Bertrand Vienne.
- Cours BLS-AED, 1 demi jour à Châtel-St-Denis. 21 participants du Corps.
- Le Lt Nicolas Ghiringhelli a incorporé le Corps des instructeurs fribourgeois, une force supplémentaire pour l'instruction.
- Le Lt Mathieu Chappot est nommé responsable de l'instruction du Corps dès le 1^{er} janvier 2019.

Nominations et promotions

Avec l'accord et sur proposition de l'état-major, sont nommés avec effet au 1^{er} janvier 2019 au grade de Caporal / sous-officier :

Walter Matado, Fabien Tinguely, Jérôme Tâche et Florian Colliard

Avec l'accord et sur proposition de l'état-major, est nommé avec effet au 1^{er} janvier 2019 au grade honorifique de Sergent :

Cpl Aurélie Chevalley

Avec l'accord et sur proposition de l'état-major, sont nommés avec effet au 1^{er} janvier 2019 au grade honorifique de Premier-Lieutenant :

Lt Vincent Genoud, Lt Philippe Rayroud et Lt Thomas Cantin

Démissions

- Le Capitaine Raoul Genoud, membre du Centre de renfort, 26 ans de service ;
- Le Premier-lieutenant Julien Genoud, membre du Centre de renfort, 21 ans de service ;
- Le Premier-Lieutenant Julien Cottet, membre du Centre de renfort, 15 ans de service ;
- Le Lieutenant Nicolas Perrin, membre du Centre de renfort, 13 ans de service ;
- Le Lieutenant Christoph Mota, membre du Centre de renfort, 11 ans de service ;
- Le Sergent Dominique Perroud, membre du Centre de renfort, 17 ans de service ;
- Le Sapeur Loïc Michel, membre du Centre de renfort, 10 ans de service.

Un tout grand merci pour toutes ces années vouées à la collectivité publique, meilleurs vœux aux retraités et bon vent aux 6 autres personnes qui ont quitté le corps local et Centre de renfort pour cause de changement de commune ou pour raisons professionnelles ou personnelles.

L'effectif au 1^{er} janvier 2019, pour Châtel-St-Denis et Remaufens, est de 93 sapeurs-pompiers, dont 11 dames.



Instruction publique**Règlement scolaire communal**

Suite au changement de Loi sur la scolarité obligatoire intervenu le 1^{er} août 2015 et à son Règlement d'exécution mis en application une année plus tard, un nouveau Règlement scolaire communal a été élaboré tenant compte de la nouvelle législation. Ce dernier est entré en vigueur au 1^{er} août 2018.

Conseil des parents

Pour répondre à la Loi scolaire, la Commune a mis en place un Conseil des parents, lequel s'est constitué le 24 septembre 2018.

Le Conseil des parents sert à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude. Le Conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Le Conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle.

Liste des membres :

Nom et prénom	Rôle	Tél.	Mail
Morier Cécile	Présidente	079 631 64 30	karpette23@hotmail.fr
Schwab Samuel	Vice-Président	078 800 11 00	samuelschwab911@gmail.com
Muller Claire	Secrétaire	077 441 75 82	claireberbain@gmail.com
Berthoud Muriel	Membre	079 302 44 05	institut.aloe@bluewin.ch
Demierre Marion	Membre	079 712 12 63	marion.petetin@gmail.com
Streit Fanny	Membre	078 788 97 09	fanny_t85@hotmail.com
Philipona Virginie	Enseignante	079 294 15 20	virginie.philipona@fr.educanet2.ch
Seydoux Raphaël	Enseignant	079 407 88 75	raphael.seydoux@fr.educanet2.ch

Genoud Christine	Conseillère communale	079 245 50 83	christine.genoud@chatel-st-denis.ch
Devaud Francine	Responsable d'établissement	021 948 23 58	direction.ep.chatel-st-denis@fr.educanet2.ch
Veri Florence	Cheffe du Service des écoles	021 948 22 09	florence.veri@chatel-st-denis.ch

Elèves et enseignants

Effectifs des classes prévus pour la rentrée 2018/2019 (état au 22 juin 2018)

CLASSES	TITULAIRES	F	G	TOTAL	LIEU
1 ^{ère} /2 ^{ème} HarmoS	Büchler Deborah Colliard Stéphanie Tâche S./Gloor V. Youmbi L./Brülhart M. Souag W./Genoud A. Armand Hayet «dont 1 intégration 1H» Borne Emilie Bossel Laurie	1H / 2H 5 / 4 6 / 5 5 / 6 5 / 4 5 / 4 5 / 4 5 / 4 5 / 4 5 / 4 5 / 5	1H / 2H 6 / 4 3 / 4 4 / 4 6 / 6 5 / 4 6 / 5 5 / 4 6 / 4	1H + 2H = Total 11 + 8 = 19 9 + 9 = 18 9 + 10 = 19 11 + 10 = 21 10 + 8 = 18 11 + 9 = 20 10 + 8 = 18 11 + 9 = 20	Les Misets Lussy Lussy La Châteloise Les Misets Les Misets La Châteloise La Châteloise
3 ^{ème} HarmoS	Gadiaga A./Perroud S. « dont 1 intégration » Uldry A./Philipona V. Pétremand L./Gloor V.	10 10 11	13 13 11	23 23 22	Le Bourg Les Misets Les Misets
4 ^{ème} HarmoS	Brülhart Aurélie Richoz L./Jordan A. Maillard F./Almeida E. Bunjaku-Fazliu Blerta « dont 1 intégration »	8 10 10 8	11 8 8 12	17 18 18 20	Le Bourg Le Bourg Le Bourg Le Bourg
5 ^{ème} HarmoS	Aeby Chr./Tinguely C. Grangier Fragnière A./ JeanRichard I. Guillod A./Avella C. Braillard P./Tâche F. « dont 1 intégration »	8 9 8 8	11 11 12 12	19 20 20 20	Lussy Lussy Lussy Le Bourg
6 ^{ème} HarmoS	Bourquenoud M./ Colliard E. « dont 1 intégration » Castella M./Remy A. « dont 1 intégration » Demierre Delphine Mottier Thibault « dont 1 intégration »	15 13 10 10	9 10 12 13	24 23 22 23	Le Bourg Ancien-Bourg La Châteloise La Châteloise
7 ^{ème} HarmoS	Bergmann D./ Almeida E. Seydoux Raphaël Golay Romane Meyer Laura	11 12 11 11	9 8 9 9	20 20 20 20	Lussy Le Bourg La Châteloise La Châteloise
8 ^{ème} HarmoS	Progin M./Almeida E. Emonet G./Tena F. « dont 2 intégrations » Genoud Nicolas « dont 1 intégration » Perroud A./Perroud A.	9 9 9 9 9	8 14 12 9	17 23 21 18	Lussy Ancien-Bourg Bourg Lussy

Répartition

Pour l'année scolaire 2018/2019, le cercle scolaire de Châtel-St-Denis compte 8 classes mixtes 1^{ère}/2^{ème} HarmoS (enfantine), dont 3 dans le bâtiment scolaire des Misets, 3 à La Châteloise et 2 au Lussy. A la rentrée scolaire, ces classes comprenaient 153 élèves au total, à savoir 85 en 1^{ère} année (dont 1 en concept « intégration* ») et 71 en 2^{ème} année.

Les degrés de 3^{ème} à 8^{ème} HarmoS sont répartis en 23 classes (3 x 3H, 4 x 4H, 4 x 5H, 4 x 6H, 4 x 7H, 4 x 8H), pour un total de 471 élèves à la rentrée scolaire 2018/2019, dont 10 en concept « intégration* ». Elles sont situées dans les bâtiments scolaires des Misets, du Bourg, de l'Ancien-Bourg, du Lussy et à La Châteloise.

** Un élève en « intégration » bénéficie d'une mesure d'aide renforcée et compte pour 3 élèves dans les effectifs. Les critères d'analyse pour l'attribution de cette prestation dépendent du Service de l'enseignement spécialisé et découlent d'un bilan psychologique ou psychopédiatrique. C'est une mesure d'aide renforcée de pédagogie spécialisée accordée à un élève intégré en classe ordinaire. Cette mesure est décidée et réévaluée régulièrement par une cellule cantonale d'évaluation.*

Les 31 classes sont confiées à 46 enseignants, dont 38 femmes et 8 hommes. 6 enseignantes se répartissent les cours d'activités créatrices.

Soutien ECSI, appuis et cours de français pour les élèves de langue étrangère

Mme Elodie Progin et M. Christophe Colliard fonctionnent comme ECSI, c'est-à-dire enseignant de classe de soutien itinérant. Un ECSI est un enseignant qui a suivi une formation spécialisée afin de mieux aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage. L'ECSI travaille parfois dans la classe avec l'enfant et quelques autres élèves ou alors il travaille seul avec l'enfant.

Mme Francine Dévaud organise les cours d'appui et de langues, lesquels sont donnés dans le cadre de l'horaire scolaire. Pour l'année scolaire 2018-2019, 29 unités (1 unité = 50 minutes) hebdomadaires ont été attribuées à notre cercle scolaire et sont prises en charge par le Canton.

Elles sont réparties comme suit :

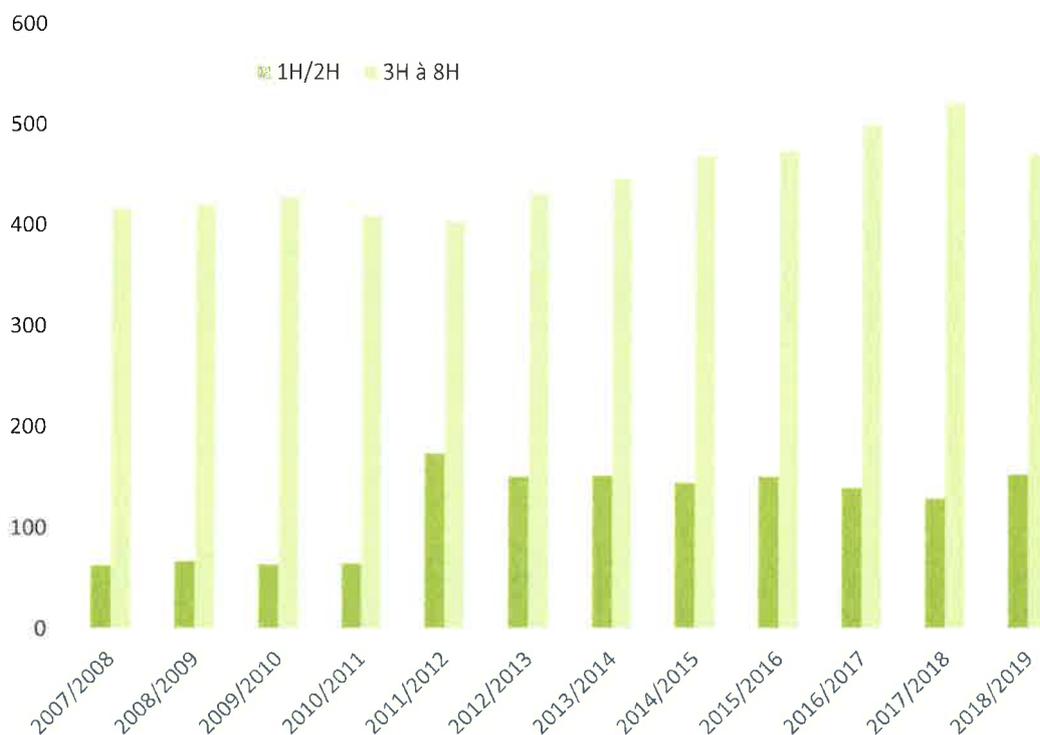
- 11 unités d'appui pour des élèves ayant des difficultés en français ou en maths (mais pas suffisamment pour être suivis par un ECSI) ou pour des appuis-classes.

Ces cours sont dispensés par Mmes Fabienne Huwiler, Florence Tâche et Anne Genoud.

- 18 unités de cours FLS (français pour les élèves de langue étrangère), dispensées par Mmes Fabienne Huwiler, Florence Tâche, Anne Genoud et Patricia Delmatti.

Evolution des effectifs

Année scolaire	Classes 3H à 8H	Classes 1H/2H	Total
2007/2008	417	63	480
2008/2009	421	67	488
2009/2010	429	64	493
2010/2011	410	65	475
2011/2012	404	174	578
2012/2013	433	151	584
2013/2014	447	152	599
2014/2015	470	145	615
2015/2016	474	151	625
2016/2017	500	140	640
2017/2018	522	129	651
2018/2019	471	153	624



Corps enseignant : départs, arrivées et mutations

Les enseignantes suivantes ont choisi de quitter notre cercle scolaire :

- Mme Claire Dorsaz, 3H-4H, à temps complet
- Mme Marine Spalletta, 5H-6H, qui travaillait en duo avec Mme Patricia Braillard
- Mme Annick Yerly, ECSI

Mmes Irène Genoud et Marylise Monnard ont tiré leur révérence. Après respectivement 42 et 41 années d'enseignement, elles profitent d'une retraite bien méritée. Le Conseil communal les remercie d'avoir consacré leur carrière à l'instruction des enfants châtelais, avec une conscience professionnelle et un investissement personnel remarquables.

Pour l'ouverture de deux classes 1H-2H à La Châteloise, Mmes Emilie Borne et Laurie Bossel ont été engagées à temps complet.

Mme Elisabeth Almeida a été engagée pour succéder à Mme Marylise Monnard, en duo pédagogique à mi-temps avec Mme Fabienne Maillard, en 4H.

Les rocadés suivantes ont eu lieu à l'interne pour la rentrée scolaire 2018-2019 :

- Mme Florence Tâche a succédé à Mme Marine Spalletta pour travailler en duo pédagogique à 6/28 avec Mme Patricia Braillard, en 5H.
- Suite à son congé maternité, Mme Wassila Souag a souhaité réduire son taux d'activité à 24/28. Mme Anne Genoud assure 4 unités dans ce duo pédagogique, en 1H-2H.
- Egalement devenues mamans, Mmes Emilie Colliard et Monia Bourquenoud ont chacune réduit leur taux d'activité à 50 % et travaillent en duo pédagogique en 6H.

Les 2 unités de décharge hebdomadaires dont bénéficient les enseignants dès leur 50^{ème} anniversaire sont assurées par les personnes suivantes pour l'année scolaire 2018-2019 :

- Classe de M. André Perroud : Mme Adrienne Perroud
- Classe de M. Denis Bergmann : Mme Elisabeth Almeida
- Classe de M. Marcel Progin : Mme Elisabeth Almeida

Activités sportives et culturelles

Les élèves 2H à 6H ont profité de quatre demi-journées de ski aux Paccots. Les classes de 7H et de 8H sont allées skier deux journées entières à Rathvel. Les déplacements ont été organisés avec les TPF.

Les élèves ont eu la joie d'assister à un spectacle organisé par l'Association Les Cultur@iles, à l'Univers@lle :

- Classes de 1H à 4H : Ecole des magiciens, le 25 février 2018
- Classes de 5H à 8H : théâtre d'ombre-danse Die Mobilés, le 23 mars 2018

Le corps enseignant a organisé la manifestation « Ecole Buissonnière », les vendredi 29 et samedi 30 juin 2018. Ce nouveau concept a été imaginé pour remplacer le spectacle scolaire organisé tous les 7 ans. Notre cercle scolaire comprend toujours plus d'enfants, devenus trop nombreux pour un seul spectacle. Ainsi, chaque élève a pu participer très activement à la réalisation d'un spectacle ou d'une animation. Les parents ont eu le privilège d'assister à ces représentations et animations de grande qualité sur différents sites, tels que la cour de l'école des Misets, La Châteloise, l'Univers@lle et la Halle triple. Tout cela a été rendu possible grâce à un travail intense fourni par le Comité d'organisation, l'ensemble des enseignants et de leurs élèves, et la collaboration des différents services communaux (Accueil extrascolaire et les services de police, des bâtiments et de voirie). Le résultat fut magnifique et l'enthousiasme unanime de la population a récompensé les efforts déployés de toute part pour la réussite de cet événement exceptionnel.

La Fête de fin d'année scolaire 2017/2018 a eu lieu le dernier jour d'école, soit le vendredi 6 juillet 2018, au stade du Lussy. Des joutes sportives ont occupé les enfants durant la matinée. Après le pique-nique de midi, ils ont profité d'une disco en plein air.

La sortie au cirque Knie a eu lieu le mardi après-midi 25 septembre 2018 avec les élèves des 4 classes de 6^{ème} HarmoS, soit un total de 87 élèves et 8 accompagnants. Les déplacements se sont faits en train.

Une semaine « Pomme-récré » a été organisée à l'automne 2018. Les élèves ont gracieusement reçu une pomme à chaque récréation du matin. Cette action de prévention santé a été prise en charge par la Commune. Le coût s'est élevé à Fr. 874.-.

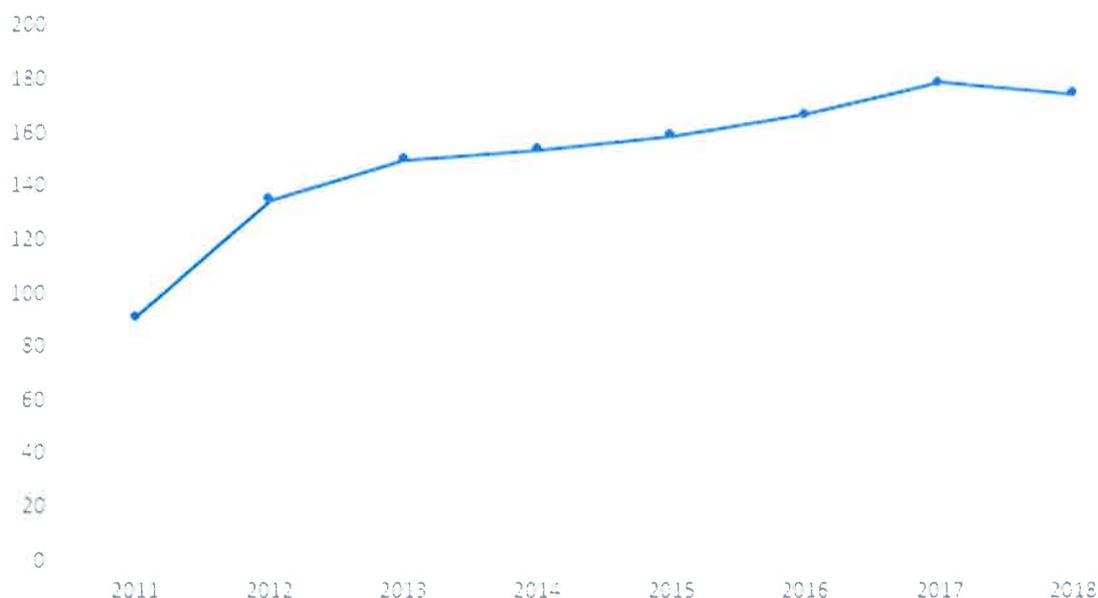
Les élèves de 2H à 8H ont eu droit à deux sorties d'une demi-journée à la patinoire. Les déplacements ont été assurés par des parents volontaires. Le Conseil communal les en remercie vivement.

Selon la tradition en place depuis de nombreuses années, durant la semaine précédant les vacances de Noël, une sortie au cinéma Sirius a été organisée pour chaque classe de 1H-2H à 8H.

Accueil extrascolaire

Le Service d'accueil extrascolaire mis en place à la rentrée scolaire 2011 connaît un grand succès. En 2017 et en 2018, 30 % des écoliers ont fréquenté l'AES.

Nombre d'enfants inscrits à l'Accueil extrascolaire



Fréquentation par plage-horaire

		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	07h00	15	15	20	11
Matinée	07h55	17	3	13	---
Midi	La Châteloise	81	96	72	89
	Lussy	24	26	25	26
Après-midi	13h25	14	21	18	16
Soir	15h10	55	65	50	49

L'accueil principal a lieu à La Châteloise ainsi que dans des locaux de l'Institut St-François de Sales loués par la Commune.

Pour les élèves de l'école du Lussy, un accueil de midi a lieu au foyer de la Halle triple. Les enfants y sont encadrés par Mme Tamara Moncalvo, adjointe de Mme Patricia Liechti, responsable du Service, ainsi que d'une accueillante.

Sur le site principal, les enfants sont encadrés par Mme Patricia Liechti et neuf accueillantes. Depuis les vacances de Carnaval 2018, les repas de midi y sont livrés en liaison froide. Régénérés sur place au moyen d'un four prévu à cet effet, les mets servis aux enfants ont gagné en qualité.

Les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} HarmoS sont accompagnés sur le chemin écoles-AES.

En fonction de leurs revenus, les parents bénéficient d'une subvention communale, ainsi que cantonale pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} HarmoS. Le prix du repas est facturé au prix coûtant se montant à Fr. 8.70. Il ne fait l'objet d'aucun subventionnement.

Depuis l'année scolaire 2013-2014, les élèves fréquentant l'AES peuvent s'inscrire à des cours de musique mis en place dans les locaux de l'Institut St-François de Sales, en partenariat avec l'école Bussardmusicacademy et la Fanfare de Châtel-St-Denis.

La Commune offre les infrastructures (locaux, instruments) ainsi qu'une subvention sur le prix des cours, en fonction des revenus des parents.

Transports scolaires

Différents transports scolaires sont à la disposition des élèves. Les enfants domiciliés aux Paccots empruntent le bus de ligne des TPF, munis d'un abonnement pris en charge par la Commune. Ceux de la Frasse prennent un bus TPF exclusivement réservé aux transports scolaires, lequel a été mis en place sur mandat communal.

73 élèves bénéficient du bus scolaire reliant la Frasse à Châtel-St-Denis. Le coût pour 2018 s'est élevé à Fr. 70'609.-.

73 élèves empruntent le bus qui assure la liaison entre Châtel-St-Denis et Les Paccots. Les abonnements sont pris en charge par la Commune de Châtel-St-Denis. Le coût pour 2018 s'est élevé à Fr. 32'112.-.

La loi scolaire impose à la Commune d'offrir un transport aux élèves de Prayoud, tout comme à ceux de la Frasse et du Nord de la localité, jusqu'à leurs écoles respectives, en raison de la dangerosité du trajet en particulier. La capacité du bus de la Frasse ne permet pas de transporter tous les élèves concernés. De plus, la Commune a le devoir d'assumer le transport des élèves des Paccots. Pour ces deux raisons, une ligne scolaire a été mise en place par les TPF, sur mandat du Conseil communal. Ce bus relie le hameau de Prayoud à l'école du Lussy, via l'école du Bourg et la gare. Pour optimiser ce transport, les élèves de l'école du Lussy dont les trajets à pied depuis leur domicile sont les plus longs se sont vu offrir la possibilité de prendre ce bus. Une liste des rues donnant droit à un abonnement permettant de contrôler l'effectif de ce bus est établie chaque année. Ce transport est mis à disposition des élèves domiciliés à Châtel-St-Denis et à Fruence, à bien plaisir. Seul l'émolument d'établissement de l'abonnement est perçu auprès des parents. Le coût de ce transport, à charge de la Commune, s'est monté à Fr. 72'932.- pour l'année 2018.

Afin d'optimiser le temps de gymnastique passé en salle, un bus TPF emmène les élèves à la Halle triple depuis l'école du Bourg, entre les vacances d'automne et celles de Pâques. Le coût est pris en charge par la Commune. Durant la belle saison, les élèves se déplacent à vélo, selon le concept de Mobilité douce mis en place par la Commune en 2011. Les trajets en bus ont coûté Fr. 9'421.- en 2018. La Mobilité douce (entretien des vélos et défraiement des accompagnants/formateurs) a coûté Fr. 4'026.-.

Toutes les informations nécessaires concernant les transports scolaires sont disponibles sur le site internet communal www.chatel-st-denis.ch.

Médecine scolaire

Durant leur 2^{ème} année HarmoS et en vue de leur entrée en 3H, les enfants doivent subir un examen médical auprès d'un des médecins scolaires officiels, à savoir les Docteurs Xavier Onrubia ou Thierry Guéron, aux frais de la Commune, ou d'un médecin du choix des parents, aux frais de ces derniers.

Une visite médicale est organisée à l'attention des élèves de 7^{ème} HarmoS auprès des médecins scolaires officiels, à la charge de la Commune. En 2018, le coût s'est élevé à Fr. 2'875.50. Dans le cas où des parents refusent cette visite, ils doivent faire suivre l'examen requis auprès d'un médecin de leur choix, à leurs frais.

En 2018, le Réseau Santé et Social de la Veveyse a effectué une audiométrie sur les élèves de 2^{ème} HarmoS et a préparé la visite médicale des classes de 7^{ème} HarmoS. Il a également été sollicité pour le dépistage des poux. Le coût de ces interventions, d'un montant total de Fr. 2'574.15, a été pris en charge par la Commune.

En 2018, le Dr Pauline Rodrigues Rocha, de Vevey, a effectué le dépistage scolaire de la vue sur les élèves de 2^{ème} et 7^{ème} HarmoS. Le coût a été pris en charge par la Commune, à savoir le montant de Fr. 1'276.-.

Le coût des cours d'information sexuelle organisés pour l'année 2018-2019 à l'attention des classes de 2^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème} et 8^{ème} HarmoS s'est élevé à Fr. 4'600.-.

Contrôle dentaire scolaire

Un contrôle dentaire scolaire est organisé à chaque rentrée scolaire pour tous les élèves. Les classes se rendent auprès des cabinets dentaires des Docteurs Suzanne Thoma, Jean-Christophe Butty et Philip Cantin, selon une répartition équitable. En 2018, le coût total des contrôles dentaires, pris en charge par la Commune, s'est élevé à Fr. 15'210.-.

A la suite du contrôle dentaire scolaire, les parents sont avisés des soins qui s'avèrent nécessaires et ont l'obligation de faire soigner leurs enfants.



3. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Association Les Cultur@iles

Au 31 décembre 2018, le comité se composait comme suit :

Président : Christian Sonney
 Administration-Programmation : Chantal Genoud-Brülhart
 Membres : Nicole Jordil, Regula Binggeli, Philippe Chillier, Benoît Genoud, Magali Castella, Didier Leuenberger
 Technique : Pierre-Alain Vannaz



Programme de la saison 2017-2018

<i>Date</i>		<i>Nombre de spectateurs</i>
23 septembre 2017	Souper anniversaire « Meurtres et Mystères »	100
7 octobre 2017	Liane Foly en piano-voix	120
17-18 novembre	« Nous » avec Yann Lambiel et Marc Donnet-Monnet	700
2 décembre 2017	« Une Folie » avec Olivier Lejeune	280
15 décembre 2017	Jean-Luc Lemoine	165
13 janvier 2018	Swiss Comedy Club	177
25 février 2018	L'Ecole des Magiciens + 2 scolaires	350 + 300
10 mars 2018	Frank Truong le Mentaliste	223
24 mars 2018	Die Mobilès, théâtre d'ombres + 2 scolaires	326 + 700
22 avril 2018	Les Acteurs de Bonne Foi de Marivaux + 2 scolaires CO	107 + 700
5 mai 2018	Olivier de Benoist 0/40	342

Lambiel-Donnet-Monnet



Olivier de Benoist



Die Mobilès



Infrastructures sportives

Lors de la matinée du samedi 28 avril 2018, le Conseil communal a présenté aux membres du Conseil général les études menées pour l'ensemble des infrastructures sportives. Cette rencontre a permis à l'exécutif Châtelois d'établir la planification financière sur les 10 prochaines années.

Dans un 1^{er} temps, le Conseil général a accepté, lors de la séance du mercredi 3 octobre 2018, l'acquisition des parcelles situées en zone d'intérêt général (IG) sur le site du Lussy.

Deux crédits d'études concernant la patinoire des Paccots et le stade du Lussy ont été acceptés à l'unanimité lors de la séance des budgets du mercredi 12 décembre 2018.



Buvette et vestiaires du stade du Lussy

SERVICE SOCIAL

Service social

Généralités

En 2018, le Service social communal a traité 144 situations : 82 concernaient une aide financière et 62 une aide personnelle (renseignements, informations et conseils).

Dans le détail, pour l'aide matérielle, il y a eu 25 nouveaux dossiers, 7 réouvertures de dossier et 50 dossiers en cours, tandis que pour l'aide personnelle, il s'agissait de 25 nouveaux dossiers, 12 réouvertures de dossiers et 25 dossiers en cours.

Pour rappel, les deux critères retenus par le Service social pour l'ouverture d'un dossier sont soit l'octroi d'une aide financière, soit un entretien personnalisé dans les locaux du Service. En conséquence, les personnes ayant profité d'échanges téléphoniques avec notre Service ou ayant effectué un bref passage ne sont pas comptabilisées dans nos statistiques.

Dossiers d'aide financière

Au total, ce sont 82 dossiers pour lesquels une aide financière a été attribuée durant l'année 2018. Ce chiffre est identique à celui de l'année 2017. Ces aides concernent aussi bien une avance ponctuelle et unique qu'une assistance régulière totale ou un complément de budget d'aide sociale. Ces 82 dossiers représentent 136 personnes (135 personnes en 2017). Sachant que la population communale dite légale au 31.12.2018 est de 6'975 habitants, la proportion de bénéficiaires de l'aide matérielle représente le **1,95 %** (2 % en 2017) de la population châteloise.

Les catégories retenues, énumérées ci-après dans le tableau, pour l'analyse des dossiers suivis au Service social communal correspondent à celles utilisées pour la facturation trimestrielle au Service de l'Action sociale du canton de Fribourg.

A titre indicatif, nous avons comparé l'évolution des causes d'aide sociale depuis 2013. Nous présentons les chiffres suivants :

Causes d'indigence	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Avance sur chômage (<i>cause 01</i>)	10	11	9	5	5	7
Famille monoparentale - couple divisé (<i>cause 02</i>)	10	7	8	8	9	11
Maladie – accident – hospitalisation (<i>cause 03</i>)	3	6	8	3	4	1
Aide à l'enfance (<i>cause 04</i>)	1	-	-	-	-	-
Placement (<i>cause 08</i>)	-	-	1	1	1	-
Détention – probation (<i>cause 05</i>)	1	-	-	1	1	-
Avance AVS/AI/PC/APG (<i>cause 06</i>)	24	17	20	18	13	20
Revenu insuffisant (<i>cause 07</i>)	23	29	24	33	38	30
Alcoolisme – toxicomanie (<i>cause 09</i>)	-	-	-	1	1	1
Fin droit chômage (<i>cause 17</i>)	14	12	11	14	10	12
TOTAL	86	82	81	84	82	82

Au vu du tableau ci-dessus, nous relevons une diminution de dossiers pour les causes « Maladie – accident - hospitalisation (cause 03) » et « Revenu insuffisant (cause 07) ». Les situations de type « Avance sur chômage (cause 01) », « Famille monoparentale – couple divisé (cause 02) », « Avance AVS/AI/PC/APG (cause 06) et « Fin de droit de chômage (cause 17) subissent cette année une augmentation. Les autres chiffres restent stables par rapport à l'année passée en fonction des différentes catégories de problématiques.

A cela, nous ajoutons que 29 dossiers ont été traités uniquement dans le cadre soit de remboursement de dette, soit de versements rétroactifs.

Durant cette année 2018, le Service social a également organisé la mise en place de mesures d'insertion sociale (MIS) pour 5 bénéficiaires, cela auprès de tiers organisateurs divers tels que Coup d'Pouce, Belle Etoile et IPT.

A titre informatif, 59 dossiers concernent des aides octroyées à des Confédérés et 23 dossiers à des personnes de nationalités étrangères diverses.

Dossiers d'aide personnelle

Dans ce secteur, nous constatons une diminution pour l'année 2018 où nous comptons 62 dossiers, soit 17 de moins qu'en 2017.

Pour mémoire, l'aide personnelle comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil. Concrètement, le Service social offre différentes prestations à la collectivité publique comme par exemple une assistance pour la rédaction de lettres, la lecture du courrier pour des personnes ayant d'importantes difficultés avec la langue française ou encore des personnes âgées ou malvoyante. Le Service social est aussi régulièrement sollicité afin d'aider à compléter des formulaires administratifs souvent compliqués ou spécifiques (demandes de rentes ou de réadaptation AI) ou encore afin d'orienter les citoyens vers des services spécialisés.

Globalement, le Service soutient un bon nombre de personnes dans des démarches de demandes de dons auprès de fondations privées ou de bourses lorsque la loi d'aide sociale ne peut pas être appliquée. Cette année encore, le Service social a été souvent sollicité pour des situations de crise telles que conflit familial, séparation ou divorce.

Dossiers d'assistance administrative (SPOMI)

Dans le cadre de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et de la loi sur la nationalité suisse (LN), le Service de la Population et des Migrants (SPOMI) demande une attestation d'aide ou de non-aide au service social de la commune de résidence des personnes qui sollicitent le renouvellement des permis de séjours de type B ou C ou en cas de demande de naturalisation.

Pour cette année 2018, le Service social a délivré un total de 128 attestations. Pour rappel, les Services Sociaux Régionaux (SSR) sont tenus de communiquer ces données.

Etat des comptes du Service social communal au 31.12.2018

A cette date, nous pouvons relever que le compte bancaire du Service social communal présentait un actif de CHF 35'113.55. Nous précisons que sur ce montant, une somme de CHF 2'144.30 représente le solde de dons que diverses Fondations ou sociétés privées ont octroyés à notre Service. Il faut aussi noter que le Service des finances, dans le courant de l'année, a versé un montant de CHF 11'000.- représentant un don (d'une entreprise privée).

Cette somme a été utilisée partiellement pour prendre en charge certains frais de nos usagers qui ne peuvent être pris en compte par la loi d'aide sociale, mais aussi pour faire des bons cadeaux lors des fêtes de fin d'année et cela afin d'améliorer le quotidien des bénéficiaires de l'aide sociale.

C'est un montant de CHF 7'800.- qui reste encore à disposition du Service social sur le compte du Service des finances.

Il faut encore enregistrer un actif transitoire de CHF 117'117.75 qui concerne la participation du canton de Fribourg aux frais d'assistance du 4^{ème} trimestre 2018.

Dans notre caisse, nous avons également des bons d'achats du magasin DENNER pour une valeur de CHF 600.-.

Au 31.12.2018, le montant des garanties de loyer encore en vigueur s'élève à CHF 16'649.-.

De plus, nous rappelons que nous avons actuellement 14 dossiers en cours de traitement auprès de l'Office AI pour lesquels nous sommes toujours dans l'attente de décisions et de rétroactifs éventuels.

Les comptes de l'exercice 2018 indiquent un total d'aide matérielle de CHF 1'266'564.85. Nous observons donc une augmentation du montant d'assistance attribué lors de cette année 2018.

Le montant des remboursements de tiers (AI, LACI, PC, APG, SUVA, allocations familiales et de maternité et quelques remboursements personnels) représente CHF 220'683.-. Ce montant est inférieur à l'année précédente.

Pour 2018, c'est un montant de CHF 1'045'881.85 qui a été pris en compte dans le cadre de la facturation.

La participation du Canton est de CHF 417'682.05. Quant à notre Commune, elle prend le solde à sa charge, soit un montant de CHF 628'199.80.

Pour mémoire, la répartition Etat/Commune, respectivement 40 % / 60 %, concerne toutes les prestations d'aide matérielle, y compris les frais des mesures d'insertion sociale (MIS) octroyées et payées par les services sociaux régionaux.

6. TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS

Travaux

Le responsable du dicastère des travaux travaille en collaboration avec le Chef du Service technique et le Chef du Service de la voirie.

Personnel du Service technique communal

Le personnel du Service technique comprend : un chef du Service, quatre dessinateurs à plein temps, un ingénieur forestier à 50 % ainsi qu'une secrétaire à 50 %.

Personnel de la voirie

Le personnel de la voirie comprend un chef de service, deux remplaçants et quatorze employés représentant différentes professions telles que menuisier, charpentier, maçon, mécanicien, peintre, ferblantier et manœuvre.

Huit d'entre eux possèdent le permis poids lourd et deux possèdent le permis de machiniste. Huit employés communaux possèdent le permis de cariste. Pour les chauffeurs poids lourd, des cours de perfectionnement sont obligatoires chaque année.

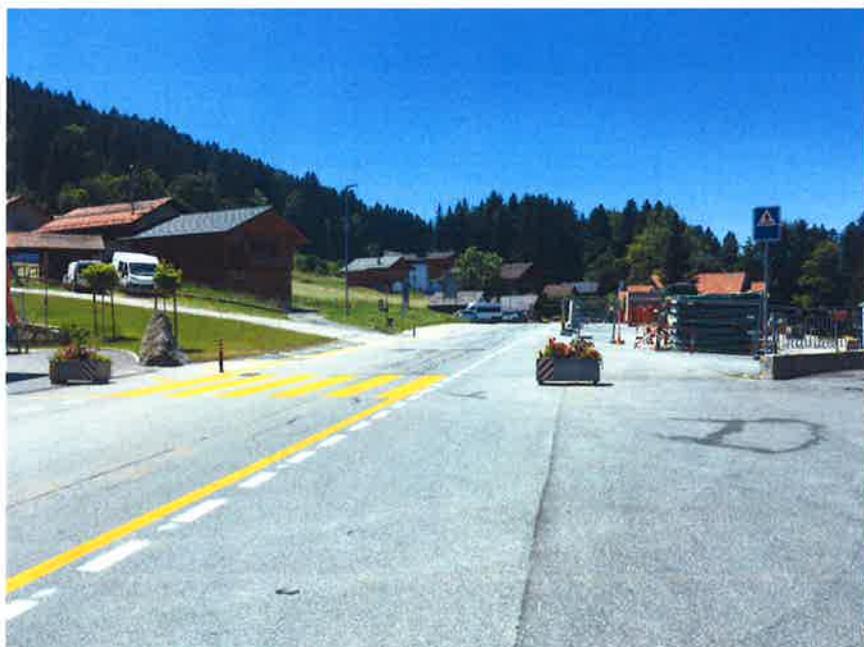
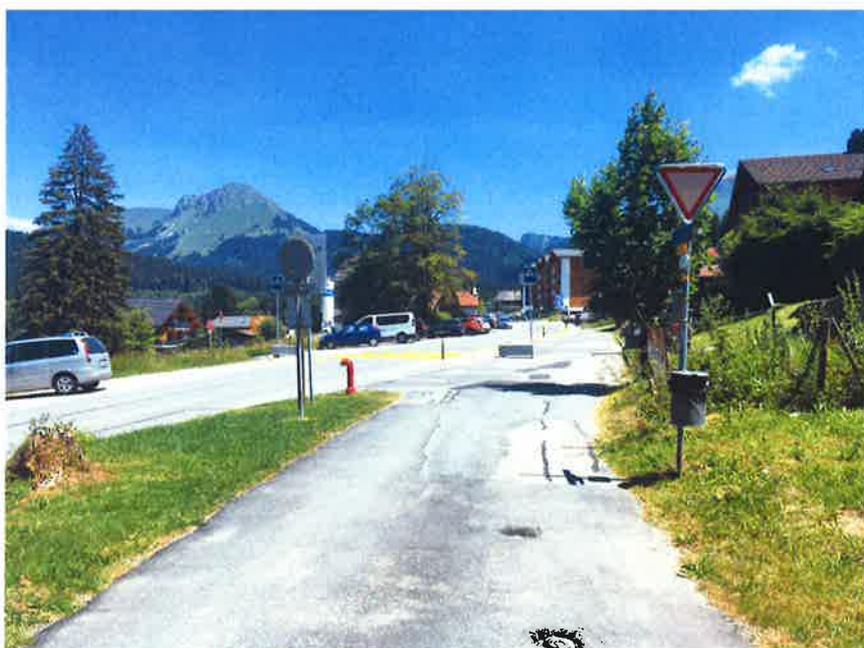
Véhicules et matériel	Année d'acquisition
■ Unimog U400	2011
■ Camion MAN	2016
■ Lame à neige	2004
■ Unimog U300	2005
■ Bus VW	2013
■ Bus VW	2012
■ Chargeuse Liebherr	2006
■ Lame Sicoméтал chargeuse	1987
■ Petit Pony	1998
■ Pony 84	2010
■ Pony 1561	2009
■ Laveuse pour Pony 84 et 1561	2009
■ Coupe bordure pour Pony	2009
■ Brise glace pour Pony	2010
■ Boki (Service du feu : déblaiement)	2007
■ Fraiseuse pour Pony	2009
■ Elévateur	1999
■ Pelle retro	2009
■ Rouleau compresseur	2008
■ Epareuse Rapid	2009
■ Faucheuse Rapid	2011
■ Jeep Mitsubishi L 200	2012
■ Aspirateur de ville (Glouton)	2012
■ Meili Transporteur	2012
■ Faucheuse Rapid épareuse	2006
■ Petite tondeuse John Deere	2008
■ Petite tondeuse John Deere	2009
■ Petite tondeuse Halco	2007
■ Petite tondeuse AF	2006
■ Petite tondeuse AF	2006

Travaux routiers exécutés en 2018

Entretien général des routes 2018 : compte de fonctionnement 62.314.20

■ Route des Paccots – Traversée du village :

- Rectification de la géométrie routière de l'entrée du village ;
- Projet élaboré et suivi par le Service technique ;
- Nouveau marquage, nouvelle signalisation et pose de poteaux ainsi que de bacs à fleurs ;
- Travaux exécutés par l'entreprise TRACEROUTE SA.



■ **Route du Lac Lussy :**

- Travaux : sur 360 m1, ré-arborescence du bord de route selon le projet validé en 1997. Plantation de 11 tilleuls Cordata avec zone pavée et grille en béton ;
- Travaux exécutés par l'entreprise De Oliveira, sur mandat de gré à gré.

■ **Chemin de la Râ :**

- Travaux : sur 16 m1, reprise de la zone entière avec raccordement à la parcelle art. RF no 6560 de la famille Duding. Pose d'un revêtement et d'un gravier gras avec modification des grilles et canalisation EC pour une meilleure reprise des eaux de surface ;
- Travaux exécutés par l'entreprise François Bossel, sur mandat de gré à gré.

■ **Route des Joncs (La Saira) :**

- Travaux : sur 120 m1, réfection de la route avec la pose d'un nouveau revêtement avec modification des dévers, reprise du coffre et raccords aux accès existants. Changement de la conduite d'eau potable ;
- Travaux exécutés par l'entreprise Grisoni SA, qui a remporté le marché public sur invitation.

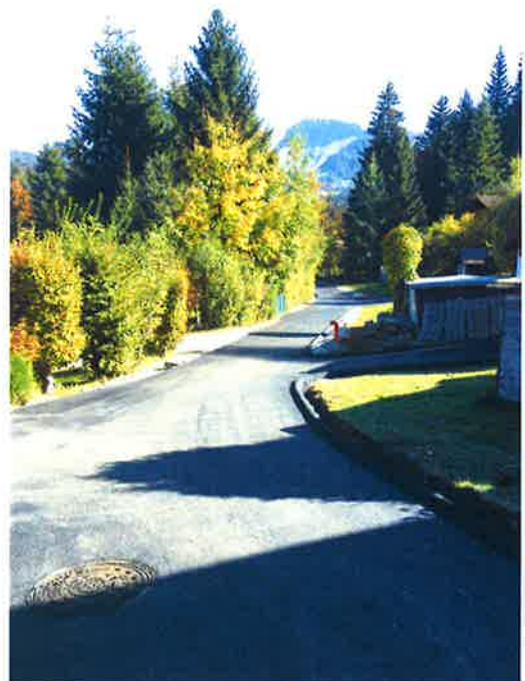
■ **Grand-Rue (Route cantonale) :**

- Travaux : sur 900 m1, réfection du revêtement de la Grand-Rue avec la pose d'un revêtement phono absorbant et par la même occasion réfection de certains tronçons de trottoir. Egalement mise aux normes des passages pour piétons avec travaux plus lourds sur celui de l'école du Bourg. Changement des capes de vannes;
- Travaux exécutés par l'entreprise Weibel SA sur mandat de gré à gré, étant l'entreprise sur place et mandatée par le Canton par marché public.

Rte du Lac Lussy 2018



Rte des Joncs (La Saira) 2018

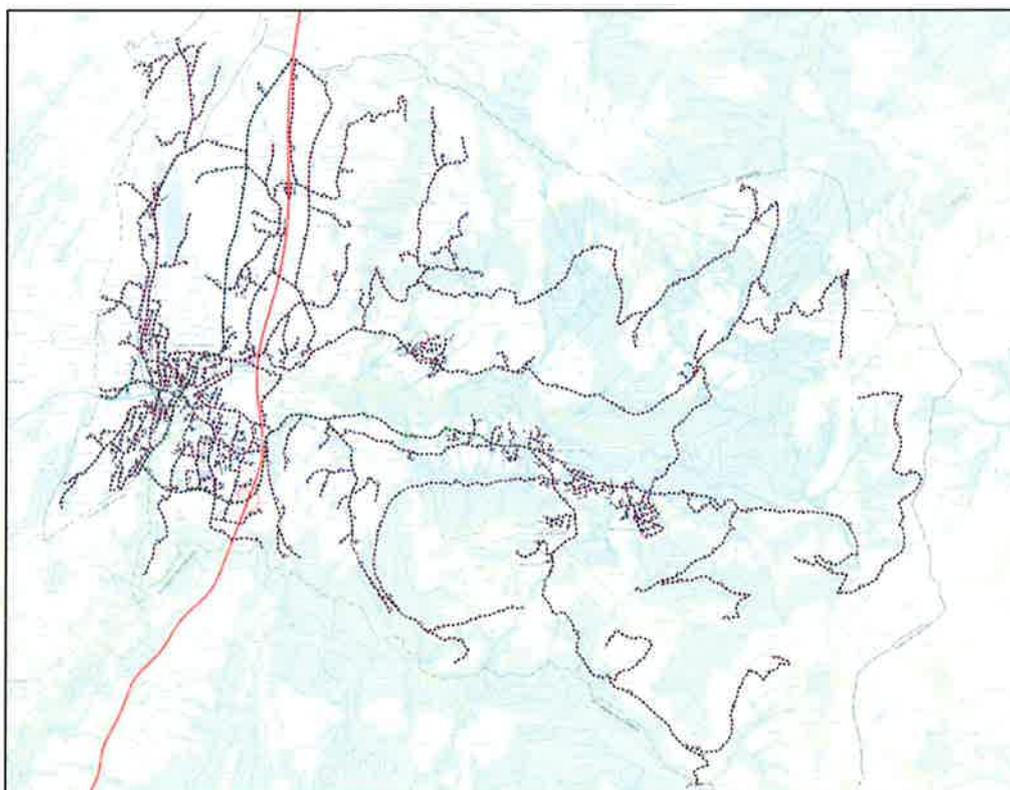




Travaux d'expertises en 2018 : compte de fonctionnement 62.314.06

- Relevé du patrimoine routier de la Commune avec environ 65 km de route ainsi que leurs trottoirs (~ 9 km) et place de parc. Par tronçon de 50 m' ;
- Travaux exécutés par l'entreprise LCBE SA, sur mandat de gré à gré.

Plan LCBE des routes relevées



Travaux d'entretien par enduits superficiels en 2018 : compte de fonctionnement 62.314.03

- Travaux sur tout le réseau communal des routes, en particulier :
Rte de la Lavanche, Rte de la Péralla, Rte de Montimbert, Ch. des Bosquets, Lotissement de la Pontille, Village de Fruence, Champ-Bally, Rte des Artisans et place de parc, Ch. du Charavet, descente des Tennis aux Paccots, Rte des Joncs, Ch. de la Patinoire, Rte du Moléson, Rte du Dally et en supplément urgent Rte de Rathvel ;

- Travaux exécutés par l'entreprise Pittet-Chatelan SA, sur mandat de gré à gré.

Travaux non réalisés en 2018 :

■ Rte des Artisans :

- Etude de la réfection de la route et adaptation de cette dernière au trafic du futur Pont de la Péralla annulée en fonction de la suspension de l'étude du Pont.

■ Rte de la Cierne :

- Travaux : sur 90 m1, réfection de la route avec reprise du coffre et nouveau revêtement. Supprimé à la suite de la prise de ce tronçon dans le surfacage 2017.

Etudes sur le réseau routier

Route cantonale Châtel-St-Denis-Palézieux

- Chantier dans le prolongement des travaux de la gare qui ont débuté le 4 septembre 2017.

Route communale du Lac de Lussy

- Etude de détail pour le déplacement et le réaménagement de la route depuis la sortie du parking du Centre sportif jusqu'au carrefour avec la route cantonale de Bulle ;
- Etude exécutée par le bureau d'ingénieurs CSD SA ;
- Dossier prêt pour mise à l'enquête courant 2019.

Route de Vevey – Parking de covoiturage

- Etude de détail attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Partenaires SA ;
- Projet étudié en parallèle du bassin de rétention et du projet de centrale de chauffe.

Déneigement des routes

Afin d'assurer le déneigement, le Service de la voirie équipe 4 véhicules lourds pour dégager les routes et les places, 4 véhicules légers pour les chemins et les trottoirs, plusieurs autres petits engins pour les trottoirs et les espaces publics en ville.

Chaque année, l'évacuation de la neige par camion est en augmentation. Pour information, une chute de neige de 10 cm nécessite une évacuation de 1'200 m³. Afin de parer à cette augmentation, le budget est passé de Fr. 200'000 à Fr. 230'000 !

Suite à des plaintes de privés, le Service de l'Environnement n'autorise plus le déversement de la neige dans le lit de la Veveyse. A cet effet, la Commune a créé une piste sur le pâturage de la Riondonneire, ce qui occasionne plus de trafic et de kilomètres que d'habitude.

Un accord avec le Service des forêts a été mis en place pour venir en aide au Service de la voirie en cas de grosses chutes de neige. L'équipe des forêts aide déjà la voirie en dégagant toutes les bornes hydrantes et les gargouilles sur les secteurs du haut.

Trois entreprises locales viennent en appui au Service de la voirie pour le déneigement. Il s'agit de MM. François Genoud, Philippe Genoud et Rudy Liaudat.

Parcs & Jardins

Une équipe « Parcs & Jardins » s'occupe de garnir et d'entretenir tous les parterres et les décorations florales de la ville.

La Commune remercie également tous les propriétaires privés qui fleurissent leurs maisons et balcons. De cette façon, ils contribuent à l'embellissement de la Ville.

Pour la période des fêtes, le Service de la voirie et le Service des bâtiments s'occupent de l'illumination de la ville.

Principales tâches de l'édilité

Les employés de la voirie sont amenés à exécuter les travaux suivants :

- Le déblaiement et l'entretien des routes, des trottoirs et des places de parc ;
- L'entretien et les réparations des engins de déneigement ;
- Le curage des coulisses, des canalisations et autres ouvrages de génie civil ;
- Divers entretiens et réparations suite au vandalisme, notamment dans les WC publics ;
- L'entretien courant des bâtiments, des écoles et des chalets d'alpage ;
- L'entretien du centre sportif du Lussy ;
- L'arrangement et l'arrosage des parterres de fleurs et des pelouses ;
- Le balayage et le lavage des routes ;
- Le marquage des routes et des passages piétonniers ;
- Le ramassage et nettoyage dans les centres de tri de la Commune ;
- La surveillance du centre de tri de Fossiaux ;
- L'entretien de la zone récréative des Paccots ;
- La creuse des tombes et l'entretien du cimetière ;
- L'entretien des tables de l'USL et des stands de marché ;
- L'aide aux sociétés locales pour différentes manifestations ;
- L'exploitation de la patinoire des Paccots ;
- Les travaux avec la pelle rétro ;
- L'entretien des chemins pédestres ;
- La pose de signalisation ;
- L'émondage et la taille des haies.

7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Approvisionnement en eau

Remplacement de conduites sur le réseau en 2018

■ La Péralla	190 m	Ethernit Ø 100 mm	par	PE Ø 200 mm
■ Les Joncs	80 m	FD Ø 100 mm	par	PE Ø 160 mm
■ Montmoirin	200 m	FD Ø 100 mm	par	PE Ø 160 mm
■ Grande Rue	8 m	FD Ø 100 mm	par	PE Ø 160 mm

Total : 478 m

Nouvelles conduites sur le réseau en 2018

■ La Péralla	28 m	PE Ø 160 mm
■ Les Rosalys	85 m	PE Ø 160 mm
■ Les Misets	135 m	PE Ø 160 mm

Total : 383 m

Réparations de conduites sur le réseau en 2018

- 28.05.18 : secteur Rosalys/Borbuintze, fuite sur FD Ø 100 mm
- 26.07.18 : secteur Prayoud/Route de la Frasse, fuite sur FD Ø 150 mm
- 19.09.18 : conduite du Lussy, fuite sur PE Ø 63 mm

Nouvelles hydrantes sur le réseau en 2018

- Rte de la Péralla, n° attribué : 192
- Rte de Montreux, n° attribué : 193
- Es Crêt, n° attribué : 194
- Rte des Rosalys, n° attribué : 258

Total des hydrantes sur le réseau au 31.12.2018

■ Châtel-St-Denis :	193
■ Les Paccots :	59
■ La Frasse :	11
■ Total :	263

Révision des hydrantes en 2018

Total : 30

Travaux annuels (manœuvre)

Total : 263

Total des réducteurs de pression en 2018

■ Total : 27

Révision des réducteurs de pression en 2018

■ Total : 2

Travaux annuels (contrôle fonct.)

Total : 27

Total des purgeurs aérateurs en 2018

■ Total : 48

Révision des purgeurs aérateurs en 2018

■ Total : 5

Travaux annuels (contrôle fonct.)

Total : 48

Nouveaux abonnés en 2018

■ Total : 17

Nombre d'abonnés en 2018

■ Total : 1655

Demande de raccordement au 31.12.2018

■ Total : 72

Sources

- 636'280 m³ d'eau, captés aux 5 sources communales, ont été distribués dans les 64 km du réseau

Le manque de précipitation durant cet automne nous a contraints à prendre des mesures d'économie : fermeture des fontaines et sollicitation à la diminution de la consommation.

La convention pour l'interconnexion des réseaux AVGG-SIGE-Commune de Remaufens est en cours de négociation pour garantir la sécurité d'approvisionnement de la population.

Analyses

- 49 échantillons, prélevés sur le réseau d'eau potable, ont tous donné des résultats d'analyses chimiques et microbiologiques conformes aux normes légales en vigueur pour l'eau potable ;
- Programme 34 échantillons, réservoirs 8 échantillons, mise en service nouvelle conduite 7 échantillons.

Décompte d'eau facturée en 2018

■ Total : 528'826 m³

Echange d'eau entre les réseaux du SIGE et Châtel-St-Denis

■ De Châtel-St-Denis vers SIGE : 2'263 m³
■ Du SIGE vers Châtel-St-Denis : 939 m³

Achat d'eau selon le contrat avec la Commune de Remaufens

■ Prévu selon contrat : 25'920 m³
■ Pris en 2018 : 2'866 m³

Volume annuel turbiné au réservoir de Maudens

■ Total : 727'113 m³

PIEP Plan des infrastructures d'eau potable

Plan en cours d'approbation au Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires de Fribourg (SAAV)

Investissements en cours en 2018

■ Pré du Tennis : extension du réseau	→ Débuté (mis à l'enquête)
■ Es Crêts : extension du réseau	→ Terminé
■ Rte de Vevey : étape 2	→ Pas débuté
■ Route de la Péralla	→ Terminé
■ Les Rosalys	→ Terminé
■ Interconnexion réseau Châtel-St-Denis-AVGG	→ Débuté (enquête terminée)
■ La Cierne	→ Débuté
■ Les Joncs	→ Terminé
■ Chemin de la Léchère	→ Pas débuté
■ Maillage secteur gare	→ Pas débuté
■ Route de Montreux/La Péralla	→ Pas débuté
■ Route de Palézieux	→ Pas débuté



Chantier La Péralla



Chantier Les Rosalys

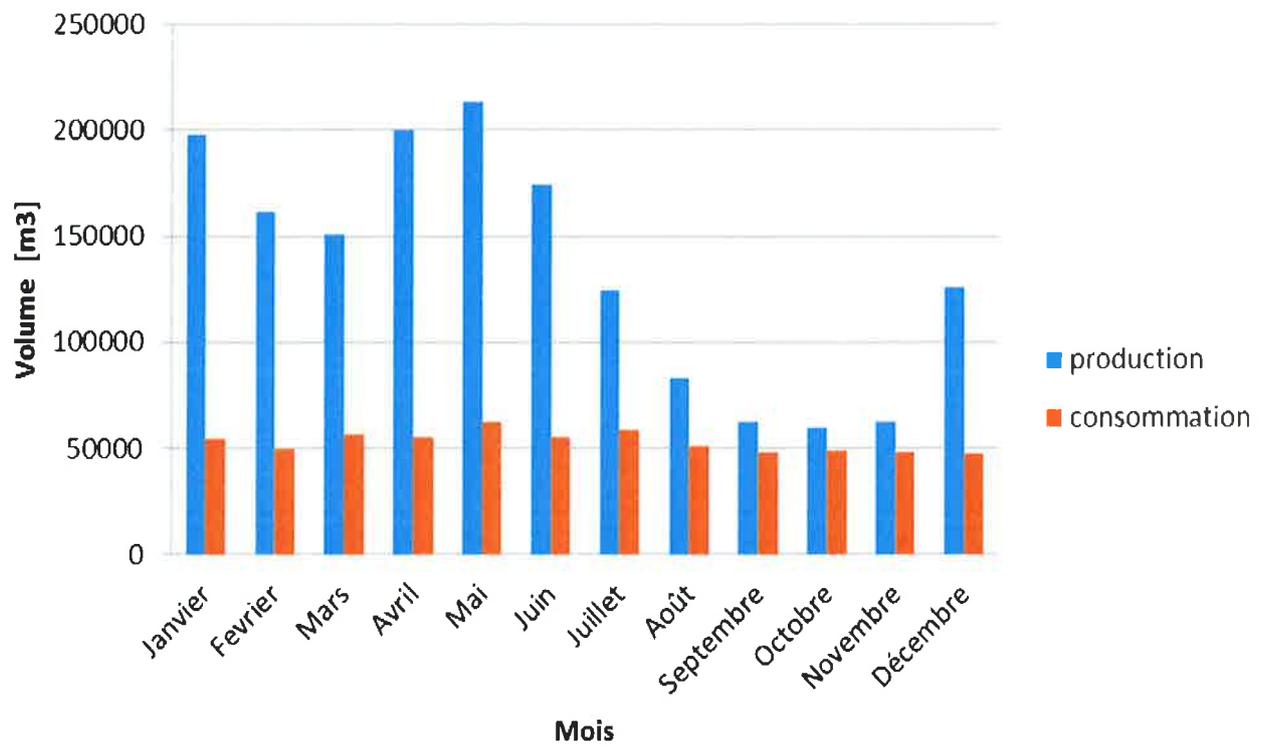


Chantier de Montmoirin

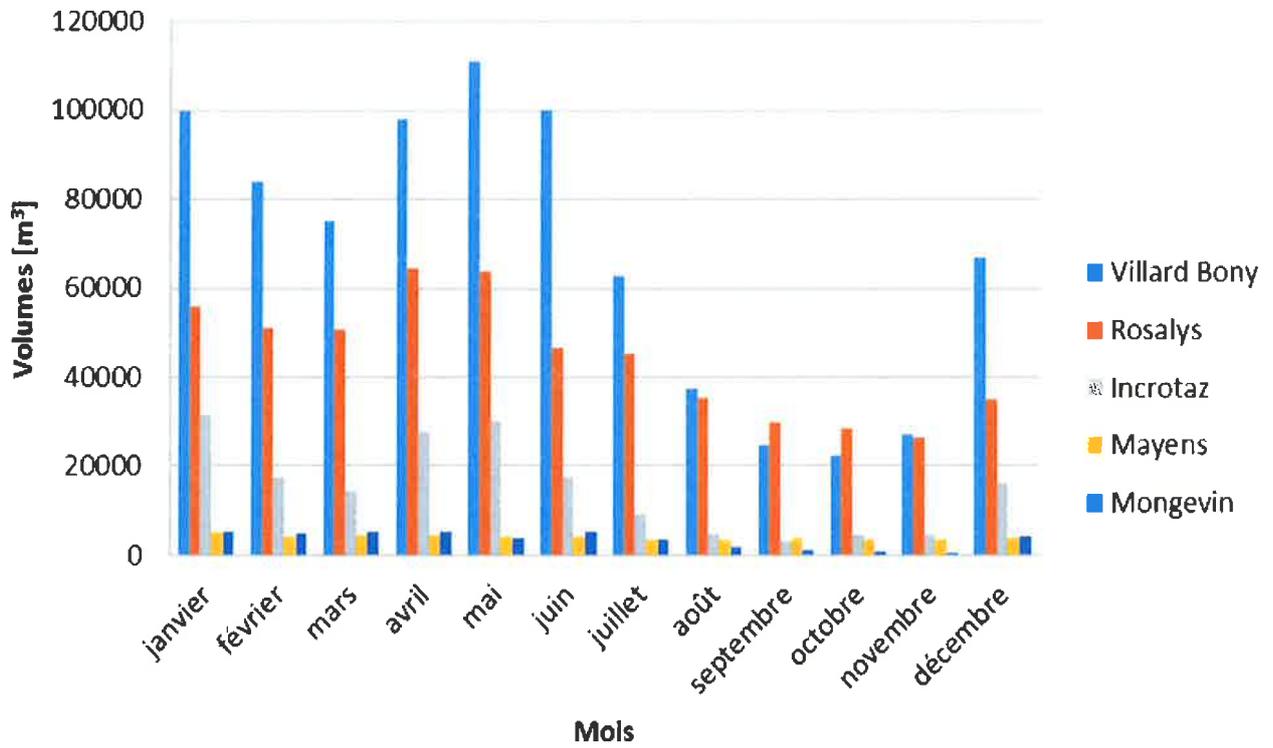


Chantier Les Joncs

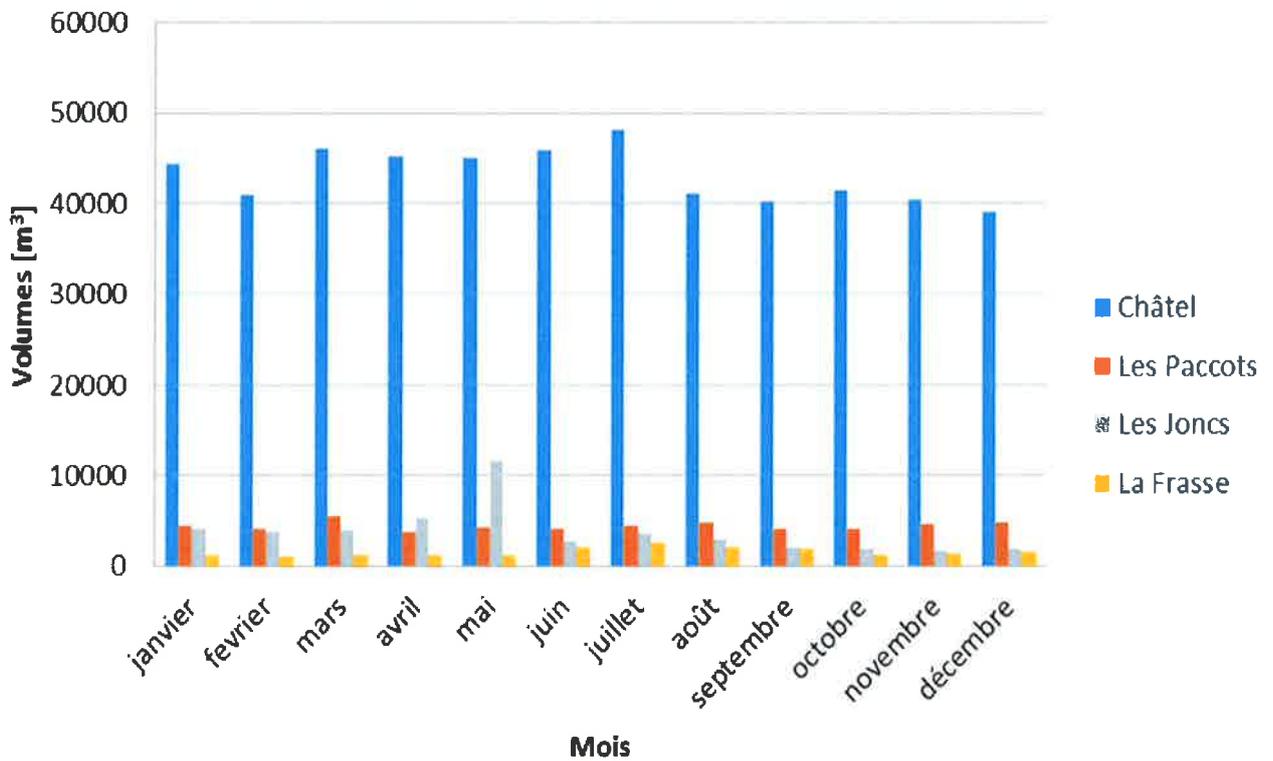
Comparatif du débit des sources et consommation



Comparatif global de la production



Comparatif global de la consommation



Traitement des eaux usées

Construction et étude de collecteurs communaux

<p>Etude assainissement Les Moilles</p>	<p>Collecteur EU 380 m1 Refoulement EU 230 m1 Collecteur EC 420 m1 Station de pompage Bassin de rétention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 04.03.2011 - Crédit d'investissement : CG du 14.04.2011 - Dépôt d'un référendum : 27.06.2011 - Votation populaire : 23.10.2011, le crédit d'investissement est refusé par le peuple - Adjudication bureau d'ingénieurs : 18.02.2015 - 2015 : attente décision Tribunal cantonal suite à un recours au PAL - 2016 : le Tribunal cantonal a rejeté le recours. La Commune est en attente d'une décision de la propriétaire - 2017 : la Commune est toujours en attente d'une décision de la propriétaire - 2018 : statu quo
<p>Champ du Riaux Rétention EC</p>	<p>Bassin de rétention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - 2013 : étude stoppée, attente PED Montmoirin et carte des dangers plateau - 2016 : reprise étude par bureau d'ingénieurs - 2017 : plusieurs variantes sont étudiées par le bureau d'ingénieurs avec estimation des coûts. Au vu des volumes nécessaires, deux bassins devraient être construits. Une rencontre va être organisée avec le SEn afin d'obtenir une dérogation à la distance au ruisseau ce qui permettrait de réaliser un seul bassin à ciel ouvert. - 2018 : dérogation acceptée. Un seul bassin de rétention à ciel ouvert est donc nécessaire. De nouveaux plans ont été dessinés par le bureau d'ingénieurs. Le projet est prêt. Mise à l'enquête début 2019.
<p>Rte des Paccots - Braseyres</p>	<p>Bassins de rétention Collecteur EC Dépotoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 23.09.2013 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 - Mise à l'enquête publiée le 30.10.2015, dossier en cours de procédure pour l'obtention du permis de construire - 2016 : nouvelle publication pour dérogation à la distance à la forêt. En attente du permis - 2017 : en attente de la décision de la Commission d'expropriation quant au dézonage d'une partie du terrain situé à l'aval de la chapelle Notre Dame des Neiges - 2018 : statu quo
<p>Etude PGEE</p>	<p>Adaptation à la révision générale du PAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 23.09.2013 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 - 2016 : étude de détail en cours - 2017 : finalisation des plans

		<ul style="list-style-type: none"> - 2018 : plans et rapport terminés. Le dossier va être envoyé au Canton pour approbation
Rte de Vevey - En Bellière	Bassin de rétention	<ul style="list-style-type: none"> - 2015 : offre d'honoraires demandée au bureau d'ingénieurs - Devis général : 19.09.2016 - Crédit d'investissement : CG du 15.12.2016 - 2016 : étude en cours par bureau d'ingénieurs - 2017 : finalisation des plans d'enquête avec intégration d'une centrale de chauffe - 2018 : mise en attente du projet qui va reprendre début 2019 suite à l'adjudication du mandat de la centrale de chauffe à la société GESA
Flumeau	Assainissement STAP	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 08.06.2016 - Crédit d'investissement : CG du 14.07.2016 - 2017 : début et fin des travaux. Aménagements extérieurs à finaliser - 2018 : travaux terminés
Hors zone La Cierne	Assainissement mesure PGEE M87 Collecteur EU	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 01.10.2014 - Crédit d'investissement : CG du 15.12.2016 - 2017 : finalisation des plans d'enquête avec intégration projet eau potable et Groupe E - 2018 : mise à l'enquête terminée. Choix des entreprises pour l'exécution des travaux. Travaux prévus printemps 2019
Cierne des Paccots	Assainissement mesure PGEE M20 Collecteur EU Collecteur EC	<ul style="list-style-type: none"> - 2016 : offre d'honoraires demandée à bureau d'ingénieurs - 2017 : adjudication étude au bureau d'ingénieurs : 01.03.2017 - Avant-projet, projet en vue de l'enquête et devis général des travaux par bureau d'ingénieurs - En attente du projet d'endiguement prévu en amont - 2018 : finalisation des plans. Séance avec les propriétaires. Mise à l'enquête terminée. Début des travaux prévus au printemps 2019
Fruence Nord	Equipements EU-EC	<ul style="list-style-type: none"> - 2017 : étude par bureau d'ingénieurs - Devis général : 26.09.2017 - Crédit d'investissement : CG du 14.12.2017 - 2018 : élaboration des plans par le bureau d'ingénieurs
Montmoirin	Mesure PGEE, collecteur EU	<p>Dans le cadre du chantier de Montmoirin, un collecteur EU a été posé sur environ 95 mètres en vue de la mesure prévue dans le PGEE pour le quartier de Montmoirin</p>

Gare	Collecteurs EU-EC	Le bureau d'ingénieurs qui s'occupe de la direction des travaux du chantier de la gare suit l'exécution de ces collecteurs. Le Service technique participe aux séances hebdomadaires
------	-------------------	--

Entretien du réseau et STAP en 2018

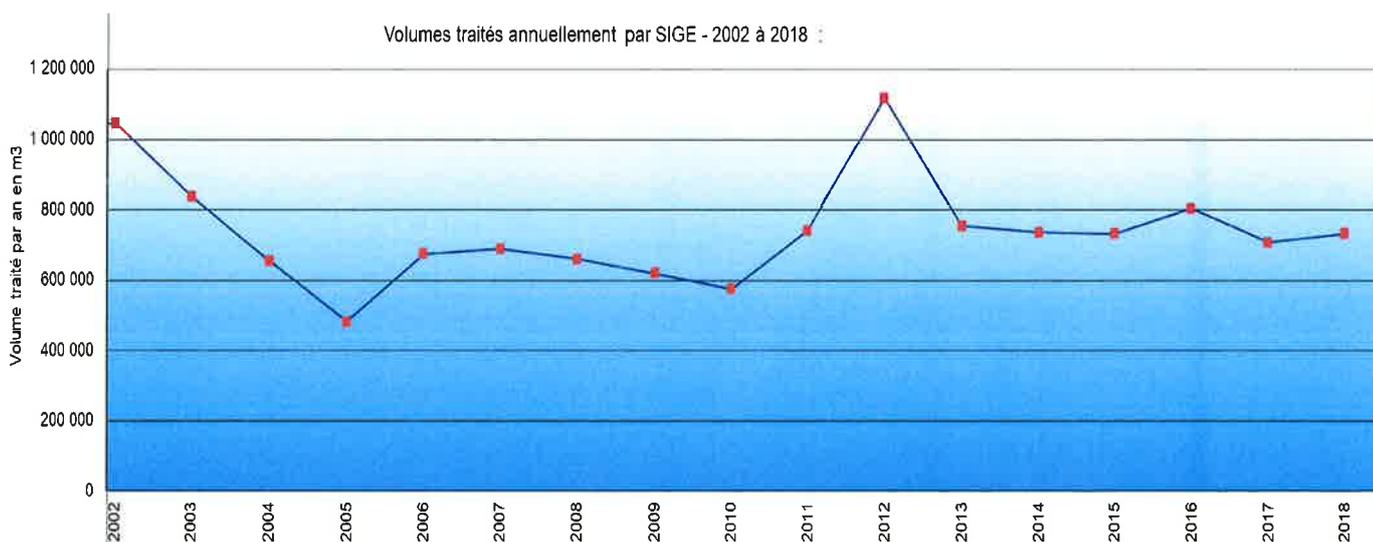
- STAP Braseyres - Travaux d'automatisation et de modernisation par le SIGE de Vevey ;
- Déplacement collecteurs EU-EC sur parcelle art. RF no 3550 à la Route de la Moille-au-Critsou pour future construction ;
- Curage et inspection vidéo de collecteurs : Chemin de la Rocasse, Le Bourg, Chemin des Ebastements, Chemin de l'Oustand, Chemin du Chaussin, Route de Prautey, Le Gottau et Chemin du Chêne ;
- Assainissements et réparations de divers collecteurs et chambres suite aux contrôles caméra 2016-2017 : Route du Lussy, Chemin du Chaussin, Route de la Frasse et Chemin de l'Ermitage ;
- Collecteurs Gare - Chardonneret : curage annuel ;
- Curage et vidanges grilles ;
- Changement de couvercles de regard de visite sur les routes par le Service de la voirie ;
- Entretien aux alentours des stations de pompage par le Service de la voirie ;
- Entretien par SIGE, unité Assainissement = 477 heures ;
- Entretien par SIGE, unité Maintenance = 190 heures ;
- Entretien par SIGE, unité Qualité Sécurité Environnement = 58 heures.

Raccordements privés en 2018

(Selon facturation de la taxe unique de raccordement)

- Bâtiments neufs : 7
- Bâtiments existants : 4

Infographie



Gestion des déchets

Les charges brutes pour la gestion des déchets s'élèvent à Fr. 731'708.71 en 2018 et les revenus à Fr. 678'604.90. Le taux de couverture est de 92.74 % contre 87.93 % prévu au budget et 91.17 % aux comptes 2017.

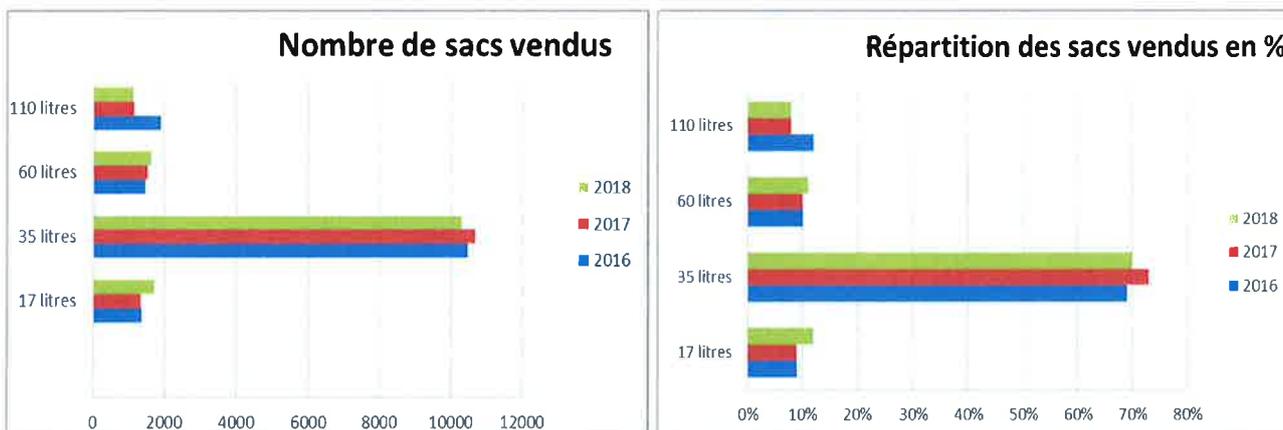
Le coût net de ce service s'élève à Fr. 656'661.26 (charges brutes totales moins les ristournes de Fr. 75'047.45, dont la participation de la SAIDEF de Fr. 35'714.95), le coût net par habitant s'élève à Fr. 94.14. En 2017, il s'élevait à Fr. 97.05.

Dès 2012, la rubrique 72 a été subdivisée en deux catégories pour l'analyse des coûts. La rubrique 720 enregistre la gestion des ordures ménagères alors que la rubrique 721 enregistre la gestion de la déchetterie. Toutefois, le règlement communal est unique et fixe la couverture minimale des charges pour la gestion des déchets à 70 %.

Ordures ménagères

952.74 tonnes de déchets urbains issus des moloks ont été traités en 2018, c'est-à-dire une augmentation de 52.50 tonnes par rapport à 2017 (900.24 traités en 2017 et 898.94 traités en 2016).

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 200'837.66, y compris les frais financiers et la déduction de la participation de la SAIDEF ainsi que diverses facturations, soit un coût net par habitant de Fr. 28.79 (Fr. 30.01 en 2017) et par tonne de Fr. 210.80 (Fr. 223.54 en 2017).



14'728 rouleaux de sacs jaunes ont été vendus en 2018, toutes contenances confondues (14'652 en 2017). 70 % de la population utilise des sacs de 35 litres (73 % en 2017). Selon les statistiques, les ventes ont augmenté pour les rouleaux de sacs de 17 litres (+ 390 par rapport à 2017) alors que nous enregistrons un recul des ventes pour les rouleaux de 35 litres (- 390 par rapport à 2017). Une petite augmentation pour les ventes de rouleaux de 60 litres est à signaler (+ 96) ainsi qu'un léger recul pour les rouleaux de 110 litres (- 20 rouleaux). Il ressort des estimations que chaque habitant utilise en moyenne 2.1 rouleaux de sacs par an, soit environ 21 sacs, ce qui correspond à 1.62 sac par semaine pour un ménage de 4 personnes. Les revenus pour la taxe au sac s'élèvent à Fr. 263'539.03 en 2018, contre Fr. 252'552.54 en 2017. Le budget prévoyait Fr. 250'000 de recettes pour la taxe au sac.

En 2018, la Commune a eu le plaisir d'offrir 928 rouleaux de sacs de 35 litres pour 116 enfants. Ces rouleaux ont été distribués à la naissance ou à l'arrivée d'un enfant de moins de 2 ans. Pour rappel, en 2017 ce sont plus de 800 rouleaux qui ont été distribués pour 110 enfants.

Le Conseil communal a infligé 2 amendes pour des sacs non conformes, correspondant à un montant de Fr. 400.00 alors qu'en 2017, 9 amendes ont dû être infligées.

Déchetterie

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 455'823.60 (Fr. 449'673.85 en 2017) y compris les frais financiers et la déduction des ristournes, soit un coût net par habitant de Fr. 65.35 (Fr. 67.06 en 2017).

Ce service gère tous les déchets recyclables. En 2018, le montant des ristournes s'élève à Fr. 37'762.50 (Fr. 36'144.00 en 2017), alors que le budget prévoyait un montant de Fr. 36'800.-.

Déchetterie – évolution quantités des déchets traités (principaux)



Le volume des déchets traité à la déchetterie a augmenté par rapport à l'année 2017, notamment pour les branches et le gazon avec une augmentation de 70.88 tonnes et pour le verre, avec une augmentation de 22.23 tonnes.

Endiguements

1. Ruisseau du Perry

Situation : ruisseau du Perry, la Frasse, mesures d'urgence

Constations par M. Guy Perroud d'un glissement de terrain important diminuant le lit du ruisseau du Perry et menaçant la stabilité de la route forestière des Braseyres. Causes : fortes précipitations du jeudi 4 janvier 2018 avec une intense fonte des neiges.

Mesures urgentes : déviation du lit du ruisseau en rive gauche pour éviter que la masse instable ne s'érode. Concrètement, il s'agit de prendre le matériel rocheux avec une pelle 30 T et le mettre contre le pied du glissement, ce qui permettra de déplacer le lit du ruisseau en rive gauche.

En outre, 100 tonnes de blocs d'enrochements ont été nécessaires pour stabiliser ce glissement.

Réalisation : Brodard SA et le Service forestier communal



2. Projet ruisseau de Radzy

Situation : ruisseau de Radzy, les Rosalys

Le ruisseau de Radzy présente un risque de coulées de boues et de crues pouvant mettre en danger les constructions existantes situées à l'aval.

Mesures : le concept précise la gestion du transport solide qui est produit en conséquence d'un évènement de glissement : étalement du débit liquide sur le cône de déjection par élargissement du profil d'écoulement et aménagement d'une digue de la capacité d'un évènement centennal.

Les travaux de génie civil sont terminés en août en 2018.



Réalisation : Geosud SA et François Bossel SA

3. Cierne des Paccots : gestion des eaux pluviales

Situation : étude de la gestion des eaux pluviales du bassin versant de la Saira.

Cette étude définitive détaille la protection contre les crues liées au ruissellement du versant en amont de la zone à bâtir des Paccots, au lieu-dit la Cierne des Paccots.

Mesures : cette étude propose un concept unique pour la gestion des débits aux différents points d'écoulement et de plusieurs variantes constructives pour les mesures d'évacuation des eaux.

La Commune et le Canton réaliseront ce projet en 2019.

Le Conseil général de Châtel-St-Denis a validé le montant du projet le 3 octobre 2018.



Réalisation : Entreprise Geosud SA

4. Etude du secteur Pra de la Chaux, PAD Gottau

Situation : le site de l'usine Swisspor, sur lequel un nouveau projet de développement est projeté, est soumis au risque d'inondation lié aux débordements du ruisseau du Pra de la Chaux. Une étude de variantes pour réduire ce risque a été réalisée en 2014. La variante retenue consiste à favoriser le retour des débordements dans le ruisseau avant que ces derniers n'atteignent le site du projet. Pour ce faire, il est envisagé de modifier le dévers de la route de Prautey et de créer un fossé collecteur le long de la route sur 50 m afin de ramener les eaux à l'amont du voûtage sous la route.

L'objectif : l'objectif de l'étude est de dimensionner les ouvrages et d'évaluer leurs coûts. Pour ce faire, une modélisation des écoulements en deux dimensions a été réalisée de manière à tenir compte du laminage des débits de crue dans les champs et permettre de déterminer précisément la diffusion des flux d'eau sur la route de Prautey.

Etude modifiée en 2017 suite aux remarques du Canton (SLCE), en suspens en 2018 pour cause d'opposition.

Réalisation : Bureau Stucky SA à Renens



6. Entretien du cordon boisée ruisseau Le Corjon

Situation : couvert boisé instable et trop dense

Mesures : traitement de lisière en favorisant les essences appropriées et les étagements horizontaux et verticaux. Préservation de la biodiversité élevée du cours d'eau.

Les bois sont déchetés pour le chauffage à distance.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec le garde-faune M. José Genoud et les propriétaires.

Réalisation : Service forestier communal

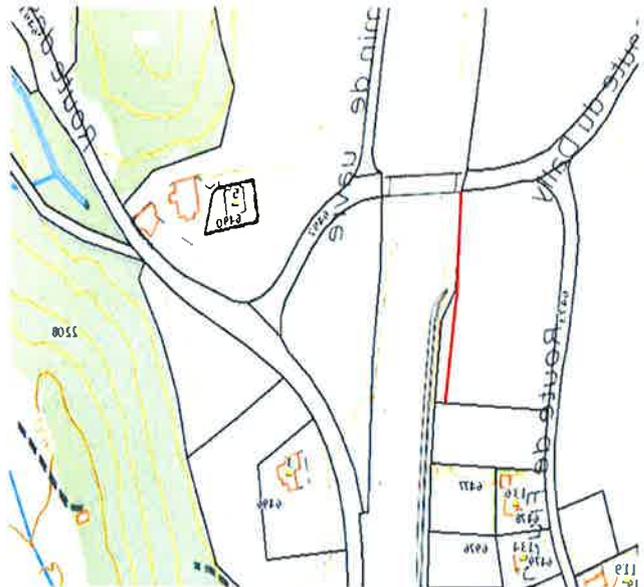


7. Etude du ruisseau de Pra Gremy, secteur Fruence Nord

Situation : le ruisseau de Pra Gremy passe au-dessus de l'autoroute par l'intermédiaire de deux tuyaux fixés sous le pont de la route du Dally.

Mesures : il s'agira de le remettre à ciel ouvert sur un tronçon de 120 m le long de l'autoroute sur la parcelle art RF 6474. Le ruisseau renaturé fait partie du PAD Fruence Nord. A la limite Sud de la parcelle, il sera nécessaire de prévoir un ouvrage de restitution dans le voûtage existant. Le lit du ruisseau devra être compatible avec les objectifs de renaturation.

Etude : Bureau Stucky SA à Renens



Aménagement du territoire

Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)

Le PAL de Châtel-St-Denis a été approuvé par la direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) le 28 juin 2018.

Depuis cette date, la Commune de Châtel-St-Denis étudie les conditions d'approbation qui devront faire l'objet d'une mise à l'enquête publique courant 2019.

Déplacement de la gare de Châtel-St-Denis

Le consortium regroupant les entreprises JPF Construction SA, Grisoni Zaugg SA et Routes Modernes SA poursuit la réalisation des travaux afin de garantir la mise en service des installations ferroviaires et de la route cantonale pour le 4 novembre 2019.



Vous avez la possibilité de suivre en image l'évolution du chantier sur le site www.chatel-st-denis.ch, onglet « Vivre à Châtel-St-Denis », rubrique « Réalisations en cours et projets ».

Le PAD n° 36 « En Fossiaux » a quant à lui été approuvé le 6 juillet 2018 et permettra le début du développement immobilier situé aux abords de la nouvelle gare. Le concours d'architecture pour ces premiers immeubles sera terminé en février 2019.

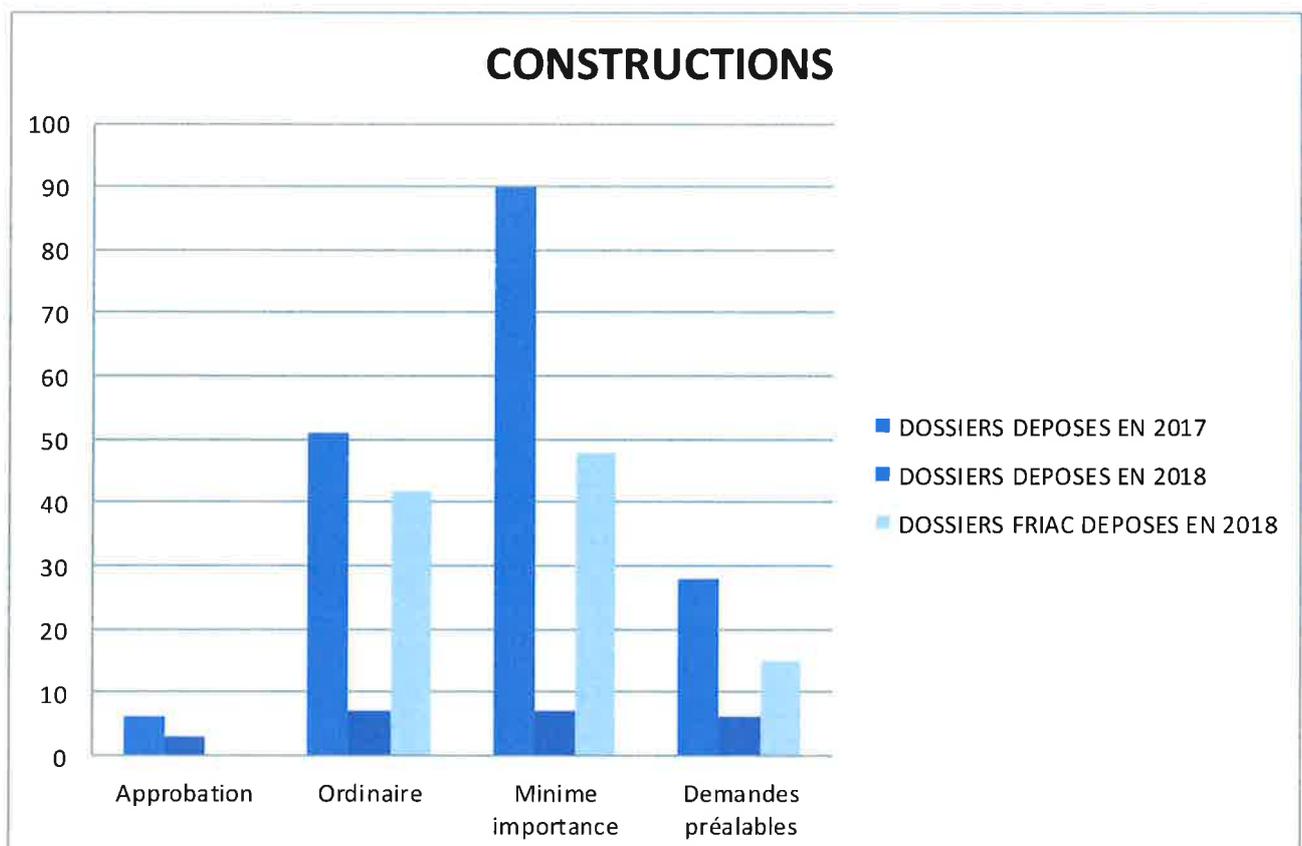
S'agissant du PAD n° 35 « Gare de Châtel-St-Denis », qui accueillera la future administration communale, il fait encore l'objet de quelques oppositions.

Constructions

Aperçu du nombre de dossiers de construction déposés durant l'année 2018

TYPE D'AFFAIRES	DOSSIERS DEPOSES EN 2017	DOSSIERS DEPOSES EN 2018	
			sur FRIAC
Approbation	6	3	0
Ordinaire	51	7	42
Minime importance	90	7	48
Demandes préalables	28	6	15
TOTAUX	175	128	

Graphique



Forêts communales**Personnel**

Au début de l'année 2018, l'effectif du Service des forêts comprenait 8 collaborateurs, soit 1 apprenti, 4 forestiers-bûcherons, 1 machiniste sur le véhicule de débardage, 1 contremaître forestier et 1 garde forestier.

Engagé jusqu'à fin 2017 sous la forme d'un contrat de durée déterminée, M. Luca Bürgi a été définitivement intégré dans notre entreprise au 1^{er} janvier 2018 afin de renforcer le nombre de professionnels de notre Service forestier.

Travaux 2018

Pour l'année 2018, la planification et le volume du travail ont été ciblés sur les principaux travaux suivants :

- Projet de sylviculture PI : exploitation de bois, réfection de la desserte, nettoyage partiel des parterres de coupe et curage des ruisseaux
- Coupe de régénération déficitaire
- Chablis : exploitation de bois endommagés
- Soins aux jeunes peuplements
- Génie forestier / réfection et stabilisation de route
- Travaux pour collectivités publiques et communales

Résultat des exploitations et commercialisation 2018

Pour l'année 2018, un volume total de 6'239.50 m³ a été exploité et un volume total de 5'126 m³ a été commercialisé et mis en valeur en divers assortiments selon la répartition suivante :

Bois commercialisés :

- Bois de service : 3'084.00 m³ / Résineux
- Bois de feu : 480.00 m³ / Feuillus
- Bois énergie : 1'562.00 m³ / 1'328 m³ de résineux et 234 m³ de feuillus (*bois rond*)

Bois non commercialisés :

- Bois de service : 35.50 m³ / Résineux
- Bois de feu : 224.50 m³ / Feuillus : 76 m³ (stère à 1 m') et 148.50 m³ (4 à 5 m')
- Bois énergie : 853.50 m³ / 522.60 m³ de résineux et 330.90 m³ de feuillus (*bois rond*)

Par rapport au volume total de 6'239.50 m³, 168 m³ ont été bûcheronnés et débardés dans le cadre d'un cours FS pour la formation d'apprentis de 3^{ème} année.

Durant cette année forestière, les bois de service de bonne qualité « charpente » provenant des exploitations de l'hiver ont été sélectionnés pour la fourniture de bois indigène dans la construction de la charpente des bâtiments de la nouvelle école des Pléiades.

Projet de sylviculture PI 2018-2021

Ce projet PI (programme d'intervention) se concentre et priorise uniquement l'exécution de travaux dans les forêts qui ont un rôle de protection contre les dangers naturels suivants : glissements de terrain, laves torrentielles, chutes de pierres et avalanches.

Le concept et les directives du projet PI permettent l'exécution de travaux dans différents massifs forestiers de propriétaires publics et privés.

Dès le début de l'année 2018, 52 propriétaires privés ont été contactés et informés sur la possibilité d'intégration au projet dans les périmètres choisis et délimités. 44 propriétaires ont répondu positivement à la convention des conditions et des prestations du maître d'œuvre qui est la Commune de Châtel-St-Denis. Par contre, 8 propriétaires ont renoncé à l'exécution de travaux sur leur propriété forestière.

Sur une durée limitée à 4 ans, le programme des interventions sylvicoles en forêt protectrice est planifié sur une superficie de 102.92 ha dans les massifs forestiers suivants : Rive gauche de la Veveyse de Châtel & Rive droite de la Veveyse de Fégire, Pra Gremy & Sautery, La Bria, La Saira, Borbuintze & Vérollys, Grosses Preises & Guedères, Les Pueys & Petit-Mology, Bon Riau et Les Braseyres.

38 % de la surface (39.1 ha) du projet des différents périmètres sont concernés par des interventions qui seront exécutées sur les 44 propriétaires privés favorables. Le solde, 62 % (63.8 ha), est situé sur la propriété du maître d'œuvre.

Le projet PI 2018-2021 prévoit l'exploitation d'environ 14'450 m³ de bois sur la base d'un subventionnement selon un tarif forfaitaire de Fr. 67.00/m³ pour la récolte du bois (avec débardage) et de Fr. 60.00/m³ (bois laissés sur place).

Le subventionnement de la Confédération représente un montant total d'indemnité d'environ Fr. 1'106'000.00.

En 2018, réalisation des travaux suivants

- Mars-avril-mai / Les Braseyres (7.26 ha) : exploitation totale de 1'347 m³ / câble-grue (4 lignes) : 1'228 m³ - débusqueur-porteur : 81 m³ - bois laissés sur place : 38 m³
- Octobre-novembre / Les Pueys & Petit-Mology (7.32 ha) : exploitation totale de 1'051 m³ / câble-grue (2 lignes) : 920 m³ - débusqueur-porteur : 95 m³ - bois laissés sur place : 36 m³
- Novembre-décembre / Rive droite de la Veveyse de Fégire (3.58 ha) : exploitation totale de 500 m³ / câble-grue (2 lignes) : 291 m³ - débusqueur-porteur : 168 m³ - bois laissés sur place : 41 m³

Récapitulation 2018 du volume de bois et moyen d'exploitation du projet PI : 2'898 m³

Câble-grue : 2'439 m³ / Débusqueur-porteur : 344 m³ / Bois laissés sur place : 115 m³

Coupe de régénération déficitaire

Le Canton subventionne les coupes de régénération dans les peuplements de futaie (dès le diamètre dominant de 40 cm). Cette aide financière a pour objectifs principaux :

- Intervention sylvicole dans le but de favoriser le rajeunissement naturel (apport de lumière et chaleur au sol) afin de lui donner une structure étagée par le prélèvement de groupe d'arbres de toutes catégories de diamètre et de qualité.
- Exploitation des forêts avec des conditions d'interventions sylvicoles déficitaires (forêts en pente, absence de desserte, peuplements feuillus ou résineux avec des bois de faible valeur commerciale en raison d'une mauvaise qualité).

- Récolte des arbres dont l'état sanitaire (pourriture) ou la stabilité est précaire (bois de gros diamètre, inclinaison du fût et couronne irrégulière dans les terrains en pente).
- Encouragement des coupes de bois groupées dans les forêts privées morcelées.

Durant le mois de septembre, sur une superficie de 1.36 ha, le forestier de triage a organisé une exploitation d'environ 290 m³ au tracteur forestier sur 4 propriétaires de forêt privée dans le massif forestier de la Cierne à la Neire et représenté par 70 % de résineux et 30 % de feuillus.

Exploitation de bois endommagés

Les dégâts 2018 aux forêts ont été localement importants dans plusieurs massifs forestiers en raison des dommages causés par la neige lourde (10 et 13 décembre 2017), forts vents (3 et 17 janvier 2018), orage et tornades (1 août 2018) ainsi que la sécheresse persistante de l'été et de l'automne.

Sur le triage forestier, l'exploitation totale a représenté un volume d'environ 900 m³ soit environ 190 m³ sur les propriétaires privés et environ 710 m³ sur la propriété communale. Ce volume est pratiquement le triple de l'exploitation réalisée en 2017.

Ces chablis ont été majoritairement récoltés au tracteur forestier (environ 570 m³) et au câble-grue (environ 60 m³) dans les secteurs avec une bonne desserte. Par contre, pour des dégâts disséminés ou pour des bois de faible valeur commerciale dans des endroits difficiles d'accès, les arbres endommagés ont été façonnés et laissés sur le parterre de coupe (environ 270 m³).

Soins aux jeunes peuplements

4.52 ha de soins aux jeunes peuplements ont été réalisés sur le territoire communal dans les massifs des Pueys, Essert à Monnard et Devin du Bon Riau ainsi que sur deux propriétaires privés à la Cierne à la Neire sur une superficie de 0.39 ha.

Génie forestier – Entretien de la desserte

Investissement

A la suite de la 1^{ère} étape réalisée en 2017, les travaux prévus dans le cadre du projet de réfection de la route de la Saira ont été finalisés au printemps lors de la 2^{ème} étape par le traitement des fissures et la pose d'un gravillonnage.

Devisé à un montant de Fr. 170'000.00, l'entretien périodique de cette infrastructure de 1'285 m' de longueur a représenté un coût total d'environ Fr. 126'000.00 avec un taux de subventionnement de 60 % par le Service des forêts et de la faune (SFF).

En raison des fortes précipitations et de la fonte des neiges du 4 janvier, un glissement a provoqué un affaissement de la banquette en aval de la route des Crêtes. Des travaux de stabilisation ont été réalisés au mois de mai avec la construction d'un caisson et la mise en place d'environ 40 m³ de bois ainsi que la pose d'un drainage en amont de la route sur une longueur d'environ 55 m' et de 2 chambres collectrices reliées à 2 aqueducs pour la traversée de route.

Avec l'accord du SFF, le décompte du coût des travaux d'environ Fr. 27'000.00 lié à cette réfection urgente a été intégré à la réfection de la route de la Saira en raison de la situation financière favorable de ce projet.



Photo avant travaux



Photo après réfection

Un autre projet de réfection prévu sur la période 2018-2019 a débuté durant l'automne par la démolition et la reconstruction du pont de la Cuva. La remise en état de cette infrastructure a été planifiée avec deux autres interventions qui seront réalisées en 2019.

Ce projet devisé à Fr. 182'000.00 et également subventionné à raison de 60 % par le SFF comprend encore l'amélioration de la piste du Vuipey d'en Bas sur une longueur d'environ 80 m' et la construction d'une nouvelle piste d'environ 300 m' au Petit-Mology.



Pont de la Cuva après réfection

Fonctionnement

Au mois de mai, réfection et amélioration du coffre du chemin des Braseyres par apport de grave sur une longueur d'environ 450 m' en raison des dégâts occasionnés par les travaux d'exploitation de bois dans le cadre du projet PI.

Au mois de septembre, réfection d'un passage à gué pour assurer la liaison entre les Vérollys et les Rosalys avec la construction d'un barrage-caisson (environ 15 m³ de bois) sur un affluent du ruisseau des Vérollys.



Photo avant travaux



Photo après réfection

Travaux pour collectivités publiques et communales

L'équipe forestière a réalisé une grande diversité de travaux pour les collectivités publiques. Par rapport au budget (Fr. 40'000.00), le total des revenus se chiffre à Fr. 102'741.50.

Principaux travaux effectués : exploitation de bois dans le cadre de la biodiversité et de la conservation de la nature avec l'entretien de la tourbière de Fruence et des rives boisées des ruisseaux du Tarel et du Corjon sur une distance d'environ 220 m'.

Des entreprises de génie civil et des propriétaires privés ont aussi mandaté notre équipe forestière pour de nombreuses prestations dans le cadre de coupes de bois et aide au câblage, abattages spéciaux, exploitation de bois bostrychés, soins aux jeunes peuplements et formation professionnelle pour les cours de ForêtSuisse.

Le Service forestier a également effectué divers travaux pour les autres services communaux et ces prestations internes représentent un montant de plus de Fr. 34'000.00.

Divers

Sécurité

Durant l'année 2018, les employés du Service forestier ont été sensibles au respect des règles de sécurité par rapport aux difficultés d'exécution des chantiers d'exploitation de bois planifiés dans le cadre du projet PI 2018-2021.

Les coupes de bois réalisées dans le massif forestier des Pueys et en amont de la route cantonale dans le secteur de la Veveyse de Fégire ont été particulièrement difficiles du point de vue technique lors de l'exécution, ceci en raison de plusieurs critères défavorables (forte pente et terrain gelé ou enneigé, mise en mouvement de bois et de pierres, fûts fortement penchés, couronnes denses et irrégulières, etc).



Coupe de bois dans le secteur de Fégire



Le personnel du Service forestier est souvent confronté à des conditions de travail pénibles, difficiles et dangereuses. Malgré les compétences et la rigueur professionnelle des collaborateurs du Service des forêts, un forestier-bûcheron a subi une commotion lors de la chute d'un arbre à l'abattage et un forestier-bûcheron s'est également blessé lors d'une chute dans une forte pente.

Ces accidents n'ont heureusement pas eu de conséquences trop graves pour ces deux collaborateurs qui ont repris le travail après 3 semaines d'arrêt.

Conditions météorologiques

Durant l'hiver, la récolte des bois a été problématique en raison du temps excessivement doux. Certaines coupes ont été stoppées immédiatement afin d'éviter des dégâts trop dommageables au sol forestier et aux pâturages. La neige lourde et les forts vents ont occasionné des dommages à la forêt et à quelques bâtiments ainsi que des perturbations de trafic sur le réseau routier.

Au printemps, le mauvais temps a contribué négativement à la réalisation des travaux d'intervention sylvicole dans le périmètre du projet PI dans le massif forestier des Braseyres ainsi que dans l'exploitation des bois endommagés.

L'été et l'automne ont été très favorables pour la réalisation des soins aux jeunes peuplements et des coupes de bois. Ils ont malheureusement aidé au développement de nombreux foyers de bostryches en raison de la sécheresse persistante. Le 1^{er} août, un violent orage, accompagné de tornades, a à nouveau provoqué des dommages à la forêt et aux infrastructures du parcours Vita ainsi qu'à des bâtiments et voitures.

Enfin une belle saison ! L'automne a été magnifique et s'est imposé durant une longue période. Malheureusement et en raison des fortes chutes de neige du début du mois de décembre, l'exploitation d'environ 400 m³ de bois au câble-grue a été abandonnée dans le massif du Bon Riau.

Prix de vente des assortiments de bois

En raison d'une meilleure qualité que l'année précédente, les produits de la vente de bois de service 2018 ont augmenté de Fr. 11.15/m³ par rapport à 2017 (prix moyen = Fr. 88.60/m³).

La vente de bois de feu a également été supérieure de Fr. 4.55/m³ (prix moyen = Fr. 70.65/m³) par rapport à 2017. Par contre, le bois énergie est identique à 2017 (prix moyen = Fr. 65.00/m³ bois rond), prestations de déchetage et de transport non comprises.

Conclusion

Malgré les inconvénients liés principalement aux conditions météorologiques et à la difficulté de réalisation de certains chantiers, le bilan de l'année forestière 2018 est très positif avec la volonté de contribuer au maintien de la fonction protectrice de nos forêts et à la pérennité de notre patrimoine forestier.

Un grand merci au personnel du Service forestier et également à tous les collaborateurs des autres services communaux pour leur excellente collaboration ainsi qu'aux membres du Conseil communal et du Conseil général.

Tourisme

Personnel au 31 décembre 2018

- Sophie Reymond, directrice, à 100 %
- Stéphanie Roulier Morandi, responsable animation, à 100 %
- Benoît Genoud, responsable Point Info des Paccots, à 90 %
- Caroline Conus, collaboratrice administration et accueil, à 80 %
- Rachel Baumann, collaboratrice accueil, sur demande (environ 20 %)

Accueil et information

Horaires d'ouverture

- Office du Tourisme de Châtel-St-Denis
 - *Toute l'année : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h*
- Point Info des Paccots
 - *Juillet et août, vacances de Noël, de Nouvel An et de février : du lundi au vendredi de 9h à 18h, le samedi et le dimanche de 9h à 14h*
 - *Juin, septembre et octobre, de décembre à mars : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi et le dimanche de 9h à 14h*
 - *Avril, mai, novembre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 14h*

Agence postale

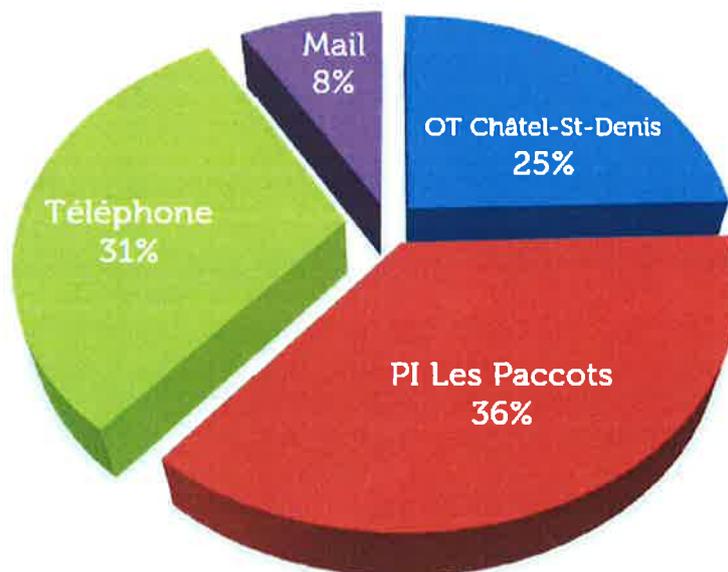
Le bureau des Paccots fonctionne comme agence postale. Il traite tous les services de dépôts et retraits d'envois, de paiements et de retraits d'espèces.

Fréquentation et contacts

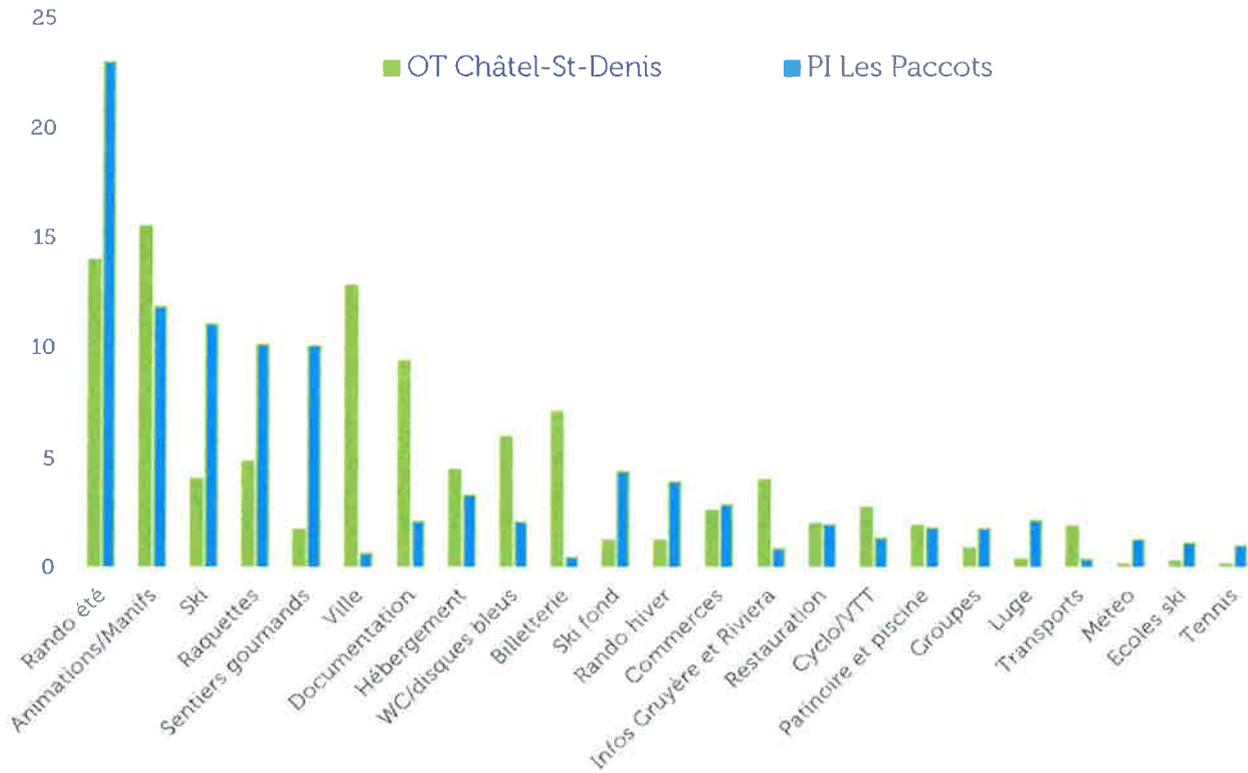
En 2018, 10'363 contacts ont été enregistrés, soit :

- 2'648 à l'Office du Tourisme à Châtel-St-Denis ;
- 4'041 au PI des Paccots ;
- 3'674 au PI des Paccots pour l'agence postale.

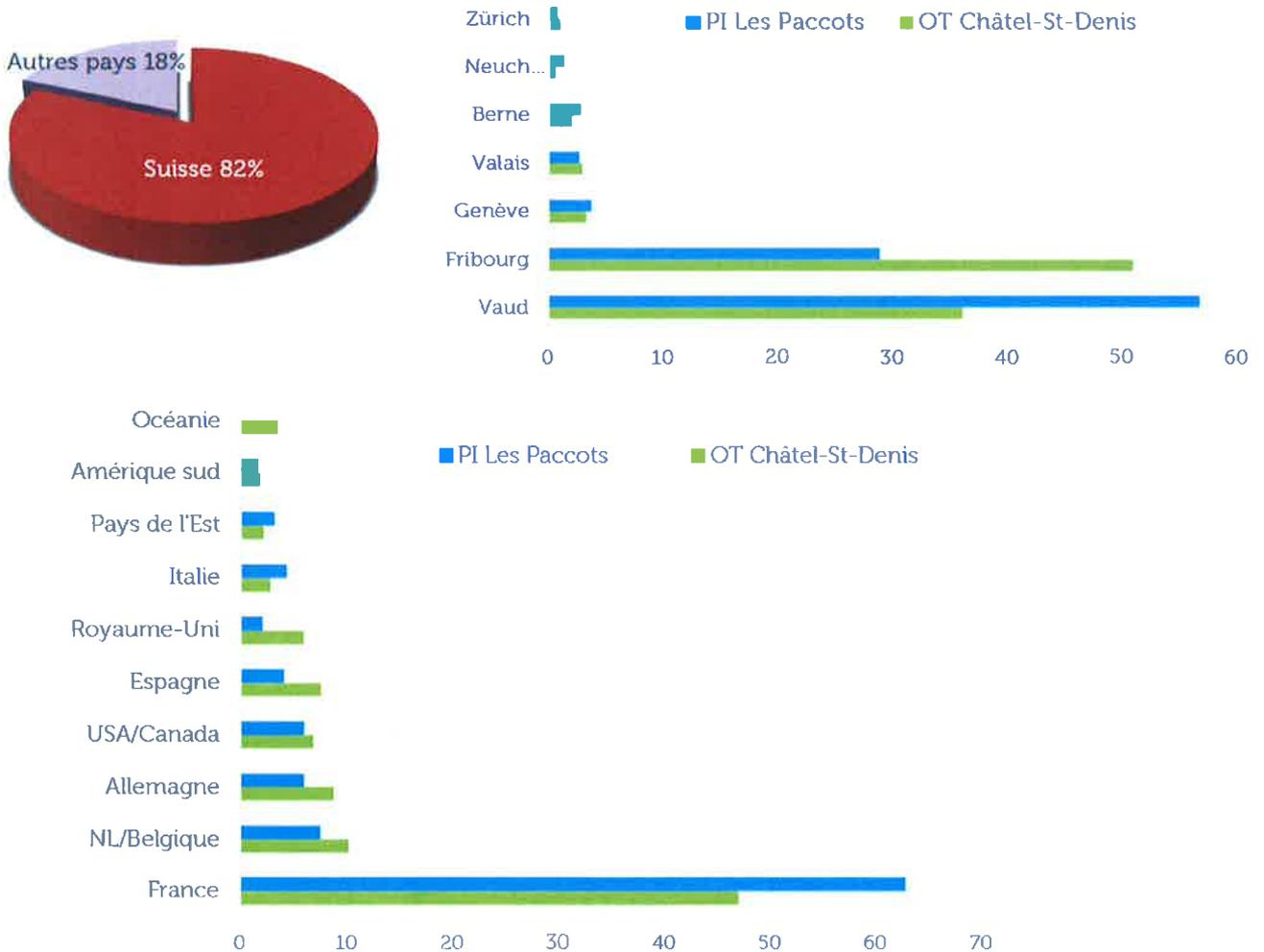
Par quel biais contacte-t-on l'Office du Tourisme ?



Quels sont les intérêts de nos hôtes ? (en %)



D'où viennent nos visiteurs ?



Communication

Documents édités en 2018

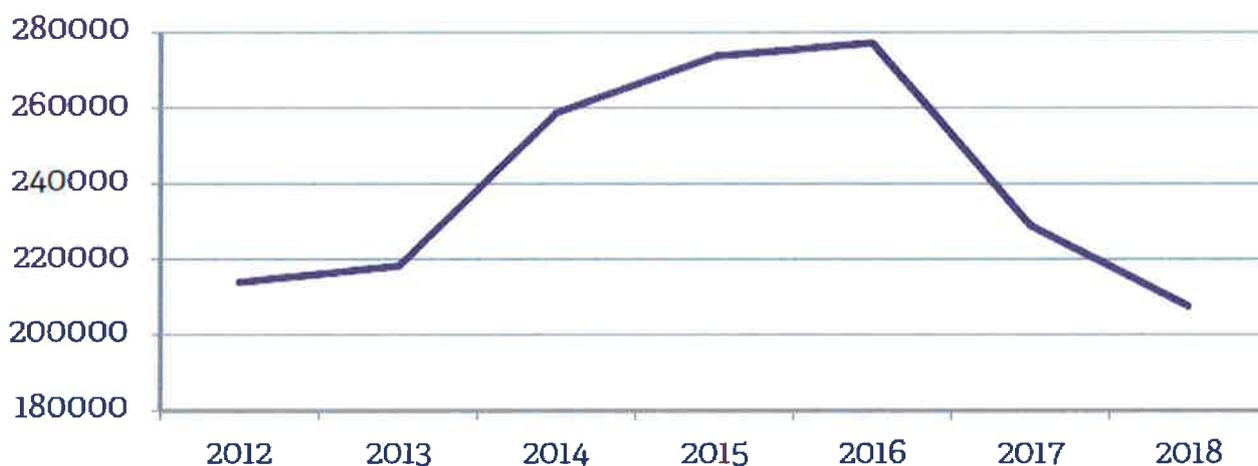
- Info été 2018, 6'000 exemplaires
- Info hiver 2018/2019, 6'000 exemplaires
- Animations été 2018, 5'000 exemplaires
- Animations hiver 2018/2019, 5'000 exemplaires
- Sets de table été 2018, 12'000 exemplaires
- Sets de table hiver 2018/2019, 12'000 exemplaires
- Groupes été 2018, impression selon les besoins
- Groupes hiver 2018/19, impression selon les besoins
- Forfaits été 2018, impression selon les besoins
- Forfaits hiver 2018/2019, impression selon les besoins
- Hébergements collectifs et refuges, impression selon les besoins
- Sentiers gourmands 2018, 5'000 exemplaires
- Itinéraires d'hiver 2018/2019, 5'000 exemplaires - **nouveau**
- Plan des pistes 2018/2019, 5'000 exemplaires

Site Internet : www.les-paccots.ch

En 2018, **le site web a été visité à 207'572 reprises**. Nous relevons une légère diminution de 9,3 % par rapport à 2017. Cette baisse s'est majoritairement fait ressentir en novembre et décembre. Nous pouvons l'expliquer par le manque d'enneigement par rapport à 2017.

A contrario, il est important de mentionner une augmentation d'environ 20'000 visites durant les trois premiers mois de l'année.

Evolution des visites depuis 2012 :

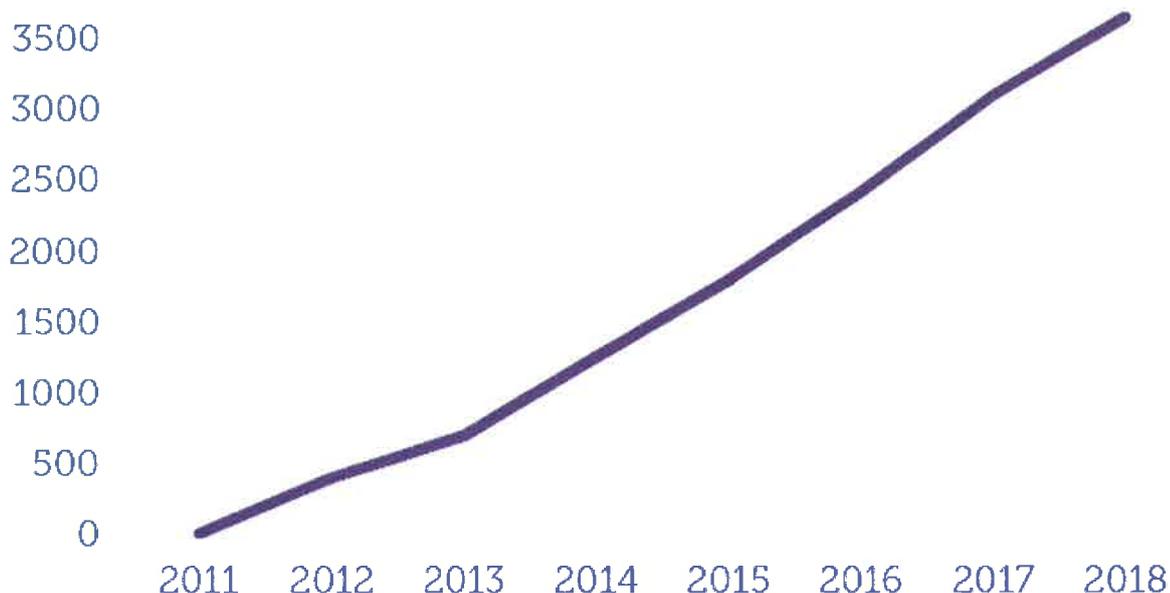


Facebook

Le 31 décembre 2018, **3'664 personnes étaient fans de la page des Paccots** avec une augmentation de plus de 17 % durant l'année.

Facebook est un réel outil de publicité qui nous a permis d'atteindre plus de 55'000 personnes avec certaines publications !

Evolution des fans depuis 2011 :



Promotion

Actions de promotion sur le terrain

- Salon du randonneur de Lyon, 23 au 25 mars
- Marché folklorique de Vevey, 14 juillet
- Bénichon des fribourgeois de Montreux, 26 août
- Désalpe de Semsales, 6 octobre
- Salon de la Montagne à Genève Palexpo, 2 au 4 novembre
- Foire de la St-Martin à Vevey, 13 novembre

Campagnes de promotion

- Campagne Suisse de Fribourg Région
- Campagne France de Suisse Tourisme
- Campagne été de Suisse Tourisme
- Campagne automne de Suisse Tourisme - **nouveau**
- Campagne hiver de Suisse Tourisme

Médias & visites de presse

- Publireportage dans le magazine Générations, mai
- Publireportage dans le magazine Voyager ici et ailleurs, mai
- Accueil du blogueur Zimy Da Kid, 5 mai (lever du soleil à Teysachaux)
- Accueil d'un blogueur pour le Courrier international, 7 mai (parapente et terroir)
- Article dans le Schweizer Familie, 31 mai (Sentiers Gourmands)
- Publireportage dans les magazines Randonner.ch et Wandern.ch, juin (Teysachaux)
- Accueil d'un journaliste et d'une photographe pour Voyager magazine, 22 et 23 juin (Sentier gourmand de l'épicurien et nuitée aux Joncs)
- Accueil d'une journaliste pour le Schweizer Familie, 18 juillet (Sentier gourmand panoramique)
- Spots publicitaires pour Festi'Rando, Radio Fribourg et Lausanne FM, août
- Accueil de deux journalistes pour le Wandern magazine, 5 septembre (Sentier gourmand panoramique)
- Visite de presse de Suisse Tourisme Paris, accueil de quatre journalistes, 16 septembre (Gastronomie et traditions)

- Publireportage dans le magazine de l'Association fribourgeoise de ski, novembre (ski de fond)
- Articles dans le magazine Loisirs.ch, décembre (raquettes et bob, ski famille)
- Annonce dans le magazine Saison d'hiver, encarté dans 24h et la Tribune de Genève, 14 décembre

Photos & vidéo

- Shooting photos, ski Rathvel, janvier
- Shooting photos, ski Les Paccots, février
- Shooting photos, raquettes à neige, février
- Shooting photos, randonnée été, juillet
- Shooting photos, automne, octobre
- Réalisation d'une vidéo 360°, octobre

Manifestations et animations

Hiver

- Les principales manifestations étaient le Brevet des Armaillis, le Carnaval des enfants, la Disco sur glace, Régal'Raquettes, Tcho l'hiver et le Père Noël aux Paccots. Ces 6 événements ont attiré pas loin de 2'500 personnes.
- Les animations, incluant les visites de chèvrerie et de fromagerie, les sorties raquettes, les voyages au pays des chiens polaires et les descentes aux flambeaux ont attiré environ 400 participants.

Eté et automne

- Les événements mis sur pied étaient Ride ton bike, le Brevet des Armaillis, le Marché d'été de Châtel-St-Denis, le Marché de la mi-été des Paccots, la Fête nationale du 1er août, la Nuit des chauves-souris et Festi'Rando. L'estimation du nombre de personnes touchées avoisine les 4'800.
- L'édition 2018 de la Bénichon a remporté un grand succès, elle a certainement attiré plus de 6'000 personnes durant tout le week-end.
- Les animations proposées étaient Narcisses en fête, le monde des chiens polaires, en balade pour une pommade, des cerfs et des abeilles, la matinée à l'alpage, la visite d'une fromagerie villageoise, l'herbier gourmand, la balade de l'herboriste, les secrets de l'herboriste, la découverte du monde des abeilles et la randonnée en pleine conscience. Environ 300 participants s'en sont réjouis.

Produits touristiques

Forfaits touristiques

- Un nouveau forfait a été concocté et dédié au VTT. Avec le forfait "Rêve Gourmand", nous avons comptabilisé 15 nuitées.
- Les offres de groupes ont amené 434 personnes dans la région (33 groupes).
- 781 Sentiers Gourmands ont été vendus.
Le parcours de l'Epicurien a été repensé en proposant aux hôtes des kit-fondue leur permettant de se faire la fondue eux-mêmes dans la nature.

Partenariats

- Une convention a été conclue avec le Ski-Club l'Etoile de Grattavache pour la gestion technique de la nouvelle piste de ski de fond de la Cuva.
- Une convention a été conclue avec le Club Teysalpi pour le balisage et l'entretien des deux nouveaux parcours de ski de randonnée.

Projets 2019

- Créer un nouveau forfait hivernal incluant une nuitée ;
- Créer une nouvelle offre hivernale avec les kit-fondue ;
- Dynamiser notre présence sur les médias sociaux, notamment Instagram ;
- Adapter notre identité visuelle avec un nouveau logo ;
- Editer une nouvelle brochure promotionnelle ;
- Créer un nouveau document estival proposant des randonnées pédestres ;
- Continuer à développer le projet d'aire pour camping-cars ;
- Développer le produit trail running ;
- Créer un nouvel événement durant la saison d'été ;
- Travailler sur la création d'un itinéraire culturel sur le thème de la Bénichon ;
- Collaborer et participer au Comptoir de la Veveyse.

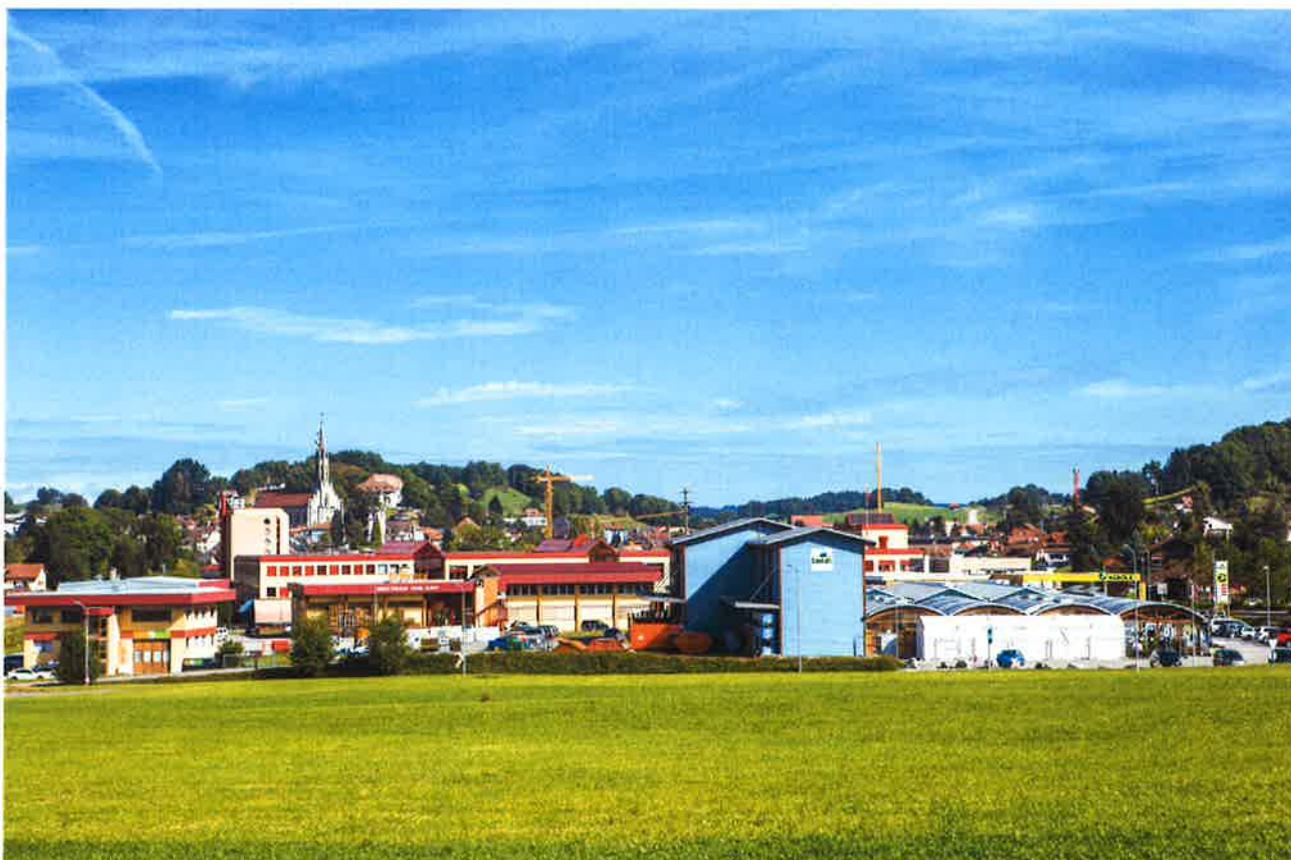


Industrie, artisanat et commerce

Une bonne quinzaine de nouvelles entreprises de toutes tailles sont venues s'installer, ou ont été créées, sur le territoire de la Commune en 2018, alors qu'un nombre à peu près équivalent de sociétés ont soit quitté la Commune, soit cessé leur activité, soit simplement changé de nom. Il y a donc lieu de constater une certaine stabilité dans ce domaine. Le nombre d'installations ou créations de nouvelles entreprises reste influencé par plusieurs facteurs : l'état de la conjoncture, le refus de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), et l'attente d'une nouvelle mouture de cette même réforme (PF 17) génèrent des incertitudes amenant certains entrepreneurs à freiner momentanément leurs investissements.

De par notre localisation géographique, le nombre d'investisseurs potentiels qui prennent des renseignements sur les possibilités de s'installer reste, lui, plus élevé, mais nous nous trouvons confrontés au fait que les terrains disponibles ne sont plus très nombreux. Cela pousse le Conseil communal à privilégier la création de structures regroupant plusieurs entreprises sur un même site, ce qui va également dans le sens voulu par la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT), qui préconise la densification et combat l'étalement du bâti.

Le projet évoqué dans le rapport de gestion 2017, lancé par *SDataway SA* et *Polygravia arts graphiques SA*, qui ont décidé de lancer, à la Route de Montreux, une construction commune pouvant accueillir les collaborateurs des deux entreprises dans un même bâtiment, est en cours de réalisation et accueillera désormais une troisième entreprise déjà châteloise, *Laurastar*. Ces entrepreneurs ont pris leur destin en main avec dynamisme et auront ainsi la possibilité de poursuivre leur développement tout en restant sur notre Commune, ce dont le Conseil communal se réjouit.



Energie

Développement territorial

Plan directeur des énergies

La Commune de Châtel-St-Denis a révisé son plan d'aménagement local (PAL) et prévoit un plan directeur des énergies. Une étude est actuellement en phase exécutive pour étendre ce dernier dans le secteur de la nouvelle gare et de la zone industrielle.

Standard bâtiment

La Commune de Châtel-St-Denis a opté pour le « standard bâtiment » et en tient compte lors des travaux de construction ou de transformation de bâtiments publics.

Permis de construire

Un formulaire de sensibilisation sur les modes de construction est distribué par la Commune de Châtel-St-Denis avec chaque permis de construire.

PAD

Lors de l'élaboration de chaque plan d'aménagement de détail (PAD), la Commune de Châtel-St-Denis exige qu'une étude énergétique soit réalisée.

Bâtiments, installations communales

Bâtiments communaux

Une affiche « Display » qui analyse chaque bâtiment d'un point de vue énergétique a été mise en place sur tous les bâtiments principaux de la Commune.

L'école du Bourg et le Centre de renfort seront étudiés en 2019 (contrats Energo) du point de vue de l'efficacité énergétique.

Tous les compteurs des bâtiments communaux sont relevés une fois par mois et les données sont suivies et analysées dans le programme informatique Enercoach (efficacité énergétique).

Un programme à long terme a été réalisé concernant les rénovations des bâtiments communaux et du renouvellement des chauffages de ces derniers.

Standard « achats responsables »

Le standard achats responsables facilite la mise en œuvre d'achats écologiques au niveau communal. Il établit des références et renseigne sur les critères d'approvisionnement et les labels. Le standard achats responsables concerne les autorités et les responsables des achats de la Commune de Châtel-St-Denis.

Eclairage public

Une 11^{ème} étape de Fr. 50'000.- a été investie par la Commune de Châtel-St-Denis en 2018 pour le remplacement des luminaires sur le territoire communal. Des versions « LED » sont également mises en place. Une étude propose également de pouvoir éteindre certains éclairages lors de la nuit. Encore 6 étapes seront nécessaires au changement de l'ensemble des luminaires.

Banc solaire

Un banc solaire a été installé sur la place de jeux du Grand-Clos. Ce dernier fournit du Wifi gratuit, une borne de recharge automatique pour smartphones de dernière génération ainsi que deux prises USB.

Pour 2019, un banc solaire sera installé à la place de jeux à Fruence et l'autre sur la place récréative des Paccots, à côté de la patinoire.

Approvisionnement, dépollution

Chauffage à bois

Le chauffage à distance du Lussy brûle annuellement environ 13'000 m³ de plaquettes de bois. Après le raccordement du quartier de Montmoirin et divers privés, le chauffage à distance tournera à pleine capacité, à savoir plus de 14'000 m³ de plaquettes par année.

Un deuxième réseau de chauffage à distance est à l'étude pour le secteur de la future « Coop » jusqu'à la nouvelle gare.

Turbinage de l'adduction d'eau

Le concept global de la gestion des eaux de la rive gauche a été présenté au Conseil général. Une deuxième étape a été acceptée et sera en phase exécutive en 2019.

La Commune de Remaufens a accepté de participer au futur turbinage.

Eoliennes

Lors de l'élaboration du Plan directeur cantonal, aucun site n'a été retenu sur le territoire communal.

Approvisionnement en eau

La Commune de Châtel-St-Denis publie chaque année une information sur la consommation d'eau dans son bulletin communal.

Des négociations entre la Commune, l'AVGG et le SIGE sont en cours pour l'interconnexion des réseaux d'eau (achat-vente-sécurisation de l'approvisionnement).

Centrale hydroélectrique, secteur du Vieux-Châtel

La Commune de Châtel-St-Denis a reçu le permis de construire en 2018 pour cette nouvelle centrale hydroélectrique. Groupe E Greenwatt s'occupe de la réalisation prévue en 2019.

Mobilité

Zone 30 km/heure

Deux zones 30 km/heure ont été étudiées en 2017 et 2018 et seront réalisées en 2019. Il s'agit du secteur Chemin de la Râ et Chemin du Grand Pré. Plusieurs autres zones sont étudiées dans le cadre de la révision du PAL.

P + R et parcs à vélos

Un P+R sera réalisé dans le cadre du déplacement de la gare de Châtel-St-Denis.

Borne de recharge pour véhicules électriques

Une borne de recharge « Greenmotion » a été installée sur la place de parc du Grand-Clos. Cette dernière (22 kW) permet de recharger deux véhicules simultanément. La prochaine borne du même style « Move » est prévue sur le parking du stade du Lussy.

Véhicules communaux

Un listing des véhicules communaux est réalisé chaque année et de nombreuses informations ont été intégrées au document, notamment un suivi de la consommation, du kilométrage et du rejet de CO2. Des ampoules de type LED, basse consommation, sont installées sur tous les éclairages de travail des véhicules communaux.

Transport scolaires

50 vélos sont en fonction pour le déplacement des élèves à la salle de sport triple afin d'éviter la mise en place d'un transport scolaire motorisé.

Subventions

Le Conseil communal propose une subvention de Fr. 200.- à l'achat d'un vélo électrique neuf. Pour 2018, 25 acheteurs ont profité de la subvention.

Organisation interne

Commission énergie

La Commission énergie du Conseil général de la Commune de Châtel-St-Denis est régulièrement consultée pour la mise en place de projets communaux tels que le renouvellement de l'éclairage de Noël, de l'étude de l'éclairage public dynamique ainsi que le projet de mise en place d'une borne de recharge pour véhicule électrique. Cette Commission est très active et dynamique.

Communication, coopération

Campagne Display

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré l'ensemble des bâtiments communaux sur le logiciel Display. Les affiches énergétiques ont été mises en place à l'entrée des bâtiments en 2017.

Site Internet

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré sur son site Internet la campagne « Notre geste Votre geste » qui a pour but de communiquer sur le thème de l'énergie avec la population, en particulier sur des économies de chauffage et d'électricité.

Panneaux solaires

Un recensement permettant de répertorier l'ensemble des panneaux solaires installés sur le territoire communal a été réalisé au début 2018. Ce recensement servira d'indicateur pertinent pour le prochain programme de politique énergétique 2020-2023.

Documentation

Une armoire de documentation touchant à l'énergie a été mise en place devant la réception du bâtiment administratif.

Abeilles

La Commune de Châtel-St-Denis est aussi une « Cité amie des abeilles ». En effet, elle a parrainé plusieurs ruches en 2018. Pendant la mauvaise saison, elles dorment à l'Avenue de la Gare 33, à côté du bâtiment administratif. Au printemps, elles vivent à côté du chalet des Pueys et produisent pour la Commune de l'excellent miel de montagne.

Certification

Le 15 mars 2016, la Commune de Châtel-St-Denis s'est vue décerner pour la 3^{ème} fois le label « Cité de l'Energie », valable jusqu'en 2019.

Objectifs pour 2019

La Commune de Châtel-St-Denis va tout mettre en œuvre pour finaliser la longue liste d'actions déjà en cours et travailler pour le prochain ré-audit.



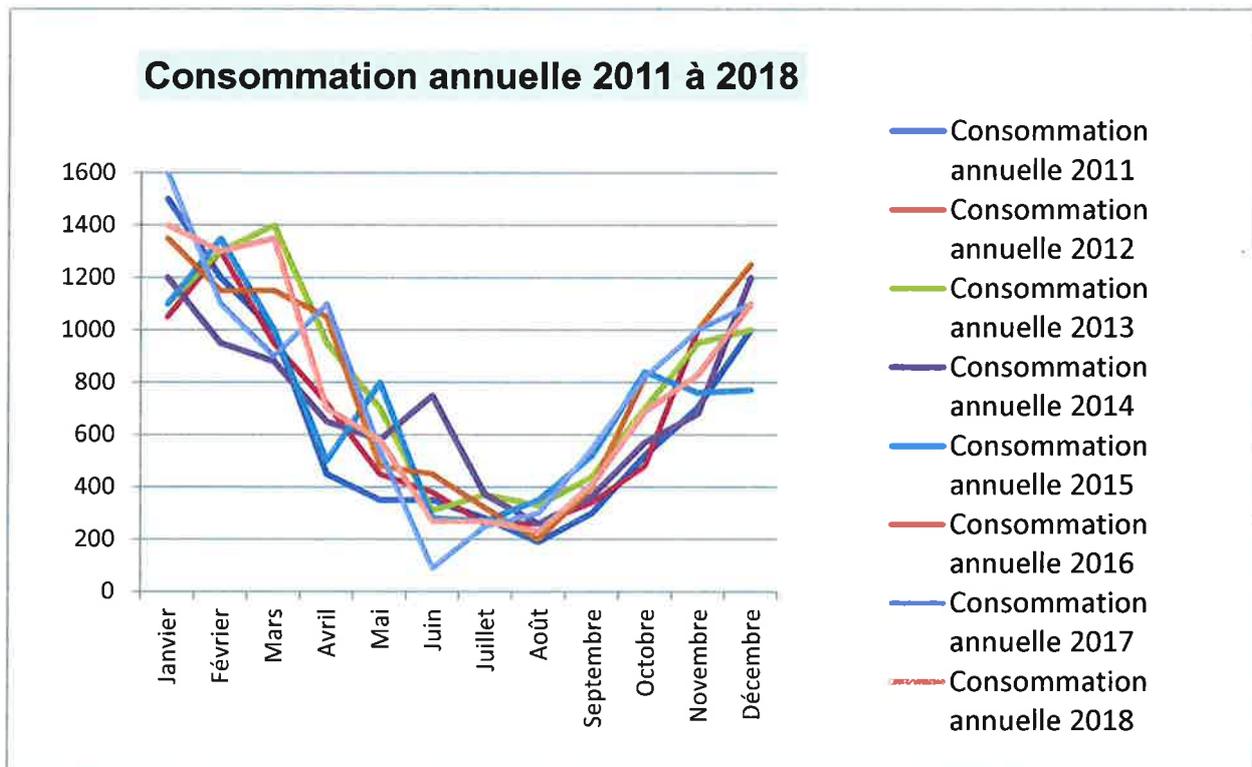
Ruches posées à l'Avenue de la Gare 33



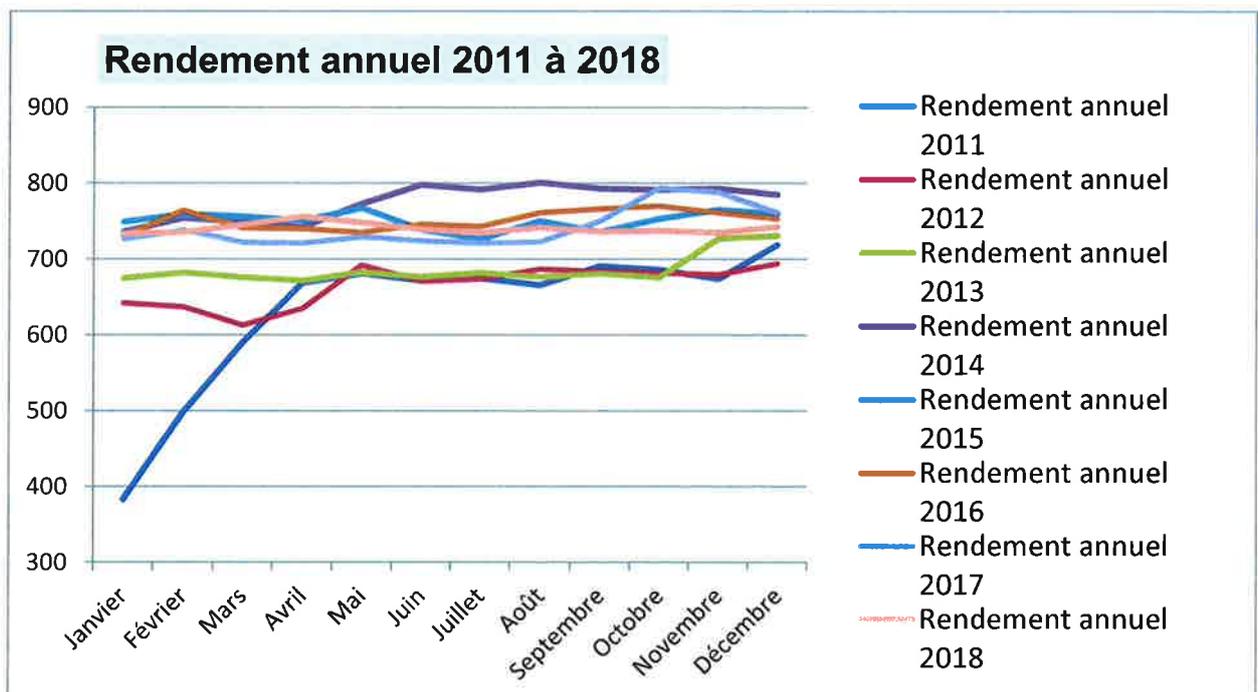
Banc solaire installé au Grand-Clos

Centrale de chauffage à bois

Consommation de combustible en m3pl



Rendement en kWh/m3pl



Combustible acheté en 2018

- Plaquettes forestières vertes issues de la forêt et de sous-produits de scierie ;
- Pour l'année 2018, la plaquette verte provient de la Commune de Châtel-St-Denis (31 %), de scieries et de charpenterie de la région (53 %), d'entreprises forestières (13 %) et de divers propriétaires privés (3 %) ;
- Le prix d'achat des plaquettes varie entre TTC Fr. 7.- et Fr. 32.- franco silo, suivant l'essence, la qualité, la provenance et le taux d'humidité.

Consommation annuelle de plaquettes forestières prévue et effective

- Consommation annuelle prévue : 12'000 m³pl
- Consommation annuelle effective 2018 avec stock de plaquettes : 13'400 m³pl



Commentaires des comptes 2018

1. Explication du résultat
2. Détail des dépenses financières et amortissements extraordinaires
3. Evolution des charges liées
4. Explication des variations entre le budget et les comptes
5. Situation des investissements réalisés en 2018
6. Bilan – mouvement du patrimoine

1. Explication du résultat

Le compte de fonctionnement 2018 présente un bénéfice de 4 659 891 fr. 27. Le budget prévoyait un bénéfice de 334 040 francs. L'écart par rapport au budget s'élève à 4 325 851 fr. 27. Cet écart s'explique comme suit :

- une croissance des recettes d'impôts par rapport au budget de 3 870 816 francs. Cette croissance est très marquée pour la fiscalité des personnes physiques ainsi que pour les impôts liés aux mutations immobilières des personnes physiques.

	Fr.	Ecart en %
• impôts des personnes physiques	1'746'845.00	+ 10.05
• impôts des personnes morales	278'907.00	+ 6.92
• contributions immobilières	275'746.00	+ 13.45
• impôts sur les gains immobiliers	394'183.00	+ 65.70
• les autres impôts (incluant les mutations immobilières)	1'175'135.00	+ 159.58

- une croissance des autres revenus par rapport au budget de 695 583 francs, répartie comme suit :

	Fr.	Ecart en %
• revenus des biens	68'700.00	+ 4.04
• contributions, émoluments, taxes	419'671.00	+ 5.59
• dédommagement de collectivités	80'829.00	+ 47.52
• subventions	113'869.00	+ 6.77

- S'agissant des charges, il y a une augmentation par rapport au budget d'environ 240 127 francs.

1.1 Charges de fonctionnement

Le budget prévoyait 40 323 480 francs de charges; les comptes 2018 enregistrent un total de charges de 42 787 184 fr. 23. L'écart entre les comptes et le budget provient des écritures de bouclage. Il s'agit notamment des amortissements supplémentaires de 1 749 711 fr. 30. Les charges nettes, sans tenir compte des écritures précitées, s'élèvent à 36 247 346 fr. 83 contre 36 007 220 francs budgétisés, sans les imputations internes. **Cela dit, les charges sont supérieures de 240 126 fr. 93 par rapport au budget, soit de 0.67 %.** Les principales variations entre le budget et les comptes sont expliquées à partir de la page 91.

1.2. Les revenus de fonctionnement

Les comptes enregistrent des recettes fiscales supplémentaires par rapport au budget, à l'instar des années précédentes. L'estimation des recettes fiscales 2018 est basée sur les recommandations du Canton, mais aussi sur la base d'une analyse de la situation des entreprises au moment de l'établissement du budget, d'où l'extrême prudence qui a prévalu.

De manière générale, toute estimation des recettes fiscales reste aléatoire. En 2018, des revenus en forte croissance ont été enregistrés pour les impôts sur les gains immobiliers et pour les personnes physiques. Le budget prévoyait 40 657 520 francs de recettes globales; les comptes 2018 enregistrent un total de recettes de 45 697 364 fr. 20. Sans tenir compte des imputations internes, des prélèvements aux réserves pour le financement des véhicules, elles s'élèvent à 40 917 368 fr. 10 contre 36 350 970 francs budgétisés, sans les imputations internes. Cela dit, nous enregistrons une augmentation des revenus de **4 566 398 fr. 10 par rapport au budget, soit de 12.56 %**. A l'instar des charges, les principales variations sont expliquées à partir de la page 91.

1.3. Comparaison des comptes de fonctionnement

	Comptes 2018 après opérations de boucllement	<i>Budget 2018</i>	<i>Comptes 2017</i> après opérations de boucllement
	Fr.	Fr.	Fr.
Revenus	45'697'364.20	40'657'520.00	62'349'389.63
Charges	42'787'184.23	40'323'480.00	61'226'545.90
Bénéfice	2'910'179.97	334'040.00	1'122'843.73

1.4. Compte des investissements

Le compte des investissements se solde par un excédent de dépenses d'investissement de 11 055 834 fr. 45; ce montant a été porté en augmentation du patrimoine. Le budget prévoyait 18 917 460 francs de dépenses nettes. La différence représente des investissements non encore réalisés ou en cours d'exécution.

Il faut savoir que les dépenses d'investissement les plus importantes de l'année 2018 sont, sans surprise, les dépenses liées à la construction de l'école des Pléiades et aux travaux d'aménagement de la gare. A noter que le montant total des dépenses à charge du budget 2018 avait été estimé à 27,1 millions de francs, mais une grande partie des travaux a été reportée au budget 2019. Les recettes liées aux taxes de préférence prévues en budget d'intention n'ont pas pu être facturées car les modifications du PAL n'ont été approuvées qu'en juillet 2018 et ont été reportées au budget 2019.

Le tableau de la gestion des investissements vous renseignera sur l'évolution.

Degré d'autofinancement =	Autofinancement	6'940'916	= 62.8 %
	Excédent recettes investissements	11'055'834	

1.5. Amortissements

	Budget 2018	Comptes 2018
	Fr.	Fr.
Amortissements obligatoires	1'569'470.00	1'485'433.70
Amortissements financiers pour l'eau potable	17'490.00	102'871.55
Amortissements financiers pour l'épuration	495'060.00	682'589.05
Amortissements extraordinaires		
Amortissements véhicules avec prélèvements aux réserves	160'000.00	184'293.50

Détail des amortissements aux pages 88 et 89

1.6. Dette brute et nette au 31.12.2018

1.6.1. Dette du patrimoine financier et administratif

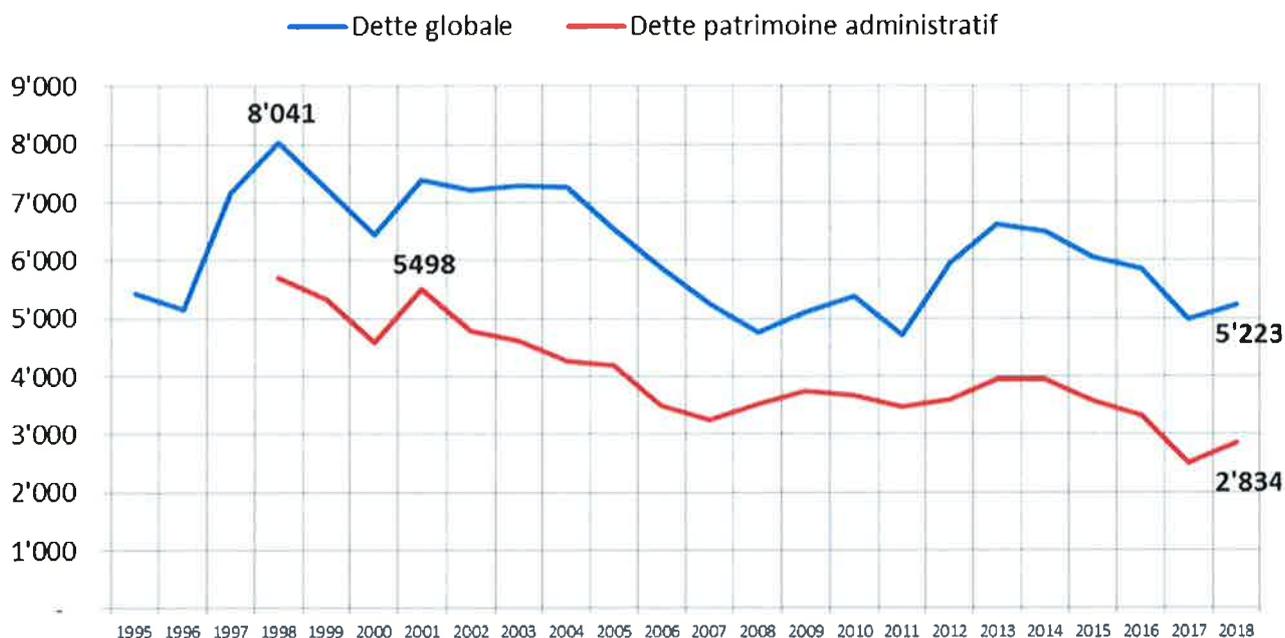
La dette brute s'élève à 37 222 400 francs selon le bilan (35 704 800 francs au 31.12.2017). La dette nette (dette à long terme – disponibilité), quant à elle, s'élève à 36 429 804 fr. 50 (33 434 110 fr. 92 au 31.12.2017).

La dette nette par habitant s'élève à 5223 francs contre Fr. 4986 francs en 2017 (+237 francs).

1.6.2. Dette nette du patrimoine administratif

La dette nette par habitant s'élève à 2834 francs contre 2502 francs en 2017 (+332 francs).

Evolution dette par habitant



1.6.3. Evolution de la dette du patrimoine financier et administratif

Année	Dette globale					Dette patrimoine administratif		
	Dette brute	Capitaux	Dette nette	Nbre habitants	Dette par habitant	Dette patrimoine administratif	Nbre habitants	Dette par habitant
1995	22'470'251.73	340'960.90	22'129'290.83	4074	5'432		4074	-
1996	21'683'738.28	315'433.98	21'368'304.30	4151	5'148		4151	-
1997	29'934'787.18	245'785.28	29'689'001.90	4143	7'166		4143	-
1998	33'542'906.23	227'784.96	33'315'121.27	4143	8'041	23'595'349.00	4143	5'695
1999	31'358'401.38	138'043.07	31'220'358.31	4314	7'237	22'980'386.00	4314	5'327
2000	29'747'345.98	1'706'687.42	28'040'658.56	4357	6'436	19'952'041.00	4357	4'579
2001	33'168'846.02	322'902.18	32'845'943.84	4447	7'386	24'450'743.00	4447	5'498
2002	33'334'708.39	364'696.49	32'970'011.90	4574	7'208	21'861'168.00	4574	4'779
2003	34'558'819.98	160'239.59	34'398'580.39	4723	7'283	21'743'982.00	4723	4'604
2004	35'197'040.35	84'625.73	35'112'414.62	4835	7'262	20'612'260.00	4835	4'263
2005	32'172'191.76	48'054.43	32'124'137.33	4915	6'536	20'604'962.00	4915	4'192

2006	30'333'956.60	185'400.57	30'148'556.03	5125	5'882	17'839'613.00	5125	3'481
2007	28'052'429.30	602'850.57	27'449'578.73	5233	5'245	16'916'578.00	5233	3'233
2008	26'624'897.45	345'943.75	26'278'953.70	5530	4'752	19'385'250.00	5530	3'505
2009	29'305'207.60	166'916.45	29'138'291.15	5706	5'106	21'278'289.00	5706	3'729
2010	31'292'433.35	243'182.27	31'049'251.08	5764	5'386	21'106'248.00	5764	3'662
2011	28'537'781.35	371'690.83	28'166'090.52	5975	4'714	20'725'778.00	5975	3'469
2012	36'564'183.90	165'225.62	36'398'958.28	6133	5'934	22'003'183.90	6133	3'588
2013	41'311'606.25	194'277.14	41'117'329.11	6222	6'608	24'531'329.11	6222	3'943
2014	41'688'097.85	244'508.67	41'443'589.18	6390	6'486	25'115'589.00	6390	3'930
2015	39'609'361.95	512'260.09	39'097'101.86	6465	6'048	22'995'101.86	6465	3'557
2016	38'380'500.00	153'817.18	38'226'682.82	6537	5'848	21'626'782.82	6537	3'308
2017	35'704'800.00	2'270'689.08	33'434'110.92	6706	4'986	16'780'210.92	6706	2'502
2018	37'222'400.00	792'595.50	36'429'804.50	6975	5'223	19'768'804.50	6975	2'834

1.6.4. Evolution de la dette du patrimoine administratif

Selon tableau "Evolution de la dette" 36'429'804.50

A déduire dettes du patrimoine financier :

- prêt en faveur de Monte Pente Corbetta	-224'000.00
- terrain et équipement Pré aux Oies	-5'077'000.00
- terrain Pra Gremy	-1'875'000.00
- immeuble le CAB	-5'259'000.00
- parking centre renfort	-1'218'000.00
- bâtiment Vicariat	-1'908'000.00
- installation turbinage	-1'100'000.00

Solde de la dette au 31.12.2018 (patrimoine administratif) 19'768'804.50

- par habitant :	2'834.25
(situation au 31.12.2017)	2'502.00

1.6.5. Comparaison du résultat net par dicastères

	Dicastères	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart en francs	Ecart en %
0.	Administration	2'510'140.00	2'449'408.47	-60'731.53	-2.42%
1.	Ordre public	781'680.00	637'380.02	-144'299.98	-18.46%
2.	Enseignement formation	7'954'410.00	7'879'207.51	-75'202.49	-0.95%
3.	Culte, culture et loisirs	1'626'560.00	1'644'419.44	17'859.44	1.10%
4.	Santé	3'145'190.00	2'963'383.00	-181'807.00	-5.78%
5.	Affaires sociales	3'030'890.00	3'124'035.80	93'145.80	3.07%
6.	Transports et communication	3'183'890.00	2'886'225.28	-297'664.72	-9.35%
7.	Environnement	542'130.00	403'281.71	-138'848.29	-25.61%
8.	Economie	703'870.00	506'772.13	-197'097.87	-28.00%
9.	Finances et impôts	-23'812'800.00	-25'404'293.33	-1'591'493.33	-6.68%
	Bénéfice	-334'040.00	-2'910'179.97		

2. Détail des dépenses financières et des amortissements extraordinaires

2.1. Total dépenses financières

2.1.1. Amortissements obligatoires

	COMPTES 2017	BUDGET 2018	COMPTES 2018	Valeur bilan au 31.12.2018
Ecole du Bourg	169'926	0		-
Ecole du Lussy	176'160	176'160	176'160	5'427'000
Conduites eaux	236'923	243'330	233'402	4'128'000
Construction canalisation	154'694	163'100	149'747	1'615'000
Puits à ordures ménagères et déchetterie	49'600	49'600	49'600	333'000
Zone récréative	15'000	15'000	0	-
CAB	79'004	111'140	111'134	5'259'000
Chauffage à bois bâtiment	135'340	135'340	153'740	1'983'000
Centre forestier	19'350	0	0	-
Bâtiment Vicariat	22'000	22'000	22'000	1'908'000
Zone à bâtir Montmoirin (y compris terrain)	48'551	48'560	0	-
Terrain Fruence	6'800	6'800	0	-
Salle triple	185'100	185'100	185'100	4'442'000
Liaison Fleur Berra	22'146	0	0	-
Centre de renfort	138'645	138'650	118'581	3'849'000
Parking Centre de renfort (transfert du compte centre renfort)	0	0	37'680	1'218'000
Feu - camion magirus	40'500	40'500	40'500	63'000
Feu - véhicule protection respiratoire	14'850	14'850	14'850	59'000
Turbinage	59'600	59'600	59'600	1'100'000
Terrain et équipement Pré aux Oies	133'340	133'340	133'340	5'077'000
Terrain Pra Gremy	0	0	0	1'875'000
Terrain IG zone du Lussy	26'400	26'400	0	-
Ecole Pléiades (yc terrain)	0	0	0	9'706'000
Secteur Gare - part. aménagement routier	0	0	0	1'170'000
Secteur Gare - revalorisation Tatreil	0	0	0	262'000
Amortissements obligatoires selon liste Scom	1'733'929	1'569'470	1'485'434	
		<i>Ecart budget</i>	-84'036	

2.1.2 Intérêts

	COMPTES 2017	BUDGET 2018	COMPTES 2018
Intérêts passifs y compris intérêts de remboursement impôt et intérêts bancaires	828'914.41	962'500.00	616'064.21

Les amortissements extraordinaires

Libellé	Comptes 2016	Comptes 2017	Comptes 2018
Etude déplacement route cantonale	11'090.65		
Etude circulation secteur gare	12'961.00		
Terrain	49'873.80		
Ruisseau du Chêne - remise à ciel ouvert	5'121.40		
Ecoles primaires: tableaux interactifs	92'802.15		
WC public Grand-Clos	178'854.95		
Bornes interactives	105'832.10		
Ecole Châteloise	1'364'400.25		
Halle en Fossiaux	506'249.00		
Travaux cabane Bon Riau	32'798.15	1'690.00	
Bâtiment administratif	109'322.60	5'609.50	
Crédit étude PAD sous le Bourg	5'055.40	24'483.40	
Concours archit. nouvelle école secteur Cardinal		246'000.00	
WC public Paccots		254'866.20	
Terrain zone intérêt général Fruence		93'199.00	
Place institut réfection pavés		140'951.15	
Liaison ZI Pra de Plan/les Rochettes		184'853.00	
Ecole du Bourg		2'727'073.00	
Remise à ciel ouvert ruisseau du Chêne		42'073.95	
Piscine (dépl.production chaleur et trait. eaux)		270'230.25	
Ecole Châteloise - étude		68'999.50	
Centre forestier		397'649.00	
Forêt		511'999.00	
Etude énergétique secteur Gare		84'163.00	
Pont de la Péralla - étude	31'590.00		97'361.55
Réfection générale des chalets d'alpage	77'385.55		11'899.00
Routes	201'105.50		4'113.25
Plan d'aménagement	107'530.60	250.00	59'981.10
Terrain secteur ancien Hôpital (LSI)		393'523.00	6'545.00
Route de la Saira		33'793.75	13'158.65
Terrain zone intérêt général Lussy		509'599.00	955'844.25
Cheresaula - travaux endiguements			29'999.00
Parking co-voiturage route de Vevey			17'999.00
Aménagement ruisseau du Radzy			27'321.60
Chemin de la Chaux - mesures protectrices			2'203.00
Pont de la Cuva - réfection			14'637.25
PAD la Coula / Misets			62'182.05
Migration informatique			184'345.85
Maison des Oeuvres -1ère étape assainissement			252'673.20
Divers pour arrondi au bilan	11'464.10	9'974.39	9'447.55
Total amortissements extraordinaires	2'903'437.20	6'000'980.09	1'749'711.30

3. Evolution des charges liées

Les charges liées s'élèvent à **17 625 586 francs** alors qu'elles avaient été budgétisées à 16 915 600 francs (natures 35 et 36). L'écart provient principalement de la provision de 900 000 francs constituée pour la modification de la Caisse du personnel de l'Etat de Fribourg.

3.1. Participations aux collectivités publiques (charges liées)

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018
Participations au Canton Rubrique 351	6'692'358	6'956'640	7'894'585
Participations aux associations de communes Rubrique 352	5'619'696	6'401'090	6'076'859
Aides individuelles, subventions Rubriques 362, 364, 365, 366	3'293'144	3'557'870	3'654'142
*Total participations aux collectivités publiques	15'605'198	16'915'600	17'625'586

4. Explications des variations

Comptes de fonctionnement

0. ADMINISTRATION

01. Assemblée communale, conseil, commission

01.300.30 Jetons de présence du Conseil général + Fr. 9'180.00

Ce dépassement s'explique comme suit :

- Présidence: augmentation de l'indemnité de 500 à 800 francs décidée en 2013: le rattrapage a été effectué en 2018 pour la différence de 300 francs qui avait été oubliée: 1800 francs (6 x 300 francs) ;
- Séances pour la vision à long terme: 1440 francs ;
- Le budget prévoyait 4 séances alors que 7 séances ont eu lieu (7 mars, 28 avril -matinée au vert- 9 mai, 27 juin, 5 septembre, 3 octobre et 12 décembre 2018). Les jetons pour les séances non budgétisées se sont élevées à :
 - ✓ 1140 francs pour la matinée au vert (26 présences) ;
 - ✓ 2880 francs pour la séance du 27 juin (48 présences) ;
 - ✓ 2700 francs pour la séance du 5 septembre (45 présences).

02. Administration générale

02.301.20 Traitement du personnel de conciergerie + Fr. 5'802.10

Cette rubrique enregistre les heures payées pour le remplacement de la concierge durant les absences maladie.

02.314.00 Entretien bâtiment administratif + Fr. 6'193.50

Ce dépassement s'explique comme suit:

- ✓ travaux de réfection suite à la chute du plafond dans le bureau du chef du département technique: Fr. 3'680.70 ;
- ✓ changement des galets des portes de l'ascenseur: Fr. 2'065.00.

02.318.00 Assurances diverses, RC, mobilier, etc... + Fr. 3'340.95

Le budget prévoyait une prime de 22 700 francs pour l'assurance responsabilité civile et de 10 500 francs pour la prime de l'assurance protection juridique. Les primes définitives se sont élevées à respectivement 24 913 fr. 10 (+2213 francs) pour l'assurance responsabilité civile et à 13 056 fr. 65 (+2556 fr. 65) pour l'assurance protection juridique.

02.436.00 Remboursement de tiers + Fr. 3'392.85

Ce compte enregistre principalement le versement de la participation de la caisse cantonale pour l'agence AVS. Le budget 2018 prévoyait un montant de 4970 francs. Le versement effectif s'élève à 5106 fr. 10.

Ce compte enregistre aussi le versement des indemnités pour le personnel faisant partie de groupes de travail cantonaux (FRIAC, commission fonds désendettement). Pour l'année 2018, cela représente un montant de 3100 fr. 10 qui n'avait pas été budgétisé.

02.436.20 Remboursement d'assurances + Fr. 47'333.75

Les indemnités versées par les assurances en 2018 se répartissent comme suit:

- Accident: Fr. 27'616.55 ;
- Maladie: Fr. 39'825.05 ;
- AI: Fr. 63'551.40 ;
- Assurance perte gain maladie (participation aux excédents): Fr. 6'098.70.

02.436.30 Compensation pour service militaire + Fr. 7'237.15

Ce compte enregistre les allocations pertes de gains militaires versées par la caisse de compensation pour les cours de répétition.

1. ORDRE PUBLIC

11. Police

11.315.00 Entretien des véhicules + Fr. 1'402.85

Ce dépassement fait suite à la réparation nécessaire de la remorque de transport des barrières Vauban en vue de l'expertise. La flèche timon ainsi que l'essieu ont dû être remplacés suite à des fissures découvertes sur ces pièces. Lors du service précédent, rien ne présageait l'arrivée de ces fissures. Ces réparations, d'un montant total de 2975 fr. 75, n'étaient bien sûr pas prévues au budget pour ce compte, où seul un montant de 2000 francs figure pour l'entretien usuel des véhicules.

140. Police du feu intercommunale

140.309.00 Frais de cours + Fr. 15'279.00

Des cours de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers ont été suivis par quelques sapeurs. Ces cours sont très intéressants et actuels (véhicules à carburants alternatifs, contrôle des EPI et placement échelle automobile). Ils sont toutefois onéreux et non subventionnés.

140.314.00 Entretien du bâtiment du feu + Fr. 5'309.75

Deux dégâts importants sur le portail principal et sur la porte sectionnelle du local de lavage ont engendré le versement de deux franchises de 2000 francs chacune à l'assureur.

L'achat d'un climatiseur pour le local informatique s'est avéré nécessaire durant la période de hautes températures, la température du local atteignant les 40°C.

15. Militaire

15.450.00 Indemnités de stationnement de la troupe – Fr. 6'019.00

Faible occupation des locaux par l'armée durant l'année 2018.

16. Protection civile

16.312.00 Eau, énergie, combustible - Fr. 19'158.85

Compte tenu de la faible occupation des locaux par l'armée durant l'année 2018, il y a eu moins de frais de chauffage.

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

21. Cycle scolaire obligatoire

21.436.00 Remboursement de tiers – Fr. 70'058.00

Selon l'arrêt du Tribunal fédéral du 07.12.2017, les frais scolaires (participation des parents aux frais des activités sportives et culturelles, ainsi qu'aux fournitures) n'ont pas pu être facturés aux parents. Ledit arrêt est tombé après l'élaboration du budget.

219 Accueil extrascolaire

Le taux de couverture des charges est de 76.27 % contre 79.35 % en 2017. Le budget prévoyait un taux de couverture de 77 % avec un prélèvement au fonds accueil extrascolaire. Compte tenu du bon résultat de l'année 2018, le prélèvement de 30 000 francs du fonds n'a pas été effectué.

219.313.00 Repas – Fr. 23'007.80

219.435.10 Repas – Fr. 23'470.70

Les charges des repas s'élèvent à 138 292 fr. 20 au total alors que la facturation aux parents se montent à 119 529 fr. 30. La différence entre le compte de charge 219.313.00 et le compte de produits 219.435.10 se monte à 18 762 fr. 90. Cela correspond aux repas des collaboratrices de l'AES et aux goûters des enfants.

219.318.10 Prestation de tiers – Fr. 6'850.00

Sœur Suzanne Bernard a cessé de travailler à l'AES dès janvier 2018 pour raison de santé. Cela n'était pas prévisible lors de l'établissement du budget. Sœur Suzanne Bernard effectuait deux heures par jour (8h/semaine) pour la surveillance des repas. Sœur Jacqueline Marie a travaillé toute l'année à l'AES, à raison de trois heures par semaine pour l'accompagnement des enfants dans leurs devoirs.

29. Administration scolaire

29.301.00 Traitement du personnel (conciergerie) + Fr. 15'706.15

Le remplacement du personnel durant les absences pour cause de maladie et d'accident a été nécessaire.

3. CULTE, CULTURE ET LOISIRS

30. Culture

30.316.00 Loyer pour cours de musique + Fr. 435.00

30.318.00 Prestation pour cours de musique + Fr. 4'944.00

30.435.00 Facturation parents cours de musique + Fr. 4'832.00

Le loyer a été adapté dès août 2018 en raison de l'augmentation du nombre d'heures de cours de musique. Cette augmentation explique aussi le dépassement des comptes 30.318.00 et 30.435.00. La différence entre les comptes de charges et de produits correspond à la subvention communale accordée aux parents selon leurs revenus, soit 892 francs pour l'année 2018; le budget prévoyait un montant de 780 francs.

30.452.10 Participation association des communes pour le COV + Fr. 15'080.75

Une participation de 50 % de la part du COV pour l'achat des nouvelles tables du foyer de l'Univers@lle n'était pas prévue au budget.

34. Sports

34.314.11 Buvette piscine – dépense d'exploitation – Fr. – 5'718.80

34.439.30 Recette buvette de la piscine – Fr. 7'314.10

On enregistre moins de dépenses pour la buvette de la piscine, mais également moins de recettes. Les clients ont été moins nombreux qu'à l'accoutumée.

340. Halle de sport du Lussy

340.314.00 Entretien immeuble – Fr. 14'725.45

Aucune réparation majeure n'a été nécessaire durant l'année 2018.

341. Restaurant halle de sport du Lussy

341.314.00 Entretien immeuble + Fr. 23'073.45

Plusieurs travaux nécessaires de réparations et d'aménagement ont été réalisés suite au changement d'exploitant du restaurant scolaire.

341.315.10 Entretien matériel cuisine + Fr. 26'167.55

Suite au changement d'exploitant du restaurant scolaire, les entretiens, remplacements et achat suivants ont été nécessaires :

- Réparation des fours à vapeur pour un montant de 7940 fr. 85 ;
- Achat d'un buffet réfrigéré pour les salades: Fr. 12'493.20 ;
- Remplacement d'appareil électroménager pour un montant d'environ 5000 francs.

341.436.00 Dédommagement de tiers + Fr. 7'467.25

Cette rubrique enregistre la participation de l'exploitant du restaurant scolaire sortant à la remise en état des locaux et du matériel.

4. SANTE

41. Homes médicalisés

41.352.00 Participation aux homes médicalisés – Fr. 109'812.60

Le budget de la participation des communes de la Veveyse a été revu à la baisse après l'établissement du budget.

44. Soins ambulatoires

44.352.25 RSSV – organe de coordination – Fr. 28'665.85

Selon les renseignements transmis par le RSSV, le centre de coordination a ouvert le 1^{er} octobre 2018 alors que le budget prévoyait une ouverture plus tôt dans l'année.

5. AFFAIRES SOCIALES

54. Protection de la jeunesse

54.365.00 Subsides aux garderies/mamans de jour – Fr. 26'895.55

Les subventions communales pour les parents ont été versées aux associations suivantes:

	Comptes	Budget
Crèche Carpati, St-Martin	6'656.10	
Crèche Almathée, Vaulruz	21'627.10	18'000.00
Association des mamans de jour, Attalens	44'998.65	56'000.00
Crèche les Pitchounes, Châtel-St-Denis	218'725.85	230'000.00
Crèche les Petits Lions, Attalens	6'150.90	15'200.00
Crèche le Chat botté, Bossonnens	25'606.50	38'000.00
Crèche les Bosquets, Givisiez	17'303.35	12'000.00
Crèche Cap Canaille, Bulle	1'236.00	
Ecole maternelle les Gazouillis, Châtel-St-Denis	29'840.00	29'840.00
	<u>372'144.45</u>	<u>399'040.00</u>

55. Invalidité

55.351.00 Institution pour personnes handicapées + Fr. 114'760.05

Selon le Service de la prévoyance sociale (SPC), le dépassement s'explique par le rattrapage des décomptes de subventions des années passées concernant les institutions spécialisées fribourgeoises ainsi que par une augmentation des dépenses liées aux personnes en situation de handicap placées dans les institutions hors du canton.

58. Assistance

58.366.10 Frais d'assistance + Fr. 173'034.25

La différence s'explique, d'une part, par le nombre de dossiers d'aide matérielle en cours qui est resté constant. Deux dossiers de famille nombreuse ont un impact sur le budget. D'autre part, l'estimation du budget a été sous-évaluée d'environ 10 %.

Ce compte a enregistré aussi la prise en charge de frais funéraires qui n'ont pas pu être payés par les successions pour un montant total de 7'058 fr. 80 (3 situations). Il faut savoir que selon l'article 73 al. 4 de la loi sur la santé, les frais d'enterrement d'une personne dans le besoin au sens de la législation sur l'aide sociale sont pris en charge par sa commune de domicile. Ces dépenses n'avaient pas été prévues au budget.

58.436.50 Participation canton aux frais d'assistance + Fr. 98'805.50

La participation du canton représente le 40 % de la facturation.

58.436.00 Remboursement de tiers + Fr. 40'683.00

La différence s'explique par un nombre constant de remboursement de dettes sociales dans le cadre du contentieux. A cela, il convient d'ajouter les remboursements rétroactifs sur des avances que le Service social a effectué pour les diverses caisses de chômage, du BURAPA, ou de la Caisse de compensation (allocations familiales, de formation, de naissance, de maternité, de rentes AI et des prestations complémentaires).

6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

62. Routes communales, génie civil

62.312.20 Eau, énergie et combustible + Fr. 15'928.80

Le 1/3 facturé au Service du feu auparavant n'a pas été reporté sur ce compte, car l'erreur constatée en mars 2018 n'a pas pu être corrigée à temps pour les budgets 2018.

62.314.04 Routes – entretien des bords de route – Fr. 14'359.05

L'entretien supplémentaire a été effectué avec l'épareuse du Service de la voirie. Il n'y a pas eu besoin de faire appel à l'entreprise Fragnière SA pour une dernière coupe.

62.314.05 Routes – travaux par tronçons – Fr. 7'296.90

Les travaux de la Grand-Rue, hors budget, pour un montant de 180 000 francs comprenaient le changement des tampons (couvercles EU-EC). Suite à un accord, ces derniers ont été pris en charge par le canton (90 000 francs). Quant au solde, il a été financé par le budget prévu pour des travaux qui n'ont pas été réalisés. Il s'agit des chantiers de la route des Artisans (21 000 francs) et de la route de la Cierne (69 000 francs), l'un pour mise en attente du Pont de la Péralla et l'autre pour cause de surfaçage déjà effectué sur ce tronçon en 2017.

62.314.06 Routes – ouvrages d’art – Fr. 25'726.40

L’expertise des ouvrages prévue en 2018 a coûté moins cher que prévu dans les offres.

62.318.10 Frais de formation du personnel – Fr. 5'080.00

Un cours pour les chauffeurs était programmé. Il a dû être annulé à cause de fortes chutes de neige le jour du cours.

65. Trafic régional

65.351.00 Participation aux dépenses cantonales – Fr. 76'987.00

Selon le SMO – Service de la mobilité -, cet écart s’explique d’une part par une prise en charge plus importante des coûts par la Confédération et d’autre part par des travaux réalisés en dessous des offres budgétisées.

7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L’ENVIRONNEMENT

70. Approvisionnement en eau

Un amortissement financier de 102 871 fr. 55 a pu être réalisé après l’amortissement obligatoire de 233 402 francs.

Le montant de la dette s’élève au 31.12.2018 à 4 128 000 francs contre 4 324 000 francs au 31.12.2017, rubrique comptable 141.20. Les dépenses brutes d’investissements 2018 se sont élevées à 438 941 fr. 05 alors que les recettes d’investissements (taxes de raccordement et subventions ECAB) se sont élevées à 298 639 fr. 20.

70.330.00 Amortissement financier + Fr. 85'381.55

Les charges ont été moins importantes que prévues et les revenus plus importants, ce qui a permis d’effectuer cet amortissement financier supplémentaire. A noter que le budget prévoyait un montant de 17 490 francs alors que les comptes 2018 enregistrent un amortissement de 102 871 fr. 55.

70.435.10 Facturation du service à des tiers + Fr. 16'991.95

En 2018, le Service des eaux a effectué plus de vingt raccordements, contre cinq en 2017 et huit en 2016.

71. Protection des eaux

Un amortissement financier de 682 589 fr. 05 a pu être réalisé après l’amortissement obligatoire de 149 746 fr. 70.

Le montant de la dette au 31.12.2018 s’élève à 1 615 000 francs contre 2 137 000 francs au 31.12.2017, rubrique comptable 141.60. Les dépenses brutes d’investissement 2018 se sont élevées à 736 868 fr. 40 alors que les recettes d’investissements (taxes de raccordement) se sont élevées à 425 724 francs.

71.330.00 Amortissement financier + Fr. 187'529.05

Les charges ont été moins importantes que prévu, ce qui a permis d'effectuer cet amortissement financier supplémentaire. A noter que le budget prévoyait un montant de 495 060 francs alors que les comptes 2018 enregistrent un amortissement de 682 589 fr. 05.

71.352.00 Participation à la STEP – Fr. 105'889.95

Cet écart provient d'une surestimation des frais d'exploitation, tendance de ces dernières années. Une estimation plus précise a été faite et une correction a été apportée pour le budget 2019.

72. Gestion des déchets

Le taux de couverture des charges globales s'élève à 92.74 % contre 91.17 % en 2017. Le budget 2018 prévoyait une couverture de 87.93 %.

Le montant de la dette au 31.12.2018 s'élève à 333 000 francs contre 413 000 francs au 31.12.2017, rubrique comptable 141.80.

720. Ordures ménagères

Le taux de couverture des charges s'élève à 126.33 % contre 121.49 % en 2017. Le budget 2018 prévoyait un taux de couverture de 118.80 %.

720.313.00 Frais de production sacs jaunes – Fr. 5'512.00

Il n'y a plus de factures séparées depuis le 1^{er} janvier 2018 pour la production des sacs; ces coûts sont désormais inclus dans les coûts logistiques de la société Petroplast.

720.314.00 Frais entretien puits ordures ménagères – Fr. 4'621.00

Cet écart est dû à un passage unique de l'entreprise Polynet pour la désinfection des moloks et à la diminution des frais d'entretien sur les sacs.

721. Déchetterie

Le taux de couverture des charges s'élève à 76.54 % contre 76.24 % aux comptes 2017. Le budget 2018 prévoyait un taux de couverture de 72.92 %.

74. Cimetière

74.314.10 Frais d'entretien de la Chapelle ardente + Fr. 2'521.50

Suite à des problèmes d'infiltration depuis la terrasse du RSSV, des travaux de réfection ont été réalisés par le Service de la Voirie et les frais de matériel ont été imputés sur ce compte. La totalité des travaux a ensuite été refacturée au RSSV selon la convention en place et imputée sur le compte 62.435.00.

75. Correction des eaux, endiguements

75.460.00 Subvention fédérale pour conservation + Fr. 42'371.45

Des subventions fédérales pour les quatre dernières années ainsi que pour des travaux d'urgence ont été versées en 2018.

75.461.00 Subvention cantonale pour conservation + Fr. 41'533.80

Des subventions cantonales pour les quatre dernières années ainsi que pour des travaux d'urgence ont été versées en 2018

79. Aménagement du territoire

79.431.00 Autorisations de construire + Fr. 33'420.00

Cet écart s'explique par la délivrance des permis de construire de certains gros projets durant l'année 2018 (BSS – ancienne Luxit, FPI SA – PPE Jardins du Bourg, Talis – Bâtiment activité sortie autoroute, JPF – Bâtiment activité zone Pra de Plan, Montmoirin – 2 demandes de permis de construire et quelques approbations de PAD conséquents).

8 ECONOMIE

81. Forêts

Le taux de couverture des charges est de 89.76 % contre 85.25 % aux comptes 2017. Le budget prévoyait un taux de 72.03 %.

81.313.10 Achat de carburant pour la forêt + Fr. 4'907.80

Cet écart provient d'une mauvaise estimation de la quantité de carburant lors de l'élaboration du budget. La moyenne du prix du carburant est aussi plus élevée que planifiée. L'exploitation de bois et les travaux pour les collectivités publiques sont également plus importants.

81.314.10 Entretien des routes forestières + Fr. 6'470.75

Suite à l'affaissement de la banquette du talus aval sur la route des Crêtes en raison des intempéries (fortes précipitations et fonte des neiges) du mois de janvier, des travaux de réfection ont été nécessaires pour un montant de 6335 fr. 50. Ces prestations ont été réalisées par l'entreprise Brodard Services avec la pelle Menzi et n'étaient pas prévues au budget.

81.435.00 Produit des ventes de bois de service + Fr. 36'262.15

Le budget prévoyait l'exploitation d'un volume d'environ 3000 m³ au prix moyen de 70 fr. 15/m³.

En réalité, l'exploitation et la vente enregistrent un volume de 2760 m³ au prix moyen de 89 fr. 40/m³. Nous avons aussi obtenu un meilleur prix de vente en raison d'une meilleure qualité des bois.

81.435.20 Produit des ventes de bois, châblis + Fr. 16'073.55

Le budget prévoyait un volume d'environ 150 m³ de bois endommagé commercialisé au prix moyen de 70 francs/m³.

En réalité, c'est 324 m³ de bois endommagé qui ont été commercialisés au prix moyen de 82 francs/m³, avec un meilleur prix de vente réalisé en raison d'une meilleure qualité des bois.

81.435.30 Produit des ventes de bois, feu et divers + Fr. 15'054.45

Le budget prévoyait une vente de bois de feu pour un volume d'environ 350 m³ de feuillu vert et environ 50 stères de feuillu sec.

En réalité, les ventes ont été supérieures pour ces deux assortiments avec un volume de 414,50 m³ de feuillu vert et 88 stères de feuillu sec.

81.435.50 Travaux forestiers pour collectivité publique + Fr. 62'741.50

Par rapport au budget, nous enregistrons une plus grande quantité de prestations exécutées suite aux nombreuses demandes des collectivités publiques.

81.461.00 Subventions cantonales + Fr. 63'559.90

Le budget prévoyait un montant de subvention d'environ 10 000 francs pour la récolte d'environ 200 m³ de bois endommagés au prix moyen de 50 francs/m³.

En réalité, les subventions versées s'élèvent à 42 360 francs pour l'exploitation d'environ 710 m³ de bois endommagés au prix moyen de 59 fr. 65/m³.

Nous enregistrons aussi deux subventionnements non prévus au budget pour:

- La réfection de la route des Crêtes pour un montant d'environ 16 220 francs, soit une aide financière de 60 % par rapport au coût total des travaux ;
- L'exploitation d'environ 290 m³ dans le cadre des coupes de régénération déficitaires en forêt non protectrice pour un montant de 14 535 francs.

83. Tourisme

83.315.00 Participation aux infrastructures – Fr. 11'376.25

La différence de –11 376 fr. 25 est principalement liée aux frais d'entretien de la zone récréative et des chemins piétonniers qui n'ont pas été très élevés en 2018.

860. Centrale de chauffe

Le taux de couverture des charges est de 84.96 % contre 91.51 % aux comptes 2017. Le budget prévoyait un taux de 87.69 %.

860.390.20 Imputation interne amortissement + Fr. 18'400.00

Il s'agit de l'imputation de l'amortissement du prêt LIM octroyé pour la liaison Fleur Berra. Comme l'investissement a été entièrement amorti en 2017, l'amortissement de ce prêt est imputé à cette rubrique.

861 Cité de l'énergie

861.318.00 Prestation pour Cité de l'Energie + Fr. 3'834.10

Un banc solaire a été acheté et installé à la place de jeux du Grand-Clos. Il n'était pas prévu au budget et a été financé par un prélèvement au fonds actions de l'énergie.

861.319.00 Cotisations et actions cité de l'énergie – Fr. 7'811.35

La borne électrique du Grand-Clos a coûté 2843 fr. 55 alors que le budget prévoyait une dépense de 10 000 francs. Cet écart s'explique par le fait que l'ampérage du tableau d'alimentation du Grand-Clos était suffisant.

861.469.20 Prélèvement fonds actions cité énergie - Fr. 3'322.35

Ce compte enregistre les prélèvements pour les actions suivantes:

- Banc solaire pour un montant de 3834 fr. 10 ;
- Borne électrique du Grand-Clos pour un montant de 2843 fr. 55 alors que le budget prévoyait un prélèvement de 10 000 francs.

9. FINANCES ET IMPOTS

Généralités

Lors de l'établissement des budgets, l'estimation des impôts s'effectue sur la base des statistiques cantonales d'impôts et selon les recommandations du Service cantonal des contributions. Un montant est estimé en prévision de l'arrivée des nouveaux contribuables. Ces estimations restent aléatoires et difficiles à évaluer. La prudence est nécessaire. S'agissant de l'estimation des impôts pour les personnes morales, le Service des finances appelle les sociétés principales afin de connaître les perspectives économiques pour l'année future.

Comme pour les années précédentes, une part des revenus fiscaux est issue des années fiscales précédentes alors que le budget est calculé selon les normes mentionnées ci-dessous. Lors du bouclage des comptes, une estimation des recettes à encaisser est effectuée selon les recommandations de l'organe de révision. Les écarts entre les estimations et la facturation effective sont inéluctables. Il faut aussi savoir que les recettes liées à des situations exceptionnelles ne sont jamais budgétisées.

90. Impôts

90.318.10 Frais de perception d'impôts + Fr. 24'807.20

Le budget prévoyait un montant de 26 350 francs pour les frais de perception pour les impôts encaissés par l'état pour le compte de la Commune. Les comptes comptabilisent un total de 51 157 fr. 20.

Cette différence s'explique par l'augmentation des frais de perception liés aux revenus supplémentaires de 1 124 627 fr.15 pour les impôts sur les mutations immobilières (2 % de 1 124 627 fr. 15, soit 22 492 fr. 55).

90.400.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques + Fr. 1'134'164.90

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit:

	Fr.
- Extourne transitoire acomptes 2017 et 2018	+15'438'000.00
- Facturation impôts 2017 et 2018	-14'192'164.90
- Transitoire acomptes 2018 et 2019	-17'260'000.00
Résultat	-16'014'164.90
Budget	-14'880'000.00

90.400.10 Impôt sur la fortune des personnes physiques + Fr. 165'797.90

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

	Fr.
- Extourne transitoire acomptes 2017 et 2018	+1'433'000.00
- Facturation impôts 2017 et 2018	-1'428'797.90
- Transitoire acomptes 2018 et 2019	-1'660'000.00
Résultat	-1'655'797.90
Budget	-1'490'000.00

90.400.20 Impôt à la source + Fr. 327'234.53

Le budget a été estimé sur la base des impôts 2015 (780 000 francs) transmis par le Service cantonal des contributions.

L'impôt à la source est géré par le Canton. La Commune reçoit les décomptes qui peuvent concerner plusieurs années.

90.401.00 Impôt sur le bénéfice personnes morales – Fr. 344'373.60

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit:

	Fr.
- Extourne transitoire acomptes 2017 et 2018	+3'000'000.00
- Facturation impôts 2017 et 2018	-2'725'636.40
- Transitoire acomptes 2018 et 2019	-3'130'000.00
Résultat	-2'855'636.40
Budget	-3'200'000.00

90.401.10 Impôt sur les fonds propres personnes morales + Fr. 623'280.40

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

	Fr.
- Extourne transitoire acomptes 2017 et 2018	+625'000.00
- Facturation impôts 2017 et 2018	-968'280.40
- Transitoire acomptes 2018 et 2019	-1'110'000.00
Résultat	-1'453'280.40
Budget	-830'000.00

90.403.00 Impôts sur les gains immobiliers + Fr. 394'182.75

L'évolution de cet impôt dépend du nombre de transactions immobilières. Cet impôt est payé par le vendeur.

90.404.00 Impôts sur les mutations immobilières + Fr. 1'124'627.15

L'évolution de cet impôt dépend du nombre de transactions immobilières. Cet impôt est payé par l'acheteur.

94. Gérances de la fortune et des dettes

940. Intérêts et amortissements obligatoires

940.322.00 Intérêts des dettes – Fr. 325'057.66

Le budget prévoyait des dépenses d'investissements plus importantes et le marché des taux d'intérêts reste très favorable lors du renouvellement des emprunts.

940.330.00 Amortissements obligatoires – Fr. 84'036.30

Compte tenu des amortissements supplémentaires réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2017, des amortissements obligatoires ont été supprimés par le Service des communes.

940.420.00 Intérêts des capitaux + Fr. 21'193.60

Ce compte enregistre l'intérêt reçu dans le cadre d'une transaction bancaire.

942 Immeubles patrimoine financier

942.314.10 Entretien et rénovation chalets alpage + Fr. 41'310.30

942.461.00 Subventions cantonales + Fr. 9'732.00

En janvier 2018, le Conseil communal a validé le fait de réaliser les travaux de réfection des tavillons au chalet de la Bria avant ceux prévus au Gros Chalet. La réfection du chalet la Bria a, de plus, nécessité des frais supplémentaires car la charpente était en très mauvais état.

Etant donné que le montant des travaux a été plus élevé, les subventions le sont également.

942.318.50 Honoraire gérance parking centre de renfort + Fr. 1'764.30

942.423.60 Location parking centre de renfort + Fr. 18'864.00

La gestion du parking du centre de renfort a été confiée à Régie Châtel. Le budget prévoyait les honoraires pour 37 places louées ainsi que des revenus de locations pour le même nombre. Les comptes enregistrent les honoraires et les revenus de locations pour 50 places louées (58 au total).

942.423.00 Loyer divers + Fr. 20'888.25

Cette augmentation de revenus s'explique par les locations suivantes qui n'ont pas été budgétisées:

	Fr.
• Location pour antenne (Sunrise)	10'000.00
• Location Maison des Œuvres bibliothèque 1 mois supplémentaire	3'450.00
• Location salle Teysachaux	2'830.00
• Charges pour location Vicariat Services Auxiliaires	5'884.70

943 Immeubles du CAB

943.314.00 Frais d'entretien – Fr. 27'171.90

Le budget prévoyait un montant de 68 950 francs pour l'aménagement des locaux au sous-sol du 2^e étage. Ces travaux n'ont pas été réalisés en 2018 et le montant de 68 950 francs a été reporté au budget 2019.

Suite aux travaux d'assainissement de la toiture du CAB, les locataires ont subi des nuisances. Une réduction de loyer a été octroyée. Le montant des indemnités versées aux locataires s'est élevé à 62 471 fr. 15.

Postes non ventilables

99.332.00 Amortissements extraordinaires + Fr. 1'749'711.20

Détail en page 89

99.351.00 Provision caisse de prévoyance (CPPEF) + Fr. 900'000.00

Il est prévu que les modifications de la loi sur la Caisse de prévoyance de l'Etat entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Les estimations financières ont été communiquées par l'Association des communes fribourgeoises en coordination avec la Direction des finances cantonale. Bien que le choix de la variante pour les mesures transitoires reste ouvert, les charges sont certaines pour les communes. Dès lors, les conditions de l'utilisation de la provision sont remplies.

Compte tenu de ces perspectives, le Conseil communal décide de provisionner ce risque futur à hauteur d'un montant de 900 000 francs, montant inscrit au passif du bilan sous la rubrique 240.30.

99.424.00 Gain comptable sur vente de terrain + Fr. 673.65

Ce montant correspond au solde de la provision qui avait été constituée dans le cadre du bouclage des comptes 2017 pour l'impôt sur la diminution de l'aire agricole pour les terrains du lotissement de Montmoirin. La provision constituée s'élevait à 169 900 francs, alors que les frais effectifs se sont élevés à 169 226 fr. 35.

Compte des investissements

Le tableau de la gestion des investissements vous renseignera sur l'évolution des investissements. Les montants des investissements en cours ont été reportés dans le cadre du budget d'investissement 2019.

7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

71. Protection des eaux

71.509.04 Adaptation du PGEE à la révision du PAL + Fr. 18'405.30

Plusieurs adaptations ont été faites suite à l'évolution du PAL. Des corrections et adaptations supplémentaires de mesures PGEE, de zones de rétention/infiltration ainsi que de bâtiments raccordés/non raccordés ont été apportées.

75. Correction des eaux, endiguements

75.501.80 Ruisseau du Chêne, remise à ciel ouvert + Fr. 16'550.60

75.660.60 Subventions fédérales + Fr. 56'145.45

75.661.60 Subventions cantonales – Fr. 42'264.90

Le dépassement résulte de l'achat du terrain de M. Colliard ainsi que des frais de notaire qui n'étaient pas prévus dans le projet.

Pour ce projet, la subvention cantonale était de 10 % et la subvention fédérale de 70 %.

75.501.85 Ruisseau du Radzy – mesures protection + Fr. 12'482.90

75.660.65 Subventions fédérales + Fr. 6'062.35

75.661.65 Subventions cantonales + Fr. 5'542.75

Nous avons dû faire face à divers imprévus pour un montant d'environ 12 000 francs, à savoir :

- une coulisse supplémentaire à curer ;
- un drainage cassé qui a dû être remplacé ;
- la stabilisation de remblais à cause de matériau meuble ;
- une palissade de retenue imposée par le Canton pendant le chantier.

Les imprévus ont été subventionnés.

79. Aménagement du territoire

79.509.00 Révision des plans d'aménagements locaux – PAL + Fr. 11'652.05

Lors de l'approbation du plan d'aménagement local (PAL) le 28 juin 2018, de nombreuses conditions d'approbation ont été émises par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC).

Pour cette raison, un montant complémentaire de 100 000 francs a été voté le 12 décembre 2018 (Message no 64) sous la rubrique 79.509.30.

943. CAB

943.503.00 CAB participation PPE réfection toiture + Fr. 100'288.80

Un litige oppose la PPE le CAB à la société Steiger Galvanotechnique SA pour la répartition des frais d'investissement de l'assainissement de la toiture. Une procédure est en cours.

L'administrateur de la PPE, Régie Châtel, a établi le décompte final qui fait apparaître le montant de 100 288 fr. 80 versé en sus pour la Commune de Châtel-St-Denis.

Il faut attendre la fin de la procédure pour régulariser la situation.

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2017	Solde des crédits au 01.01.2018	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2018	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2018		T (en cours)
									en francs	en %	
solde négatif dépenses = dépassement crédit											
ADMINISTRATION											
02.506.10 (message 39)	Informatique - migration programme/serveur	Budget 2018	14.12.2017	227 900.00	0.00	227 900.00	184 346.85	184 346.85	43 553.15	19.1	C
02.509.10 (message 46)	Construction bâtiment administratif - participation à la procédure	Budget 2018	09.05.2018	300 000.00	0.00	300 000.00	0.00	0.00	300 000.00	100.0	C
ORDRE PUBLIC											
11.506.10 (message 30)	Police remplacement véhicule service	Budget 2018	14.12.2017	60 000.00	0.00	60 000.00	58 737.45	58 737.45	1 262.55	2.1	T
11.506.20 (INTENTION)	Police acquisition horodateurs INTENTION	Budget 2019 intention		50 000.00	0.00	50 000.00	0.00	0.00	50 000.00	100.0	I
141.503.00 (message 70)	Construction centre de renfort amortissement prévu dès 2017	reporté au budget 2018	11.12.2014	9 200 500.00	9 353 616.80	-153 116.80	9 353 616.80	9 353 616.80	-153 116.80	-1.7	
140.661.00 (message 70)	./. Subvention ECAB centre de renfort			-2 340 000.00	-2 097 136.60	-242 863.40	-2 210 176.60	-2 210 176.60	-129 823.40	5.5	
14.509.00 (message 80)	Etude nouveau centre de renfort		10.12.2009	84 500.00	57 320.20	27 179.80	57 320.20	57 320.20	27 179.80	32.2	T
141.509.00 (message 26)	Centre de renfort : crédit d'étude		13.12.2012	515 000.00	376 777.90	138 222.10	376 777.90	376 777.90	138 222.10	26.8	
				Total crédits études		165 401.90	0.00	165 401.90	165 401.90	27.6	
				Coût total centre de renfort		9 800 000.00	0.00	9 787 714.90	12 285.10	0.1	
141.509.10 (message 50)	Centre de renfort : raccordement au chauffage à distance		27.06.2018	210 000.00		210 000.00	57 350.25	57 350.25	152 649.75	72.7	C
140.506.00 (message 55)	Achat véhicule logistique	Budget 2019	12.12.2018	70 000.00		70 000.00	0.00	0.00	70 000.00	100.0	C
140.661.20 (message 55)	./. Subvention ECAB			-28 000.00	0.00	-28 000.00	0.00	0.00	-28 000.00	100.0	C
ENSEIGNEMENT											
29.503.31 (message 94)	La Châteloise-crédit étude	reporté au budget 2018	29.04.2010	196 000.00	98 605.05	97 394.95	-904.90	97 700.15	98 299.85	50.2	C
29.503.40 (message 24)	Ecole Pleïades - construction	reporté au budget 2018	21.06.2017	23 380 000.00	798 037.80	22 581 962.20	7 381 662.85	8 179 700.65	15 200 299.35	65.0	C
29.661.50 (message 24)	./. Subvention cantonale			-1 158 000.00		-1 158 000.00	0.00	0.00	-1 158 000.00	100.0	
29.509.41 (message 2)	Ecole primaire et enfantine des Pleïades - salle de sport - crédit étude		14.07.2016	1 800 000.00	928 586.80	871 413.20	928 586.80	928 586.80	871 413.20	48.4	C
				Coût total école des Pleïades		22 295 375.40	7 381 662.85	9 108 287.45	14 913 712.55	62.1	
CULTE, CULTURE ET LOISIRS											
34.506.30 (message 31)	Patinoire - remplacement surfaceuse	Budget 2018	14.12.2017	100 000.00	0.00	100 000.00	91 630.55	91 630.55	8 369.45	8.4	T

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2017	Solde des crédits au 01.01.2018	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2018	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2018		T (en cours)
									en francs	en %	
34.506.40 (INTENTION)	Stade Lussy - assainissement éclairage INTENTION	Budget 2019 intention		210 000.00	0.00	210 000.00		0.00	210 000.00	100.0	I
34.509.20 (message 56)	Stade Lussy - étude bâtiment multisports	Budget 2019	12.12.2018	380 000.00	0.00	380 000.00		0.00	380 000.00	100.0	C
34.509.30 (message 57)	Patinoire - crédit étude assainissement vestiaires	Budget 2019	12.12.2018	312 500.00	0.00	312 500.00		0.00	312 500.00	100.0	C
34.509.40 (message 69)	Piscine - étude assainissement bassin	Budget 2019	27.03.2019	100 000.00	0.00	100 000.00		0.00	100 000.00	100.0	C
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS											
62.501.93 (message 23)	Secteur Gare - part aménagement routiers et piétons	reporté au budget 2018	21.06.2017	3 900 000.00	246 270.53	3 653 729.47	924 049.50	1 170 320.03	2 729 679.97	70.0	C
62.501.94 (message 10)	Route de Vevey - création parking covoiturage	reporté au budget 2018	15.12.2016	690 000.00	18 240.50	671 759.50		18 240.50	671 759.50	97.4	C
62.501.95 (message 35)	Ch. De la Léchère - réfection et élargissement	Budget 2018	14.12.2017	180 000.00	0.00	180 000.00	4 113.25	4 113.25	175 886.75	97.7	C
62.501.96 (message 58)	Route Moléson - réfection de deux secteurs (message 58)	Budget 2019	12.12.2018	680 000.00		680 000.00		0.00	680 000.00	100.0	C
62.501.97 (INTENTION)	Les Paccots - aménagement traversée INTENTION	Budget 2019 intention		2 400 000.00	0.00	2 400 000.00		0.00	2 400 000.00	100.0	I
62.506.29 (message 11)	Service Voirie - remplacement véhicule de type "Boki"	Budget 2017	15.12.2016	240 000.00	206 523.35	33 476.65	33 925.50	240 448.85	-448.85	-0.2	T
62.506.30 (message 59)	Acquisition véhicule type pony	Budget 2019	12.12.2018	135 000.00		135 000.00		0.00	135 000.00	100.0	C
62.506.31 (message 60)	Acquisition bus	Budget 2019	12.12.2018	35 000.00		35 000.00		0.00	35 000.00	100.0	C
62.506.32 (message 71)	Remplacement silo sel	Budget 2019	27.03.2019	78 000.00	0.00	78 000.00		0.00	78 000.00	100.0	C
62.509.12 (message 92)	Pont de la Péralle et accrochage sur la route des Artisans - étude	reporté au budget 2018	25.06.2015	200 000.00	31 590.00	168 410.00	97 361.55	128 951.55	71 048.45	35.5	C
62.509.14 (message 70)	Traversée des Paccots - étude du projet final	Budget 2019	27.03.2019	175 000.00	0.00	175 000.00		0.00	175 000.00	100.0	C
PROTECTION AMENAGEMENT											
70.500.01 (message 11)	Zones de protection des captages	reporté au budget 2018	14.12.2006	93 000.00	66 266.86	26 733.14		66 266.86	26 733.14	28.7	C
70.501.31 (message 34)	Pré du Tennis - extension du réseau	reporté au budget 2018	13.12.2012	140 000.00	0.00	140 000.00	266.00	266.00	139 734.00	99.8	C
70.661.40 (message 34)	- subventions Ecab attendues	reporté au budget 2018	13.12.2012	-23 290.00	0.00	-23 290.00		0.00	-23 290.00	100.0	
70.501.35 (message 76)	Secteur Es Crêts - extension réseau	reporté au budget 2018	11.12.2014	35 000.00	0.00	35 000.00	11 379.60	11 379.60	23 620.40	67.5	C
70.661.44 (message 76)	- subventions Ecab attendues	reporté au budget 2018		-5 500.00	0.00	-5 500.00		0.00	-5 500.00	100.0	

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2017	Solde des crédits au 01.01.2018	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2018	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2018		I (terme) C (en cours)
									en francs	en %	
70.501.36 (message 77)	Route Pliades - remplacement conduite	reporté au budget 2018	11.12.2014	98 000.00	82 008.20	15 991.80		82 008.20	15 991.80	16.3	C
70.501.39 (message 91)	Chemin des Sires - extension réseau	pas reporté au budget 2018	25.06.2015	67 000.00	72 684.10	-5 684.10		72 684.10	-5 684.10	-8.5	T
70.661.46 (message 91)	- subventions Ecab attendues			-11 000.00	0.00	-11 000.00	-13 058.15	-13 058.15	2 058.15	-18.7	T
70.501.40 (message 33)	Interconnexion réseau d'eau	Budget 2018	14.12.2017	1 300 000.00	0.00	1 300 000.00	47 902.55	47 902.55	1 252 097.45	96.3	C
70.611.30 (message 33)	- participation AVGG interconnexion			-650 000.00	0.00	-650 000.00		0.00	-650 000.00	100.0	C
70.501.41 (message 96)	Route de Vevey - avenue de la Gare - rempl. Conduite	reporté au budget 2018	10.12.2015	163 000.00	111 756.25	51 243.75		111 756.25	51 243.75	31.4	C
70.501.44 (message 23)	Secteur Gare-maillage	reporté au budget 2018	21.06.2017	285 000.00	30 810.30	254 189.70	113 142.95	143 953.25	141 046.75	49.5	C
70.631.80 (message 23)	- Participation TPF			-100 000.00	0.00	-100 000.00		0.00	-100 000.00		
70.661.47 (message 23)	- subventions Ecab attendues			-25 000.00	0.00	-25 000.00		0.00	-25 000.00		
70.501.45 (message 20)	Secteur Péralla - extension réseau	reporté au budget 2018	08.03.2017	220 000.00	6 658.35	213 341.65	184 801.00	191 459.35	28 540.65	13.0	C
70.661.45 (message 20)	- subventions Ecab attendues			-1 750.00	0.00	-1 750.00		0.00	-1 750.00	100.0	C
70.501.46 (message 21)	Secteur les Rosalys- extension réseau	reporté au budget 2018	08.03.2017	90 000.00	2 310.90	87 689.10	75 050.35	77 361.25	12 638.75	14.0	C
70.661.48 (message 21)	- subventions Ecab attendues			-15 000.00	0.00	-15 000.00		0.00	-15 000.00	100.0	C
70.501.48 (message 34)	Rte de la Cierne - remplacement et pose conduite	Budget 2018	14.12.2017	330 000.00	0.00	330 000.00		0.00	330 000.00	100.0	C
70.501.49 (message 35)	Chemin de la Léchère-extension réseau et remplacement conduite	Budget 2018	14.12.2017	310 000.00	0.00	310 000.00	6 398.60	6 398.60	303 601.40	97.9	C
70.661.49 (message 35)	- subventions ECAB attendues			-35 000.00	0.00	-35 000.00		0.00	-35 000.00	100.0	C
70.501.50 (message 61)	Route de Montreux et route Péralla - extension	Budget 2019	12.12.2018	430 000.00	0.00	430 000.00		0.00	430 000.00	100.0	C
70.661.50 (message 61)	./. Subvention ECAB			-63 500.00	0.00	-63 500.00		0.00	-63 500.00	100.0	C
70.501.51 (message 62)	Route de Palézieux - remplacement conduite	Budget 2019	12.12.2018	155 000.00	0.00	155 000.00		0.00	155 000.00	100.0	C
70.661.51 (message 62)	./. Subvention ECAB			-3 500.00	0.00	-3 500.00		0.00	-3 500.00	100.0	C
70.501.52 (message 63)	Avenue de la Gare - extension	Budget 2019	12.12.2018	175 000.00	0.00	175 000.00		0.00	175 000.00	100.0	C
70.661.52 (message 63)	./. Subvention ECAB			-26 750.00	0.00	-26 750.00		0.00	-26 750.00	100.0	C
70.509.00 (message 70)	Traversée des Paccots - étude	Budget 2019	27.03.2019	45 000.00	0.00	45 000.00		0.00	45 000.00	100.0	C
70.610.00	./. Taxe de raccordement	Budget 2018		-200 000.00		-200 000.00	-285 581.05	-285 581.05	85 581.05	-42.8	
70.610.10 (INTENTION)	Charges de préférence INTENTION	Budget 2018 intention		-2 560 000.00	0.00	-2 560 000.00		0.00	-2 560 000.00	100.0	I

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2017	Solde des crédits au 01.01.2018	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2018	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2018		T (en cours)
									en francs	en %	
71.501.20 (message 95)	Bassin de rétention Lussy - crédit étude	reporté au budget 2018	29.04.2010	54 000.00	53 622.05	377.95	8 505.10	62 127.15	-8 127.15	-15.1	T
71.501.23 (message 13)	En Fossiaux- construction collecteur EC/bassin	reporté au budget 2018	01.12.2011	700 000.00	76 464.35	623 535.65		76 464.35	623 535.65	89.1	C
71.501.26 (message 37)	Le Lussy Fossiaux : bassin de rétention	reporté au budget 2018	13.12.2012	415 000.00	25 484.60	389 515.40	25 204.80	50 689.40	364 310.60	87.8	
71.501.26 (message 49)	Le Lussy Fossiaux : bassin de rétention crédit complémentaire		27.06.2018	485 000.00	0.00	485 000.00		0.00	485 000.00	100.0	C
71.631.10 (message 49)	- participation TPF		27.06.2018	-225 000.00	0.00	-225 000.00		0.00	-225 000.00		
71.622.10 (message 37)	- participation association communes	reporté au budget 2018	13.12.2012	-28 000.00	0.00	-28 000.00		0.00	-28 000.00	100.0	
71.501.33 (message 81)	Rte Montreux - création rétention centralisée amortissement prévu dès 2017	reporté au budget 2016	11.12.2014	565 000.00	541 473.40	23 526.60	11 407.55	552 880.95	12 119.05	2.1	T
71.501.34 (message 82)	Secteur les Braseyres - création rétention centralisée	reporté au budget 2018	11.12.2014	740 000.00	26 953.60	713 046.40		26 953.60	713 046.40	96.4	C
71.501.35 (message 83)	Mesures PGEE M14, M15, M21 -extension et participation à un assainissement privé	reporté au budget 2018	11.12.2014	810 000.00	8 405.95	801 594.05		8 405.95	801 594.05	99.0	C
71.501.36 (message 12)	La Clerne - part. hors zone 87	reporté au budget 2018	15.12.2016	220 000.00	0.00	220 000.00	511.80	511.80	219 488.20	99.8	C
71.611.30 (message 12)	- participation propriétaires			-150 000.00	0.00	-150 000.00		0.00	-150 000.00	100.0	
71.501.37 (message 3)	STAP pompage eaux usées "En Flumeau"	reporté au budget 2017	14.07.2016	210 000.00	182 752.00	27 248.00	36 213.70	218 965.70	-8 965.70	-4.3	T
71.501.39 (message 23)	Secteur Gare - construction collecteurs	reporté au budget 2018	21.06.2017	1 705 000.00	158 005.20	1 546 994.80	595 792.40	753 797.60	951 202.40	55.8	C
71.611.00	- participation travaux				-2 445.65	2 445.65		-2 445.65	2 445.65		
71.501.40 (message 9)	Route de Vevey - création bassin de rétention	reporté au budget 2018	15.12.2016	445 000.00	0.00	445 000.00		0.00	445 000.00	100.0	C
71.501.41 (message 36)	PAD 40 - Fruence Nord - équipement zone	Budget 2018	14.12.2017	510 000.00	0.00	510 000.00	7 662.40	7 662.40	502 337.60	98.5	C
71.501.42 (message 52)	Clerne des Paccots mesure M20	Budget 2018	03.10.2018	350 000.00	0.00	350 000.00	3 880.80	3 880.80	346 119.20	98.9	C
71.509.04 (message 59)	Adaptation du PGEE à la révision du PAL	reporté au budget 2018	12.12.2013	161 000.00	131 715.45	29 284.55	47 689.85	179 405.30	-18 405.30	-11.4	T
71.509.05 (message 99)	Route de Vevey - création rétention selon PGEE - étude	pas reporté au budget 2017	10.12.2015	43 000.00	25 443.00	17 557.00		25 443.00	17 557.00	40.8	C
71.610.00	./. Taxe de raccordement	Budget 2018		-200 000.00		-200 000.00	-425 724.00	-425 724.00	225 724.00	-112.9	
71.610.10 (INTENTION)	Charges de préférence INTENTION	Budget 2018 intention		-3 080 000.00	0.00	-3 080 000.00		0.00	-3 080 000.00	100.0	C

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2017	Solde des crédits au 01.01.2018	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2018	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2018		T (rennue) C (en cours)
									en francs	en %	
72.610.00	./.. Taxe d'équipement système de collectes	2017					-29 544.00	-29 544.00	29 544.00		
73.603.00 (INTENTION)	Vente bâtiment ancien abattoir INTENTION	Budget 2019 intention		-800 000.00	0.00	-800 000.00		0.00	-800 000.00	100.0	I
75.501.80 (message 84)	Ruisseau Chêne - remise à ciel ouvert	reporté au budget 2017	11.12.2014	200 000.00	187 022.85	12 977.15	29 527.75	216 550.60	-16 550.60	-8.3	T
75.660.60 (message 84)	- subventions fédérales	pas reporté au budget 2018		-96 000.00	-41 853.80	-54 146.20	-110 291.65	-152 145.45	56 145.45	-58.5	
75.661.60 (message 84)	- subventions cantonales			-64 000.00	-16 049.80	-47 950.20	-5 685.30	-21 735.10	-42 264.90	66.0	
75.501.85 (message 13)	Ruisseau Radzy - mesures protection	reporté au budget 2018	15.12.2016	130 000.00	2 505.00	127 495.00	139 977.90	142 482.90	-12 482.90	-9.6	T
75.660.65 (message 13)	- subventions fédérales			-45 500.00		-45 500.00	-51 562.35	-51 562.35	6 062.35	-13.3	
75.661.65 (message 13)	- subventions cantonales			-41 600.00		-41 600.00	-47 142.75	-47 142.75	5 542.75	-13.3	
75.501.86 (message 28)	Pra de la Chauz - mesures de protection	reporté au budget 2018	04.10.2017	140 000.00		140 000.00	2 204.00	2 204.00	137 796.00	98.4	C
75.501.87 (message 23)	Sect. Gare - revitalisat. Ruisseau Tabrel			495 904.00	55 818.70	440 085.30	207 428.70	263 247.40	232 656.60	46.9	
75.631.00 (message 23)	- participation TPF SA	reporté au budget 2018	21.06.2017	-83 942.40		-83 942.40		0.00	-83 942.40	100.0	C
75.661.66 (message 23)	- participation SPC			-55 961.60		-55 961.60			-55 961.60	100.0	
75.661.67 (message 23)	- subventions cantonales et fédérales versées par le canton			-276 000.00		-276 000.00		0.00	-276 000.00	100.0	
75.501.90 (message 52)	Cierne des Paccots assainissement	Budget 2018	03.10.2018	430 000.00		430 000.00		0.00	430 000.00	100.0	C
75.661.70 (message 52)	- subventions fédérales			-112 000.00		-112 000.00		0.00	-112 000.00	100.0	
76.503.00 (message 72)	Stand Marais dépollution	Budget 2019	27.03.2019	290 000.00		290 000.00		0.00	290 000.00	100.0	C
76.661.00 (message 72)	./.. Subvention			-106 000.00	0.00	-106 000.00		0.00	-106 000.00	100.0	
79.509.00 (message 89)	Révision des plans d'aménagements locaux-PAL	reporté au budget 2018	25.06.2015	190 000.00	141 670.95	48 329.05	59 981.10	201 652.05	-11 652.05	-6.1	T
79.509.10 (message 41)	Sous le Bourg - crédit étude PAD	pas reporté au budget 2016	13.12.2012	220 000.00	318 894.55	-98 894.55		318 894.55	-98 894.55	-45.0	T
79.6xx.xx	Participation des propriétaires à facturer							0.00	0.00		C
79.509.20 (message 29)	PAD 18 Coula-Misets - modification	reporté au budget 2018	04.10.2017	100 000.00	0.00	100 000.00	62 182.05	62 182.05	37 817.95	37.8	C
79.622.00 (message 29)	Participation des autres propriétaires fonciers			-46 000.00		-46 000.00		0.00	-46 000.00	100.0	
79.509.30 (message 64)	PAL - approbation du 28 juin 2018 études complémentaires	Budget 2019	12.12.2018	100 000.00		100 000.00		0.00	100 000.00	100.0	C

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2017	Solde des crédits au 01.01.2018	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2018	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2018			
									en francs		en %	
									T (en cours)		T (termine)	
ECONOMIE												
81.501.30 (message 37)	Route de la Saira - réfection	Budget 2018	14.12.2017	60 000.00	0.00	60 000.00	38 098.45	38 098.45	21 901.55	36.5 T		
81.661.40 (message 37)	- subvention cantonale			-36 000.00	0.00	-36 000.00	-24 939.80	-24 939.80	-11 060.20	30.7 T		
81.501.40 (message 48)	Pont de la Cuva et pistes du Vuipey et Petit Mology - réfection	Budget 2018	27.06.2018	182 000.00		182 000.00	62 638.25	62 638.25	119 361.75	65.6 C		
81.631.00 (message 48)	- participations des riverains			-29 000.00		-29 000.00			-29 000.00	100.0 C		
81.661.50 (message 48)	- subvention cantonale			-110 000.00		-110 000.00	-48 000.00	-48 000.00	-62 000.00	56.4 C		
81.506.13 (message 65)	Acquisition débardeur broyeur à chenilles et remarque	Budget 2019	12.12.2018	85 000.00		85 000.00	0.00	0.00	85 000.00	100.0 C		
83.509.10 (message 51)	Bornes interactives	reporté au budget 2018	04.07.2013	131 000.00	105 879.55	25 120.45	105 879.55	105 879.55	25 120.45	19.2 C		
83.625.00 (message 51)	- participation Géomatic			-11 030.00		-11 030.00	0.00	0.00	-11 030.00	100.0 C		
83.669.00 (message 51)	- subvention UFT panneaux totems			-9 000.00		-9 000.00	0.00	0.00	-9 000.00	100.0 C		
860.509.00 (message 22)	Secteur Gare - étude énergétique territoriale	reporté au budget 2018	08.03.2017	160 000.00	134 163.00	25 837.00	134 163.00	134 163.00	25 837.00	16.1 C		
860.661.00 (message 22)	- subvention cantonale			-50 000.00	-50 000.00	0.00	-50 000.00	-50 000.00	0.00	- T		
861.506.00 (message 73)	Energie - éclairage de Noël	Budget 2019	27.03.2019	120 000.00	0.00	120 000.00	0.00	0.00	120 000.00	100.0 C		
FINANCES ET IMPOTS												
942.500.00 (message 1)	Transactions immobilières/délégation compétence	reporté au budget 2018	07.07.2011	50 000.00		50 000.00	0.00	0.00	50 000.00	100.0 C		
942.500.20	Zone industrielle Les Asses	reporté au budget 2018	10.04.2003	1 076 000.00	1 024 013.50	51 986.50	1 024 013.50	1 024 013.50	51 986.50	4.8 C		
942.500.76 (message 101)	Achat parcelle en zone centre article RF 4961 propriété RSV	reporté au budget 2017	14.04.2016	405 000.00	393 524.00	11 476.00	6 545.00	400 069.00	4 931.00	1.2 T		
942.500.77 (message 53)	Achat terrain zone IG Lussy	Budget 2018	03.10.2018	978 000.00		978 000.00	955 844.25	955 844.25	22 155.75	2.3 C		
942.501.02 (message 21)	Equipement Zone Pré aux Oies	reporté au budget 2017	02.12.2012	930 000.00	902 396.05	27 603.95	6 126.70	908 522.75	21 477.25	2.3 T		
942.503.35 (message 92)	Cabane de Bon Riau - réfection	reporté au budget 2016	10.12.2009	100 000.00	78 612.00	21 388.00		78 612.00	21 388.00	21.4 C		
942.503.60 (message 67)	Transformation Vicariat - amortissement prévu dès 2017	reporté au budget 2016	13.10.2014	2 200 000.00	1 944 478.55	255 521.45	9 766.50	1 954 245.05	245 754.95	11.2 T		
942.503.73 (message 38)	Maison des Œuvres - assainissement 1ère étape	Budget 2018	14.12.2017	380 000.00	0.00	380 000.00	252 674.20	252 674.20	127 325.80	33.5 T		
942.509.10 (message 42)	Ecole Fruence - crédit étude transformation	reporté au budget 2018	13.12.2012	80 000.00	15 000.00	65 000.00		15 000.00	65 000.00	81.3 C		
942.509.20 (messages 49 et 64)	Frais vente terrain Montmoirin	reporté au budget 2017	13.03.2014	389 300.00	389 300.00	0.00	-673.65	388 626.35	673.65	0.2 T		

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2017	Solde des crédits au 01.01.2018	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2018	Solde des crédits votés au 31.12.2018		Total dépenses ou recettes investissements	C (en cours)
								en francs	en %		
942.503.10 (message 66)	Acquisition véhicule électrique	Budget 2019	12.12.2018	40 000.00		40 000.00		40 000.00	100.0	0.00	C
942.524.00 (INTENTION)	CAD Gare - capital actions INTENTION	Budget 2019 Intention		3 000 000.00	0.00	3 000 000.00		3 000 000.00	100.0	0.00	I
942.525.00 (message 51)	Prêt en faveur de Monte Pente Corbetta SA destiné au remplacement des balanciers de Corbetta et de la Gierne	Budget 2018	05.09.2018	224 000.00		224 000.00	224 000.00	0.00	-	224 000.00	T
943.503.00 (message 27)	CAB - participation PPE réfection toiture - amortissement prévu dès 2018	reporté au budget 2018	21.06.2017	1 235 000.00	1 189 288.80	45 711.20	146 000.00	-100 288.80	-8.1	1 335 288.80	C
Total investissements nets 2018 (excédent de dépenses d'investissement)							11 055 834.45				

Etabli par Chantal Vasta le 28 mars 2019

6. MOUVEMENT DU PATRIMOINE 2018

6.1. PATRIMOINE FINANCIER

121.00		<u>ACTIONS ET PARTS SOCIALES</u>	
		Bilan au 01.01.2018	fr. 2 203.00
		Solde au 31.12.2018	fr. 2 203.00
122.01		<u>Prêt en faveur de Monte Pente Corbetta</u>	
		Bilan au 01.01.2018	fr. -
942.525.00		Investissement 2018	fr. 224 000.00
		Solde au 31.12.2018	fr. 224 000.00
123.00		<u>Immeubles</u>	
		Bilan au 01.01.2018	fr. 11 900.00
99.332.00		Amortissements supplémentaires 2018	fr. -11 899.00
		Solde au 31.12.2018	fr. 1.00
123.13		<u>TERRAIN ET EQUIPEMENT PRE AUX OIES</u>	
		Bilan au 01.01.2018	fr. 5 205 000.00
942.501.02		Investissement 2018	fr. 6 126.70
942.390.30		Amortissements 2018	fr. -133 340.00
99.332.00		Amortissements supplémentaires 2018	fr. -786.70
		Solde au 31.12.2018	fr. 5 077 000.00
123.15		<u>Terrain Pra Gremy</u>	
		Bilan au 01.01.2018	fr. 1 875 000.00
		Solde au 31.12.2018	fr. 1 875 000.00
123.20		<u>IMMEUBLE "LE CAB"</u>	
		Bilan au 01.01.2018	fr. 5 225 000.00
943.503.00		Investissement 2018	fr. 146 000.00
943.390.30		Amortissements 2018	fr. -79 004.00
943.390.30		Amortissements 2018 - renforcement toiture	fr. -32 130.00
99.332.00		Amortissements supplémentaires 2018	fr. -866.00
		Solde au 31.12.2018	fr. 5 259 000.00
123.22		<u>BATIMENT VICARIAT</u>	
		Bilan au 01.01.2018	fr. 1 921 000.00
942.503.60		Investissement 2018	fr. 9 766.50
942.390.30		Amortissements 2018	fr. -22 000.00
99.332.00		Amortissements supplémentaires 2018	fr. -766.50
		Solde au 31.12.2018	fr. 1 908 000.00
123.23		<u>PARKING CENTRE DE RENFORT</u>	
		Bilan au 01.01.2018	fr. 1 256 000.00
942.390.30		Amortissements 2018	fr. -37 680.00
99.332.00		Amortissements supplémentaires 2018	fr. -320.00
		Solde au 31.12.2018	fr. 1 218 000.00
123.60		<u>ZONE A BATIR "Montmoirin"</u>	
		Bilan au 01.01.2018	fr. -
942.509.20		Investissement 2018 (écart provision frais vente)	fr. -673.65
99.424.00		Gain comptable sur ventes des terrains	fr. 673.65
		Solde au 31.12.2018	fr. -

123.70	<u>INSTALLATION TURBINAGE</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	1 160 000.00
862.390.30	Amortissements 2018	fr.	-59 600.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-400.00
	Solde au 31.12.2018	fr.	1 100 000.00

6.2. PATRIMOINE ADMINISTRATIF

140.10	<u>TERRAINS IG SECTEUR LUSSY</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	1.00
942.500.77	Investissement 2018 (achat terrains)	fr.	955 844.25
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-955 844.25
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00

140.12	<u>TERRAIN SECTEUR ANCIEN HOPITAL (LSI)</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	1.00
942.500.76	Investissement 2018	fr.	6 545.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-6 545.00
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00

141.03	<u>Ouvrages de génie civil - réseau routier</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	1.00
62.501.95	Investissement 2018 (chemin de la Léchère)	fr.	4 113.25
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-4 113.25
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00

141.20	<u>OUVRAGE GENIE CIVIL - ADDUCTION D'EAU</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	4 324 000.00
70.501.XX	Investissement 2018	fr.	438 941.05
70.610.00	Taxes de raccordement	fr.	-285 581.05
70.661.xx	Subventions ECAB (ch. des Sires)	fr.	-13 058.15
70.390.30	Amortissements 2018	fr.	-233 402.00
70.330.00	Amortissements financiers 2018	fr.	-102 871.55
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-28.30
	Solde au 31.12.2018	fr.	4 128 000.00

141.41	<u>Cheresaula - travaux endiguement</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	30 000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-29 999.00
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00

141.42	<u>Ruisseau du Chêne - remise à ciel ouvert</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	70 500.00
75.501.80	Investissement 2018	fr.	29 527.75
75.660.60	Recettes investissements - subvention fédérale	fr.	-110 291.65
75.661.60	Recettes investissements - subvention cantonale	fr.	-5 685.30
141.45	Transfert solde des subventions sous Ruisseau Radzi	fr.	15 950.20
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00

141.43	<u>SECTEUR GARE PART. AMEN. ROUTIER/PIETON</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	246 000.00
62.501.93	Investissement 2018	fr.	924 049.50
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-49.50
	Solde au 31.12.2018	fr.	1 170 000.00
141.44	<u>ROUTE DE VEVEY CREATION PARKING COIVOITURAGE</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	18 000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-17 999.00
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00
141.45	<u>RUISSEAU RADZY - MESURES PROTECTION</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	2 000.00
75.501.85	Investissement 2018	fr.	139 977.90
75.660.65	Recettes investissements - subvention fédérale	fr.	-51 562.35
70.661.65	Recettes investissements - subvention cantonale	fr.	-47 142.75
141.42	Transfert solde des subventions de Ruisseau du Chêne	fr.	-15 950.20
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-27 321.60
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00
141.46	<u>SECTEUR GARE - REVITALISATION RUISSEAU TATREL</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	55 000.00
75.501.87	Investissement 2018	fr.	207 428.70
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-428.70
	Solde au 31.12.2018	fr.	262 000.00
141.47	<u>ROUTE DE LA SAIRA REFECTION</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	1.00
81.501.30	Investissement 2018	fr.	38 098.45
81.661.40	Recettes investissements 2017 (subvention cantonale)	fr.	-24 939.80
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-13 158.65
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00
141.48	<u>RUISSEAU PRA DE LA CHAUX MESURES PROTECTIONS</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	-
75.501.86	Investissement 2018	fr.	2 204.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-2 203.00
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00
141.49	<u>PONT DE LA CUVA ET PISTES DU VUIPEY- REFECTION</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	-
81.501.40	Investissement 2018	fr.	62 638.25
81.661.50	Subvention cantonale	fr.	-48 000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-14 637.25
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00
141.60	<u>EPURATION DES EAUX</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	2 137 000.00
71.501.XX	Investissement 2018	fr.	736 868.40
71.610.00	Taxes de raccordement	fr.	-425 724.00
71.390.30	Amortissements 2018	fr.	-149 746.70
71.330.00	Amortissements financiers 2018	fr.	-682 589.05
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-808.65
	Solde au 31.12.2018	fr.	1 615 000.00

141.80	<u>DECHETTERIE ET PUITTS A ORDURES MENAGERES</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	413 000.00
72.610.00	Taxe équipement système collecte déchets	fr.	-29 544.00
72.390.30	Amortissements 2018	fr.	-49 600.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-856.00
	Solde au 31.12.2018	fr.	333 000.00
143.14	<u>MAISON DES ŒUVRES</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	-
942.503.73	Investissements 2018	fr.	252 674.20
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-252 673.20
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00
143.15	<u>CHAUFFAGE A DISTANCE - BÂTIMENT</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	2 137 000.00
860.390.20	Amortissements 2018	fr.	-153 740.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-260.00
	Solde au 31.12.2018	fr.	1 983 000.00
143.23	<u>ECOLE LA CHATELOISE</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	1.00
29.503.31	Investissement 2018	fr.	-904.90
143.26	Transfert remboursement facture sous école Lussy	fr.	904.90
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00
143.24	<u>CENTRE RENFORT (yc terrain et études)</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	4 024 000.00
141.509.10	Investissement 2018 - acompte raccordement au CAD	fr.	57 350.25
123.23	Transfert amortissement parking Centre de renfort	fr.	37 680.00
141.661.00	Subventions ECAB solde	fr.	-113 040.00
141.390.30	Amortissements 2018	fr.	-156 261.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-729.25
	Solde au 31.12.2018	fr.	3 849 000.00
143.26	<u>Ecole du Lussy</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	5 605 000.00
29.390.30	Amortissements 2018	fr.	-176 160.00
143.23	Transfert remboursement facture depuis école Châteloise	fr.	-904.90
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-935.10
	Solde au 31.12.2018	fr.	5 427 000.00
143.28	<u>ECOLE DES PLEIADES</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	2 325 000.00
29.503.40	Investissement 2018	fr.	7 381 662.85
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-662.85
	Solde au 31.12.2018	fr.	9 706 000.00
143.92	<u>HALLE DE SPORT TRIPLE</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	4 628 000.00
340.390.30	Amortissements 2018	fr.	-185 100.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-900.00
	Solde au 31.12.2018	fr.	4 442 000.00

146.00	<u>Mobilier, machines,véhicules</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	1.00
11.506.10	Investissements 2018 - remplacement véhicule police type bus VW	fr.	58 737.45
34.506.30	Investissements 2018 - remplacement surfaceuse glace patinoire	fr.	91 630.55
62.506.29	Investissements 2018 - remplacement véhicule voirie type "Boki" solde facture	fr.	33 925.50
11.390.31	Amortissement financier par prélèvement réserve véhicule 282.51	fr.	-58 737.45
34.390.31	Amortissement financier par prélèvement réserve véhicule 282.51	fr.	-91 630.55
62.390.41	Amortissement financier par prélèvement réserve véhicule 282.51	fr.	-33 925.50
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00
146.01	<u>FEU INTERCOMMUNAL - CAMION MAGIRUS</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	104 000.00
140.390.30	Amortissements 2018	fr.	-40 500.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-500.00
	Solde au 31.12.2018	fr.	63 000.00
146.06	<u>FEU - VEHICULE PROTECTION RESPIRATOIRE</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	74 000.00
140.00	Amortissements 2018	fr.	-14 850.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-150.00
	Solde au 31.12.2018	fr.	59 000.00
146.07	<u>INFORMATIQUE MIGRATION PROGRAMME SERVEUR</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	-
02.506.10	Investissement 2018	fr.	184 346.85
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-184 345.85
	Solde au 31.12.2018	fr.	1.00
149.01	<u>PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL REVISION</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	-
79.509.00	Investissement 2018	fr.	59 981.10
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-59 981.10
	Solde au 31.12.2018	fr.	-
149.07	<u>PONT DE LA PERALLA CREDIT ETUDE</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	-
62.509.12	Investissement 2018	fr.	97 361.55
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-97 361.55
	Solde au 31.12.2018	fr.	-
149.09	<u>PAD COULA - MISETS MODIFICATION PAD 18</u>		
	Bilan au 01.01.2018	fr.	-
79.509.20	Investissement 2018	fr.	62 182.05
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-62 182.05
	Solde au 31.12.2018	fr.	-

Châtel-St-Denis, le 11 mars 2019 - chv